

La Presse



Kevin Spacey, le professeur

Page C1



Richard Séguin, fidèle à lui-même

Page D1

MONTRÉAL | SAMEDI 21 OCTOBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | 117^e ANNÉE > NO 2 > 212 PAGES > 12 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.

SECOND CUP | La police croit avoir arrêté le cerveau de la BAF

CHRISTIANE DESJARDINS
et MARTINE ROUX

AVEC L'ARRESTATION DE l'ancien felquist Rhéal Mathieu, la police de la CUM croit avoir décapité la Brigade d'autodéfense du français, un groupuscule qui a revendiqué des attentats à la bombe incendiaire dans différents commerces à raison sociale anglophone, dont trois Second Cup du Plateau Mont-Royal, récemment.



Rhéal Mathieu

Rhéal Mathieu, 53 ans, a été arrêté à son domicile de la rue Christophe-Columb, à Ahuntsic, vers 8 h 15 jeudi et a comparu hier au palais de justice de Montréal pour faire face à huit chefs d'accusation, dont celui d'avoir voulu causer par le feu ou par une explosion des dommages à un bien ou à la vie humaine. On le soupçonne également d'avoir eu en sa possession des armes prohibées et à autorisation restreinte. Il subira son enquête sous cautionnement lundi. Son fils d'une vingtaine d'années, qui a aussi été arrêté jeudi, a été relâché hier, faute de preuves « pour le moment. »

En conférence de presse, hier, la police a exhibé une partie du matériel qu'elle dit avoir saisi chez M. Mathieu. On y retrouve entre autres des produits explosifs, des documents indiquant comment fabriquer des armes et des bombes, un ordinateur, plusieurs disquettes, des armes prohibées, un fusil à balles de peinture (paintball), des balles de peinture, une cagoule, une

Voir **SECOND CUP** en A2
Ex-felquiste et militant de toujours - A4

DÉCHAÎNEMENT DE VIOLENCE



Photo REUTERS

Un soldat israélien met en joue un jeune Palestinien au cours d'affrontements, hier, à Khan Younes dans le sud de la bande de Gaza. Neuf Palestiniens ont été tués hier et plus de 200 blessés.

Israël suspend le processus de négociations

d'après AFP

JÉRUSALEM — Israël a décidé hier de suspendre pour une durée indéterminée le processus de paix, au terme d'une journée marquée par un véritable déchaînement de violence dans lequel neuf Palestiniens ont été tués et plus de 200 blessés.

Le premier ministre Ehud Barak a déclaré qu'il avait décidé une « pause » dans le processus de paix « aussi longtemps que nécessaire » en raison de la poursuite de la révolte palestinienne.

Cette « pause » sera formelle-

ment annoncée « immédiatement après le sommet » de la Ligue arabe, qui se déroule aujourd'hui et demain au Caire, « surtout s'il s'avère que les arrangements ne sont pas respectés », a dit le premier ministre israélien dans une référence aux ententes conclues mardi lors du sommet de Charm el-Cheikh afin de faire cesser la violence.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a déclaré de son côté que les Arabes étaient

Voir **DÉCHAÎNEMENT** en A2

Mauvais départ pour les libéraux

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Accrochage avec un journaliste, absence des députés en comité parlementaire, nouvelles critiques du vérificateur général, abandon d'une pièce législative maîtresse... Les libéraux de Jean Chrétien connaissent des ratés à la veille du déclenchement des élections.

De passage à Toronto, hier matin, le premier ministre Chrétien a nié avoir eu une légère bousculade avec un journaliste du quotidien *The Toronto Star*, la veille aux Communes.

M. Chrétien a aussi rejeté avec humour les affirmations de l'opposition qui accuse les libéraux d'avoir boycotté un comité parlementaire où devait témoigner jeudi soir le vérificateur général, Denis Desautels.

Pour M. Chrétien, il ne s'est rien passé d'anormal jeudi soir au Parlement quand il a lui-même écarté fermement le magnétophone d'un reporter, lui demandant de s'enlever de son chemin. Le collègue Allan Thompson s'est par la suite fait écarter sans ménagement par les agents de la GRC affectés à la sécurité de M. Chrétien.

« Il n'y a pas eu d'incident, a rétorqué hier matin le premier ministre quand on lui a demandé d'apporter sa version des faits. Nous étions au bord de l'escalier et je voulais passer, alors je lui ai demandé de se tasser. »

Et puis, il ajoute avec un sourire en coin : « Je suis toujours gentil avec les journalistes, vous le savez. »

Quant à l'absence de ses députés au comité parlementaire qui devait entendre le vérificateur général Denis Desautels, M. Chrétien a donné

Voir **DÉPART** en A2
Autres informations en page A21

>PLUS
Le Texas de W. Bush est-il un modèle?
PAGES B4-B5

>ÉCONOMIE
Banques: caissiers recherchés.
PAGE F1

>CLAUDE PICHER
Les subventions agricoles.
PAGE F3

>MICHEL GIRARD
Technos: Nortel s'en tire bien.
PAGE F4

>SPORTS
Psychose dans le métro.
PAGE G1

>RÉJEAN TREMBLAY
Renault attend Villeneuve.
PAGE G4

>MICHEL BLANCHARD
Interbox, maître du traquenard.
PAGE G5

>MON TOIT
Fabienne Larouche au bureau.
PAGE J1

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts, spectacles et Cinéma	Horoscope H21	Jardiner J12
cahiers C et D	Le monde A13-A17	Les petits compagnons H22
- horaire cinémas C4, C8	Loteries A2, E16	Mots croisés H16, H21
- horaire spectacles D17	Mot mystère H21	Petites annonces
- horaire cinémas C4, C9	- immobilier E1-E5	- marchandises E5, E6
- horaire télévision D2	- emplois E6-E14	- automobile E14, E15
Avis G9	- affaires F2	Plus B1 à B7
Bridge-Échecs-Timbres	Politique A21-A23	Restaurants D18
Carrières et Formation	Sports cahier G	Vacances cahier H
cahier I	Vin D19	
Décès G10, G11		
Économie cahier F		
Éditorial A18		
Encans G9		
Étes-vous observateur? H16		
Feuilleton H21		
Forum A19		

MÉTÉO Voir page E16
Nuageux avec percées de soleil
Max. 13, min. -3



La gigantesque tâche de concrétiser un vieux rêve



dédoublements de noms de rues, rien ne doit être laissé au hasard. L'île de Montréal compte sept 1^{ère} Avenue, neuf rues ou avenues des Érables et Maple, etc.

Dans une série débutant aujourd'hui, *La Presse* vous présente l'exemple d'Ottawa, qui fournit une bonne indication de la gigantesque tâche qui attend les artisans de la fusion. Depuis des mois, un conseil de transition y veille à l'intégration aussi harmonieuse que possible de 11 municipalités de la région d'Ottawa-Carleton.

Demain, nous nous attarderons au dossier des relations de travail, qui accapatera une grande partie de l'attention lors du processus de transition à Montréal, où les syndicats sont déjà sur le pied de guerre. À Toronto et Ottawa, on mise beaucoup sur la réduction de l'effectif pour générer des économies. Qu'en sera-t-il ici ?

Par ailleurs, nous verrons lundi que la question linguistique risque de se retrouver au coeur de la réforme municipale dans l'île de Montréal. D'une part, les anglophones de l'ouest-de-l'île se considèrent déjà comme les mal-aimés de cette réorganisation. Il faut dire que cinq des huit villes de banlieue qui doivent disparaître pour fusionner avec leurs voisines sont des villes classées bilingues par le gouvernement.

Qu'arrivera-t-il de ce statut spécial accordé seulement aux municipalités dont plus de la moitié de la

population est de langue maternelle anglaise? Bien que le premier ministre ait assuré les anglophones qu'ils ne perdraient aucun droit, il reste bien des incertitudes, d'autant plus que la ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, veut revoir les critères permettant aux municipalités d'accéder au statut bilingue. Des maires, comme Peter Yeomans, à Dorval, prévoient même une révolte dans la communauté anglophone.

Enfin, mardi, nous examinerons comment Montréal traite ses anglophones. La métropole est officiellement une ville française, mais elle a une politique de bilinguisme pour répondre aux besoins de sa population anglophone. Le maire Bourque s'en félicite souvent, mais les critiques abondent aussi.

Autres textes en page B1

Reservez tôt sinon vous allez trouver ça haut • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE DESTINATIONS PRIMEURS • BESOIN DE VACANCES

Fort Lauderdale Orlando	à partir de 299 \$	Espagne Spécial	Puerto Vallarta 848 \$	Varadero 848 \$	Las Vegas 3 nuits 599 \$	Forfait inoubliable Tunisie 20 jours • 1/2 pension plus 3 nuits gratuites à Rome Hôtel ***** sur mer p.p. occ/dble 1449 \$	multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes
Los Angeles 499 \$		Costa del Sol Avion et hôtel	Cancun 998 \$	Cayo Coco 899 \$	Sandals		
Vancouver 499 \$		1 semaine: 649 \$	Puerto Plata 798 \$	Cayo Largo 1048 \$	Jamaïque 1299 \$		
Guadeloupe 599 \$		2 semaines: 789 \$	Punta Cana 978 \$	San Andres 798 \$			
Martinique 599 \$			Bayahibe 1098 \$	Costa Rica 1048 \$			
Haiti 499 \$							

Consultez le www.multivoyages.com

DEMAIN DANS LA PRESSE

En route vers une nouvelle saison de ski

Par un beau samedi matin de la mi-août, dans le parc d'Oka, une douzaine de jeunes s'entraînaient déjà en vue de la prochaine saison de ski de fond. Âgés entre 14 et 22 ans, ils font partie de ceux qui accordent beaucoup d'importance au conditionnement physique afin d'entamer la saison de ski en pleine forme de manière à éviter les accidents. Un dossier de Véronique Proteau.



À lire demain dans le cahier Santé.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
lapresse.infinet.net

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **5-5-0** > À quatre chiffres: **8-6-6-4** | **SUPER 7** > **6-14-25-29-30-36-40** Compl.: **22** > Extra: **327392**

SUITES DE LA UNE

DÉPART

Suite de la page A1

une explication contradictoire à celle déjà avancée par le whip de son parti, Bob Kilger, et son leader en chambre, Don Boudria.

MM. Kilger et Boudria se sont confondus en excuses et se sont empressés hier matin d'organiser une nouvelle rencontre du comité pour faire témoigner le vérificateur général. Selon eux, l'absence de leurs collègues s'explique par un imbroglio sur le lieu où devait se dérouler la séance.

Leur patron affirme plutôt que ses députés ont laissé poireauter Denis Desautels pendant 30 minutes involontairement parce qu'ils étaient en train de voter en Chambre l'adoption du minibudget Martin.

« Ils n'étaient pas perdus, ils étaient en train de voter en Chambre. Le problème, c'est que nous formons le gouvernement et que je ne voulais pas perdre le gouvernement. Il faut qu'il tienne au moins jusqu'à dimanche », a-t-il lancé à la blague.

C'est en effet demain que M. Chrétien demandera à la gouverneure générale Adrienne Clarkson de dissoudre le gouvernement pour permettre le déclenchement des élections.

Les libéraux avaient fait le même coup au vérificateur général à quelques jours du déclenchement des élections en 1997.

Déjà très dur dans ce rapport envers la gestion du gouvernement, aux Ressources humaines et à l'ACDI, M. Desautels en a rajouté hier. Il a notamment précisé que 25 % des dossiers de subventions accordées par les Ressources humaines comportaient des trop-paysés.

En cette dernière journée de session parlementaire, le gouvernement a réussi à faire adopter à toute vapeur huit projets de loi, dont le C-45 garantissant le transfert aux provinces des montants prévus dans l'entente sur la santé signée à Ottawa le 11 septembre.

Dans la précipitation préélectorale, les libéraux ont toutefois dû se résigner à voir mourir au feuillet le projet de loi sur les assou-

plissements à l'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers, une pièce maîtresse de leur campagne.

Le gouvernement sortant espérait en effet marquer des points dans l'est du Québec et dans les Maritimes en se montrant plus généreux envers les chômeurs.

Le ministre du Revenu et du Développement régional, Martin Cauchon, et le nouveau député libéral de Chicoutimi, André Harvey, ont eu hier matin un aperçu du mécontentement des chômeurs contre leur gouvernement. MM. Cauchon et Harvey ont été abondamment hués à Chicoutimi quand ils ont essayé d'inaugurer l'Institut canadien de recherche et de développement de l'aluminium. Irrité, le ministre Cauchon a interpellé les manifestants, les accusant d'être manipulés par le Bloc québécois.

La machine libérale semble aussi connaître quelques problèmes au sein des organisations locales au Québec. C'est notamment le cas dans Rimouski-Mitis-La Neigette, où le comité exécutif a démissionné hier en bloc, mécontent de s'être vu imposer un candidat par l'organisateur pour l'est du Québec, Marc-Yvan Côté.

L'ambiance est aussi plutôt fraîche dans Compton-Stanstead, où le président de l'association de comté refuse de travailler avec le candidat David Price, transfuge du Parti conservateur. « J'ai un voyage de prévu pendant la campagne et je ne l'annulerai pas », dit Gaétan Grenier, président de l'association et candidat libéral défait dans le comté en 1997. Comme son collègue Louis-Victor Sylvestre, président de l'association de Berthier-Montcalm, M. Grenier reste à son poste, mais il ne fera pas campagne pour Jean Chrétien. « Ce n'est pas très chaud dans le comté, l'intérêt n'est pas vraiment là pour faire campagne, dit M. Grenier. M. Chrétien fait preuve de beaucoup d'arrogance. On n'a plus le droit de rien dire, c'est crois ou meurs et si le chef de la secte décide de faire un suicide collectif, tout le monde doit suivre. »

SECOND CUP

Suite de la page A1

plaque d'immatriculation volée munie d'aimants, de même que des communiqués de la BAF.

« Mathieu est un individu important dans le groupe, on croit que c'est lui qui est responsable de la création de la BAF », a indiqué hier le commandant de la Section des crimes contre la personne, Douglas Hurlley, en ajoutant que la BAF est neutralisée. Sans pouvoir en préciser le nombre, M. Hurlley a laissé entendre qu'il n'y aurait qu'une poignée de personnes impliquées, mais que les sympathisants pourraient être plus nombreux. L'enquête se poursuit, et il pourrait y avoir d'autres arrestations. D'autre part, si les accusations actuelles ne touchent que les attentats commis contre les trois Second Cup, il y a deux semaines, c'est un ensemble de 14 événements survenus au cours des derniers mois qui sont regardés à la loupe, pour voir si la BAF y est rattachée. Le groupuscule revendique la francisation des raisons sociales et avait placé la chaîne Second Cup « dans sa ligne de tir », affirmait-il dans un récent communiqué.

Le commandant Hurlley n'a pas voulu épiloguer sur les méthodes qui ont permis à la police de remonter jusqu'à Rhéal Mathieu, mais il a indiqué que les communiqués envoyés par courriel avaient permis de faire progresser l'enquête, puisque ces messages laissent des traces. « C'est comme envoyer une lettre avec une adresse de retour », a-t-il dit.

Informaticien de profession, Rhéal Mathieu avait été reconnu coupable d'homicide involontaire à la suite d'attentats à la bombe menés par la cellule Vallières-Gagnon du FLQ en 1966. Un de ces attentats, ourdi contre la manufacture de chaussures La Grenade, avait causé la mort d'une secrétaire de l'usine, Thérèse Morin. Rhéal Mathieu avait écopé d'une peine d'emprisonnement de près de 10 ans.

Une équipe de 15 enquêteurs du SPCUM, dont certains provenaient



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse

Le commandant de la Section des crimes contre la personne Douglas Hurlley croit que la BAF est neutralisée.

de la division des crimes informatiques, ont travaillé à cette enquête. Le commandant Hurlley a aussi indiqué que la SQ avait contribué, notamment en ce qui concerne la filature.

L'arrestation de Mathieu a surpris son voisinage. « On savait qu'il avait fait de la prison pour le FLQ, il nous en avait parlé, a indiqué Robert Dubois, un voisin. Mais il nous apparaissait comme un homme tranquille et de bonne éducation. On le voyait passer avec

sa valise à la main, toujours bien mis. C'est surprenant, et ça nous fait de la peine pour son fils, parce que c'est vraiment un sympathique garçon. » Selon M. Dubois, l'informaticien a acheté sa maison de la rue Christophe-Colomb, un petit cottage, il y a une douzaine d'années, et y résidait depuis avec son fils. Mathieu était séparé, et il aurait été employé plusieurs années chez Provigo, avant de travailler avec une compagnie d'informatique, d'après M. Dubois.

DÉCHAÎNEMENT

Suite de la page A1

« prêts à faire face » aux menaces israéliennes. « C'est une déclaration à laquelle nous nous attendions. C'est une déclaration adressée avec arrogance à tous les dirigeants arabes et nous sommes capables d'y faire face », a-t-il dit au Caire.

Cette « pause » dans un processus de paix qui était déjà de facto suspendu depuis le début de la violence dans les territoires palestiniens, est survenue au terme d'une journée marquée par les affrontements les plus sanglants en deux semaines entre soldats israéliens et manifestants palestiniens.

À Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, quelque 15 000 Palestiniens en colère ont participé aux obsèques d'un Palestinien tué la veille par des colons israéliens. Certains manifestants ont scandé le nom du mouvement chiite libanais

Hezbollah, dont l'« exemple » inspire de nombreux Palestiniens.

Après la mise en terre, un millier de manifestants, certains armés, ont défilé vers une position de l'armée israélienne, qu'ils ont attaquée à coups de pierres et de bouteilles.

Les soldats ont d'abord répliqué avec des gaz lacrymogènes et des balles caoutchoutées, avant d'ouvrir le feu avec des balles réelles, tuant un adolescent de 14 ans.

La situation a dégénéré lorsque des Palestiniens armés de fusils d'assaut se sont lancés dans la bataille. Trois autres Palestiniens sont ensuite tombés presque en même temps sous les balles israéliennes.

Dans le même temps, des incidents similaires avaient lieu dans d'autres villes de Cisjordanie, faisant cinq morts à Jénine, Kalkyilia, Ramallah, Salfit et Tulkarem.

De violents affrontements ont

aussi eu lieu dans la région de Bethléem, où des hélicoptères israéliens ont tiré à la mitrailleuse sur le village de Beit Sahour. Des roquettes ont aussi été lancées. Sept personnes ont été blessées par des éclats. À Ramallah, une quarantaine de Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée israélienne.

Ces batailles rangées ont réduit à néant les arrangements pris par les deux parties lors de la rencontre de Charm el-Cheikh. Ce sommet avait donné aux Israéliens et aux Palestiniens jusqu'à hier après-midi pour rétablir le calme.

« Nous pouvons maintenant affirmer officiellement que l'Autorité palestinienne n'a pas rempli les engagements qu'elle a souscrits à Charm el-Cheikh », a affirmé hier un porte-parole du gouvernement, Nachman Shaï. « Israël fera une pause dans le processus diplomati-

que et examinera les mesures à prendre », a-t-il ajouté.

L'un des principaux dirigeants palestiniens, Saëb Erakat, a réagi en qualifiant cette « pause » d'« inacceptable » et en affirmant qu'elle était « probablement la condition posée par (Ariel) Sharon », le leader de la droite israélienne, pour entrer dans un gouvernement d'urgence nationale.

Barak et Sharon, le leader du Likoud, se sont de nouveau rencontrés hier après-midi pour discuter de l'entrée de ce parti au gouvernement.

Israéliens et Palestiniens s'accusent mutuellement d'avoir violé les accords de Charm el-Cheikh et d'être responsables des affrontements, dont le bilan s'établissait hier soir à au moins 123 morts, dans leur immense majorité des Palestiniens, et plusieurs milliers de blessés.

1000^e Grille des mordus

Il y a presque 20 ans que La Presse publie la Grille des mordus. Demain, en page B9, ce sera la millièème, une grille de 20 cases X 20 cases, comme ça, pour rien, de nous à vous...

BEDWEAR^{MC}

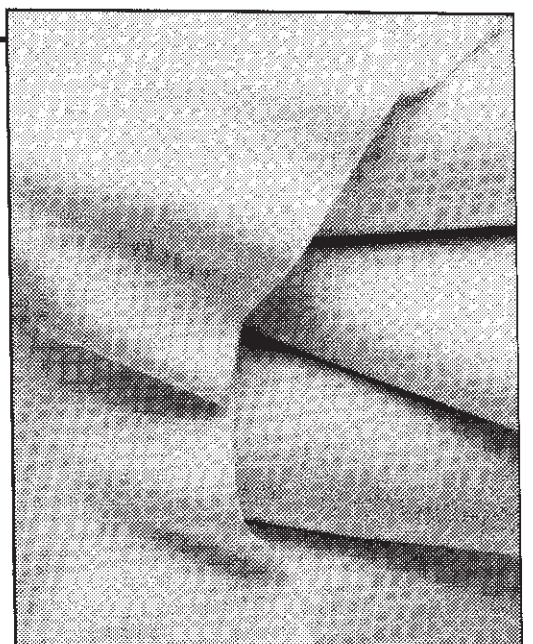
draps en tricot de jersey

chaleur et confort ultimes

de **Textilier**^{MC} lavables à la machine • infroissables • sans couture • superdoux

Nous vous présentons Bedwear^{MC}...
Ce pourrait bien être la literie la plus confortable, la plus facile d'entretien et la mieux ajustée que vous aurez jamais achetée.

Entre la percale et la flanelle, Bedwear^{MC} est aussi confortable que votre t-shirt préféré. Elle est fabriquée à 100 % de pur coton peigné résistant au froissement et au boulochage.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

CENTRE ROCKLAND : 341-7810
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
LES GALERIES LAVAL : 681-9090

ACTUALITÉS



Loria achètera seul les Expos

ALEXANDRE PRATT

Le marchand d'art new-yorkais Jeffrey Loria sera l'unique acheteur des parts des actionnaires locaux des Expos de Montréal.

Le vice-président du club, David Samson, a confié hier à *La Presse* que les fameux investisseurs fantômes de la région de New York qui devaient appuyer financièrement M. Loria ne sont plus dans le portrait. « Je peux aujourd'hui vous assurer que Jeffrey est seul et qu'il n'y a pas d'autres investisseurs avec lui », a déclaré M. Samson. Il n'a toutefois pas indiqué pourquoi ces hommes d'affaires américains n'avaient pas fait le saut avec Jeffrey Loria.

Ce revirement de situation signifie que le président des Expos absorbera seul l'achat des titres qui lui manquent pour devenir l'actionnaire majoritaire de l'équipe, une facture anticipée d'une centaine de millions de dollars. Dans le contrat de transfert des parts qui est présentement étudié par les autorités du baseball majeur, M. Loria s'engage aussi à couvrir la dette de l'équipe, qui s'élevait cet été à 80 millions.

Ces nouveaux faits clouent aussi le bec aux actionnaires canadiens qui soutiennent en privé, depuis le printemps dernier, que Jeffrey Loria n'est qu'une façade pour un

conglomérat d'investisseurs new-yorkais et qu'il n'a pas la fortune nécessaire pour devenir l'unique propriétaire des Expos.

L'existence des investisseurs américains demeure cependant indiscutable. En mai dernier, le commissaire du baseball majeur, Bud Selig, confirmait que Jeffrey Loria avait soumis une liste de noms d'investisseurs potentiels des Expos. Le baseball majeur avait même approuvé leur éventuelle participation dans l'actionariat de l'équipe.

On sait aussi que les coprésidents du conseil d'administration des Expos, Jacques Ménard et Stephen Bronfman, possédaient cette liste de noms, mais ils se sont gardés d'en révéler le contenu aux autres actionnaires locaux et au gouvernement du Québec. M. Ménard, qui parle au nom des autres partenaires canadiens, n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Jeffrey Loria est-il maintenant seul maître à bord et libre de démenager l'équipe où bon lui semble ? Non.

Dans un premier temps, le baseball majeur devra approuver l'achat par M. Loria des titres des actionnaires locaux, qui constituent environ 60 % de l'actionariat de l'équipe. « Le commissaire n'annoncera rien pendant la Série mondiale (qui prendra fin au plus tard le 29 octobre), mais je m'attends à



Photo CP
Jeffrey Loria, président des Expos, absorbera seul l'achat des titres qui lui manquent pour devenir l'actionnaire majoritaire de l'équipe, une facture anticipée d'une centaine de millions de dollars.

recevoir des nouvelles à partir du 1^{er} novembre », a déclaré David Samson. Un actionnaire local joint hier après-midi faisait état du même échéancier. Tout indique que le baseball majeur donnera le feu vert à la transaction dans les jours suivant la fin de la saison. Le contrat de vente prévoit d'ailleurs que les actionnaires locaux recevront leur premier chèque le 28 novembre. Les paiements seront é-

taillés sur trois ans.

Ensuite, M. Loria devra écarter la Ville de Montréal, qui n'a pas encore décidé ce qu'elle allait faire de son bloc d'actions de type B (15 % de l'actionariat). Elle pourrait transformer ses parts en obligations, vendre ses titres en même temps que tout le monde ou encore les conserver. La décision sera prise par le conseil municipal dès que la

Ville recevra les détails de la transaction conclue entre les autres actionnaires locaux et Jeffrey Loria.

Entre-temps, le comité exécutif de la Ville a acquiescé à une demande des autres partenaires locaux et signé, jeudi, une lettre de quittance qui décharge de toute responsabilité les autorités du baseball majeur en cas de déménagement de la franchise. « Nous l'avons fait parce que nous croyons qu'il y a imminence de transaction, a expliqué le directeur général de la Ville de Montréal, Jean Fortier. Le baseball majeur demande aux gens qui vont contracter devant lui d'énoncer le fait qu'ils sont ouverts à toutes les possibilités. Ça ne veut pas dire qu'on accepte le déménagement du club, mais il faut se rendre à l'évidence que les intérêts financiers des Montréalais doivent être protégés et on se prépare à toutes les éventualités. »

Jean Fortier a également tenu à spécifier que par cette lettre, la Ville ne renonçait pas à son droit de poursuivre un jour Jeffrey Loria.

« La décharge implique le baseball majeur, mais pas du tout les autres actionnaires. On se réserve le droit d'avoir des recours envers quiconque en dehors du baseball majeur. »

En refusant de signer cette lettre, le comité exécutif aurait sérieusement mis en péril la transaction entre les actionnaires locaux et Jeffrey Loria.

Coup de filet dans le port de Montréal

Cinq tonnes de haschisch, d'une valeur de près de 110 millions de dollars, sont saisies par le SPCUM

SILVIA GALIPEAU

Ce sont plus de cinq tonnes de haschisch d'une valeur de près de 110 millions de dollars qui ont été saisies jeudi, dans le port de Montréal, constituant ainsi la plus importante saisie jamais réalisée par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Le crime organisé, plus particulièrement le gang de l'Ouest, ainsi que des employés du port de Montréal, sont explicitement montrés du doigt.

« Une quantité aussi importante, ce n'est pas n'importe qui qui peut l'avoir commandée. Nous on vise le crime organisé, soit le gang de l'Ouest, qui exerce une emprise sur le port de Montréal », affirmait hier en conférence de presse Serge Frenette, commandant à la division du crime organisé du SPCUM.

Des employés du port seraient aussi dans le coup, travaillant pour le compte du gang en question, poursuivait son collègue Robert Laplante, lieutenant-détective à la division du crime organisé. « Plusieurs personnes qui travaillent dans le port sont des complices. Ils surveillaient la police », affirmait-il. Sans vouloir en dire davantage, il glissait seulement: « L'enquête démontre clairement que des gens du port sont impliqués, une dizaine d'employés. »



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse

Le Service de police de la CUM a effectué jeudi dans le port de Montréal la plus grosse saisie de son histoire : 5,5 tonnes de haschisch, d'une valeur de 110 millions de dollars. Dans l'ordre, Robert Laplante, lieutenant-détective chargé d'enquête au SPCUM, Serge Frenette, commandant à la division du crime organisé du SPCUM, et Michel Godin, directeur adjoint à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Jeudi, le SPCUM, en collaboration avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, effectuait une fouille du navire Lykes Leader en provenance d'Afrique du Sud, accosté au quai 60 du port de Montréal. À l'intérieur d'un conteneur contenant plus de 500 boîtes remplies aux trois quarts de chemises

et de sucres pour bébé, ils découvriraient 5485 kilos de haschisch. C'est la première fois que le SPCUM effectue de son propre chef une telle saisie, des opérations de cette envergure étant généralement menées en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Les enquêteurs ont dénoncé hier

divers événements suspects surve-nus lors de la fouille: bris mécanique, délais imprévus, conteneur forcé. « Des gens du port sont des complices des organisations criminelles », réitérait Robert Laplante.

Selon l'Agence des douanes et du revenu du Canada, les propriétaires du navire ne seraient pas impliqués dans l'affaire.

Cette importante saisie n'est pas sans rappeler les événements de janvier dernier. Trois saisies successives totalisant 21,8 tonnes de haschisch, avaient été faites. Selon les enquêteurs, les deux épisodes sont liés. « L'importation devait servir à éponger les pertes de janvier. Et je suis convaincu qu'ils sont en train d'en préparer une autre », affirmait Robert Laplante.

Le Port de Montréal réplique

Directement montrés du doigt par les enquêteurs, divers porte-parole de travailleurs du port de Montréal ont tenu à faire le point sur la question hier. Selon l'administration portuaire de Montréal, le SPCUM est peut-être allé un peu loin en affirmant que le port était sous l'emprise du gang de l'Ouest. « Si on dit qu'il y a eu un crime à Montréal, cela ne veut pas dire que tous les Montréalais soient des criminels », s'insurgeait Michel Turgeon, directeur des communications de l'administration portuaire de Montréal.

De son côté, le Syndicat des débardeurs du port de Montréal, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), convoquait d'extrême urgence les journalistes en fin d'après-midi hier, pour réagir aux allégations des enquêteurs et demander réparation. « Nous n'accepterons pas que nos 900 membres et leurs familles soient éclaboussés impunément sur la place publique, sur la base de rumeurs et d'allusions et en l'absence même de l'ombre d'une preuve de la part des policiers », déclarait Michel Murray, président du syndicat. Souhaitant rectifier les faits, il a affirmé que les événements suspects dénoncés par les policiers n'étaient nullement les actes de débardeurs, mais bien de matelots du navire en question. « Si le service policier de la ville de Montréal n'est pas capable de faire la différence entre des débardeurs et des matelots... »

Il demande aussi aux enquêteurs et aux journalistes ayant explicitement dénoncé les débardeurs, de se rétracter, sinon des poursuites pourraient être intentées.

Mais nullement affecté par la menace, la police persiste: « Je maintiens ma position », réaffirmait à *La Presse* Robert Laplante. « Oui, certains débardeurs participent aux vols ou à l'entrée de substances illégales au pays. »

VOTRE PRIME VOTRE CHOIX



Du 12 au 29 octobre, avec tout achat de 25\$ ou plus* de produits Biotherm, obtenez une prime exclusive de 6 articles de soins de beauté :

Choisissez votre prime selon votre type de peau :

- BIOSOURCE Gelée nettoyante moussante, 15ml
- AQUASOURCE Gel ultra-hydratant (peau sèche ou normale), 15 ml
- AQUA RELAX Gel massage, 30ml
- LAIT CORPOREL ANTIDESSÉCHANT, 30ml
- BIOTHERM Masque pour les yeux
- Le tout dans une pochette à cosmétique.

* Une prime par personne. Offre disponible jusqu'à épuisement des stocks.



D-STRESS NUIT

Soin de nuit ressourçant anti-fatigue. Ressouce la peau pour réduire les signes de fatigue. 54 \$ chacun



Nulle part ailleurs

Rhéal Mathieu, ex-felquiste et militant de toujours

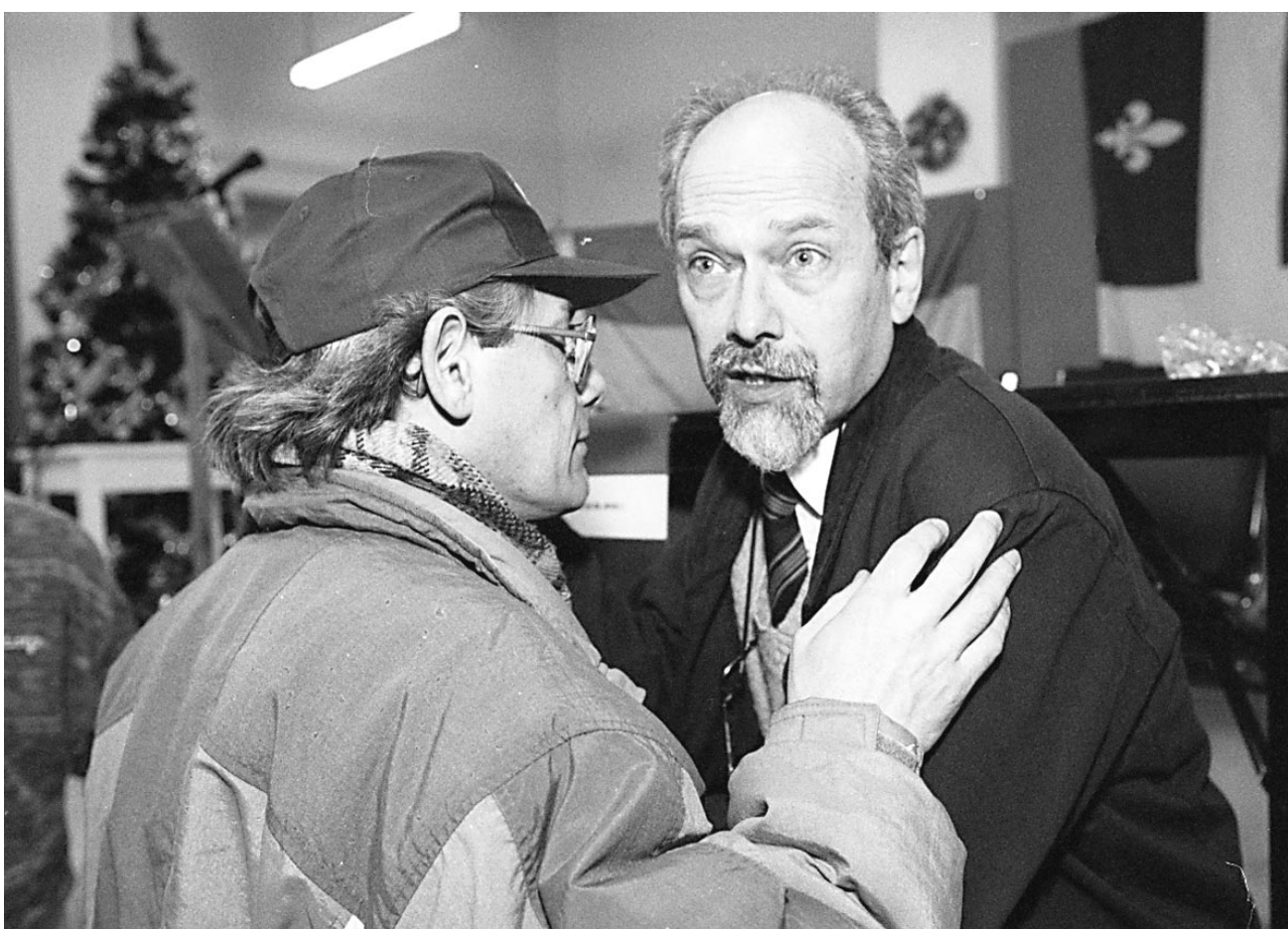
MARTINE ROUX
et CHRISTIANE DESJARDINS

Ancien felquiste devenu informaticien, Rhéal Mathieu n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice : membre de la cellule Vallières-Gagnon du FLQ, il a été condamné à neuf ans et demi de prison pour sa participation aux attentats commis par le groupe en 1966.

RHÉAL MATHIEU s'est d'abord fait remarquer comme un ardent militant indépendantiste, rappelle Louis Fournier, auteur de l'ouvrage *FLQ, histoire d'un mouvement clandestin*. En février 1965, alors qu'il participait à une manifestation organisée par divers groupes indépendantistes, il a été appréhendé par les policiers après avoir mis le feu à un drapeau unifolié, fraîchement adopté comme emblème canadien.

« Ce fut sa première manifestation publique, dit l'auteur. Par la suite, son nom revient souvent dans les annales du FLQ. »

Le militant faisait partie de la douzaine de personnes composant la cellule menée par Pierre Vallières et Charles Gagnon. Animés par des valeurs marxistes et sociales, les membres du groupe avaient notamment planifié des attentats à la bombe ou au colis piégé contre des usines montréalaises où les travailleurs étaient en grève. En mai 1966, ils s'en sont pris à la manufacture de chaussures La Grenade, angle Rachel et Iberville. Une secrétaire, Thérèse Morin, a été tuée.



Rhéal Mathieu, de dos, fut photographié en 1995 en compagnie de Raymond Villeneuve, lui-même ex-felquiste, qui a refusé hier de commenter l'arrestation de son collègue.

Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Deux mois plus tard, une bombe explose à la filature de la Dominion Textile, à Saint-Henri : Jean Corbo, l'adolescent de 17 ans chargé de déposer l'engin pour le FLQ, a été déshabillé.

Rhéal Mathieu et ses complices sont arrêtés en août 1966 alors

qu'ils planifient un vol à main armée au cinéma Jean-Talon. Ce n'est qu'à ce moment que les policiers établissent les liens qui unissaient la cellule Vallières-Gagnon aux attentats terroristes. Reconnu coupable de 13 accusations, dont homicide involontaire, Rhéal Mathieu écope d'une peine de neuf ans et six

mois, la plus sévère des sept membres de la cellule, remarque Louis Fournier. Par la suite, il devient informaticien et travaille notamment pour la chaîne Proviso. On n'entend plus parler de lui avant 1994, alors qu'il se présente aux élections scolaires sous la bannière du MEMO dans le quartier Ahuntsic.

Il ne recueille que 857 voix, soit la moitié moins que son adversaire John De Luca.

En décembre 1995, deux mois après la victoire du NON au référendum, Rhéal Mathieu participe à la première assemblée du Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ), dirigé par Raymond Villeneuve. Des membres y suggèrent notamment d'inonder l'Office de la langue française de plaintes afin de nuire à une entreprise qui affiche uniquement en anglais. Assis dans l'assemblée, Mathieu lance à la ronde « que les bonnes sont plus efficaces que les plaintes ».

La remarque incendiaire n'échappe pas au journaliste Éric Clément, de *La Presse*, qui rapporte ces propos en les associant au retour de la violence. Rhéal Mathieu niera cette interprétation, soutenant qu'il ne parlait non pas d'explosifs, mais de bonnes servant à faire des graffitis. Il ne « fait plus la promotion de la violence depuis longtemps », a-t-il déclaré le lendemain au journaliste, bien qu'il suggère du même souffle des « occupations de commerce qui ne respectent pas la loi 101 ». Il a ensuite poursuivi *La Presse* pour diffamation, mais le tribunal a rejeté ses arguments.

Raymond Villeneuve a quant à lui refusé hier de commenter l'arrestation de Rhéal Mathieu, se limitant à dire qu'il ne l'avait pas vu depuis plusieurs années. Charles Gagnon, qui dirigeait la cellule dont Mathieu faisait partie, ne s'est pas montré plus bavard à son sujet. La cellule Vallières-Gagnon, a-t-il simplement rappelé, prônait le retour du Québec aux travailleurs et a constitué le courant dominant au sein du FLQ dans les années 1965 et 1966.

LA MISE À JOUR BUDGÉTAIRE Quels avantages vous offre-t-elle ?

Les Canadiens et les Canadiennes ont travaillé fort pour que l'économie canadienne retrouve sa vigueur actuelle – une vigueur qui ne s'était pas vue depuis des décennies. C'est pourquoi nous nous sommes donné un plan judicieux et bien ciblé, un plan équitable qui s'inspire d'une gestion responsable et qui favorise la création d'emplois. Notre plan fait en sorte que tous les Canadiens, et particulièrement les familles de la classe moyenne, ont la chance de partager les fruits de la croissance économique.

1. Nous allons déployer tous les efforts pour assurer la santé des Canadiens

Nous nous sommes engagés à verser 21,2 milliards de dollars pour renforcer notre système universel de soins de santé. Ces fonds serviront à réduire les listes d'attente, à assurer la présence de médecins et d'infirmières en nombre adéquat, et à acquérir de l'équipement ultramoderne. En somme, cet investissement contribuera grandement à améliorer la qualité des soins de santé pour tous les Canadiens.

2. Nous allons augmenter notre investissement dans le savoir

Nous investirons 2,2 milliards de dollars pour donner aux enfants d'âge préscolaire un bon départ dans la vie. De plus, en doublant le montant du crédit d'impôt pour études, nous remettrons un milliard de dollars dans les poches des étudiants de niveau postsecondaire, au cours des quatre prochaines années. Nous investissons aussi 500 millions de dollars dans la recherche de calibre international au Canada. Et, finalement, nous investirons 100 millions de dollars pour favoriser le développement des compétences des Canadiens dans l'économie du savoir.

3. Les réductions d'impôts les plus importantes de l'histoire du Canada

Notre programme de réduction des impôts de 100 milliards de dollars profitera à tous les Canadiens, et surtout aux familles de la classe moyenne qui ont des enfants. La plus grande partie des réductions vont aux Canadiens qui gagnent 60 000 \$ par année et moins. Ainsi, une famille type de quatre personnes, à revenu unique de 40 000 \$ par année, paiera 1 000 \$ de moins en impôt dès le 1^{er} janvier 2001. Notre plan offre des réductions d'impôts équitables et considérables, tout en étant fondamentalement responsable.

4. Rembourser la dette pour assurer l'avenir de nos enfants

Lorsque les choses vont bien, les Canadiens remboursent leur carte de crédit. Les gouvernements doivent faire la même chose quand l'économie se porte bien. L'an dernier, nous avons effectué le plus important remboursement sur la dette de l'histoire du Canada. D'ici la fin de l'année, nous aurons réduit la dette du Canada de 28,7 milliards de dollars, en tout juste quatre ans. Et nous continuerons sur cette voie.

Notre plan reflète les valeurs canadiennes. Il assure à tous les Canadiens – pas seulement les plus fortunés – une part équitable de notre richesse collective. Il leur offre l'assurance qu'ils obtiendront les services dont ils ont besoin et mieux encore. Et il permet à tous les Canadiens, peu importe leur revenu et où ils habitent, de profiter des nouvelles possibilités qui s'offrent à nous.

Au Canada, la prospérité doit profiter à tous. 

 **Libéral**

Autorisé par l'Agence Libérale Fédérale du Canada, agent enregistré du Parti libéral du Canada

La présidente d'Aéroports de Montréal, Nycol Pageau-Goyette, « démissionne »

MARIE-CLAUDE GIRARD

Alors que le conseil d'administration d'Aéroports de Montréal se réunissait d'urgence hier matin pour discuter du sort de la présidente et chef de la direction, Nycol Pageau-Goyette, celle-ci a annoncé par voie de communiqué qu'elle démissionnait.

Mme Pageau-Goyette dit avoir décidé de quitter ses fonctions « dans le meilleur intérêt de l'organisme et de toute la région de Montréal », compte tenu des récents événements.

Pourquoi le conseil s'est-il réuni si rapidement, sans attendre le retour de Mme Pageau-Goyette, actuellement en voyage en France ?

« Les commentaires de Mme Pageau-Goyette mercredi ont mis de l'huile sur le feu », a indiqué en conférence de presse le président du conseil d'administration d'ADM, Pierre Martin. « J'ai jugé nécessaire de me dissocier immédiatement de ces propos, en particulier si cela avait pour objet de mettre en cause l'intégrité du ministre. J'étais bien conscient que ça déclençait une affaire qu'il valait mieux résoudre maintenant que mercredi prochain. »

Mercredi, Mme Pageau-Goyette a mis en doute publiquement la neutralité du ministre des Transports, David Collenette, « ministre de Toronto », dans le dossier de l'usine de Bombardier. M. Collenette s'était auparavant indigné qu'on ne lui ait pas demandé la permission avant de céder à Bombardier un terrain appartenant à l'État fédéral.

M. Martin se dissociait le lendemain des propos de Mme Pageau-

Goyette et précisait que c'est bel et bien ADM qui a proposé à Bombardier les terrains réservés au développement de l'aéroport de Mirabel, contrairement à ce qu'a laissé entendre la présidente et chef de direction.

Le conseil d'administration n'a pas reçu d'Ottawa la suggestion de congédier Mme Pageau-Goyette, a répété hier M. Martin. Il dit ne pas avoir noté non plus de signes avant-coureurs d'une éventuelle mise en tutelle de la firme par le ministère des Transports. Selon lui, Mme Pageau-Goyette est arrivée à la conclusion qu'elle devait quitter son poste pour des raisons de « crédibilité, de sérénité dans la gestion des affaires ».

Les conditions de départ ne sont pas encore définies. Pour l'instant, aucun président intérimaire n'a été nommé. Le comité de régie d'entreprise du conseil d'administration soutiendra les gestionnaires et une équipe de transition sera mise en place rapidement, a indiqué M. Martin.

Le président du conseil d'ADM, qui est également président d'Alstom Canada, espère qu'un nouveau président et chef de direction sera en poste dans deux ou trois mois.

À court terme, ADM souhaite régulariser la situation juridique de l'usine de Bombardier à Mirabel sans pour autant compromettre le projet.

« Le conseil d'administration a été mis au courant du projet une fois l'entente de principe conclue avec Bombardier », a confirmé M. Martin.

« D'autres têtes vont-elles tomber ?

— On verra. C'est clair que le processus de communication avec le ministère des Transports doit être organisé d'une façon précise et rigoureuse », a-t-il répondu, laissant entendre que la responsabilité de communiquer avec le ministère n'était pas clairement attribuée. Malgré tout, le conseil d'administration n'entend pas mener de « chasse aux sorcières ».

En plus de poursuivre son programme d'expansion à Dorval, chercher du financement et rétablir de bonnes relations avec Ottawa, ADM a pour priorités de développer un programme accéléré du volet industriel de Mirabel. « Le conseil est d'avis que Mirabel est un site extraordinaire pour développer la vocation industrielle. En plus du site, il y a les mesures fiscales de M. Landry. (...) Le développement du volet passager, on peut dire que ce n'est pas la priorité de l'heure. »

Avis aux intéressés : ADM est à la recherche « d'un bon gestionnaire, un bon directeur général qui a une expérience des affaires, qui a de la vision, du leadership, du jugement. » La connaissance du monde aéroportuaire est un atout, mais pas une nécessité absolue, croit M. Martin.

« Les commentaires de Mme Pageau-Goyette mercredi ont mis de l'huile sur le feu », a indiqué le président du conseil d'administration ADM, Pierre Martin.



Photothèque ROBERT NADON, La Presse ©

Mercredi, Mme Nycol Pageau-Goyette a mis en doute publiquement la neutralité du ministre des Transports, David Collenette, « ministre de Toronto », dans le dossier de l'usine de Bombardier.

FÉLICITATIONS À NOS LAURÉATS



Brébeuf

Lors de la cérémonie de remise des diplômes et des mentions d'honneur de la cohorte 1998-2000, soirée présidée par Son Excellence Madame Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, 61 étudiantes et étudiants ont reçu leur diplôme du Baccalauréat International et 148 ont été honorés pour avoir terminé leur programme d'études collégiales avec très grande ou grande distinction. Le Collège tient à souligner l'excellence du dossier scolaire des meilleurs étudiants de chacun de ses programmes :

Arts et Lettres

Anne-Michèle Fortin, Marisa Curcio, Mélanie Millette

Sciences humaines

Julia Pinsonnault, Patrick Daignault, Marie-Soleil Roy

Sciences de la nature

Nazila Bettache, Florence St-Pierre, Quoc-Dien Trinh

Sciences, lettres et arts

Alexandra Morin, Laurence Robitaille, Catherine Awad

Programme conjoint Sciences de la nature et Musique

Cathie Guimond, Peggah Badii Hessari, Mathieu Gendron,

Programme conjoint Sciences humaines et Musique

Catherine Bouchard-Lavoie, Catherine G. Mercier, Ewelina Boczkowska

Baccalauréat International en Sciences humaines

Mathieu Leduc, Frédéric Yale-Leduc, Annie Gélinas

Baccalauréat International en Sciences de la nature

Maude Avril Leroux, Geneviève Bertrand, Alexandre Fortin

De plus, Nazila Bettache et Simon Leblond se sont mérité, respectivement, la Médaille du Gouverneur général et le Prix du Lieutenant gouverneur, pour leurs résultats scolaires exceptionnels et la qualité de leur dossier d'activités parascolaires.

Cours secondaire

Pour garçons de la 1^{re} à la 4^e secondaire, mixte en 5^e secondaire.

Examens d'admission pour la 1^{re} secondaire les samedis 28 octobre et 4 novembre 2000, à 9 h.

Téléphone : (514) 342-9342, poste 231
Télécopieur : (514) 342-2676
Courriel : diretu.secondaire@brebeuf.qc.ca

Portes ouvertes pour la 5^e secondaire le jeudi 8 février 2001 de 14h à 21h.

Cours collégial

Portes ouvertes le jeudi 8 février 2001, de 14 h à 21 h.

Téléphone : (514) 342-9342, poste 355
Télécopieur : (514) 342-1846
Courriel : admissions.collegial@brebeuf.qc.ca

Collège Jean-de-Brébeuf

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 1C1
Site Internet : <http://www.brebeuf.qc.ca>

THE NORTH FACE

SEMAINE

Economisez
110\$
Spécial 169⁹⁵\$
Régulier 279.95 \$

Economisez
350\$
Spécial 349⁹⁵\$
Régulier 699.95 \$

MANTEAU DEVIL'S THUMB THE NORTH FACE

- Manteau de taffetas de nylon antidéchirure laminé d'une membrane Gore-Tex Paclite (plus léger et compressible);
- renforts aux épaules et sur les côtés;
- ventilation au devant avec fermeture à glissière imperméable;
- deux poches napoléon;
- cordon d'ajustement à la taille et à l'ourlet;
- capuchon ajustable avec visière se roulant pour former un col.

PANTALON SENTINEL THE NORTH FACE

- Pantalon de laine polaire laminé d'une membrane Gore Windstopper;
- renforts de nylon Supplex Taslan au fessier et aux genoux;
- fermeture à glissière pleine longueur sur les côtés;
- une poche arrière;
- braguette.

Le dimanche 22 octobre de 11 h à 15 h à La Cordée

Les membres de l'expédition Everest Millénium seront sur place pour partager avec vous les récits de leur odyssee de plus de 1 000 km à travers le Népal et le Tibet.

LA CORDÉE

2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9
Métro Papineau Tél. : (514) 524-1106
Solde en vigueur jusqu'au 31 octobre 2000 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

SAVOIR ÊTRE DIFFÉRENT

NOTRE-DAME

Donnez à votre enfant toutes les chances de réussir et de faire partie d'une **classe à part !**

Pour réserver votre place aux examens d'admission ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec notre service d'information au numéro suivant : (514) 739-1739

EXAMENS D'ADMISSION
Samedi 28 octobre 2000
Dimanche 29 octobre 2000 à 13 h
Candidats 1^{re} secondaire

www.collegenotre-dame.qc.ca

LE PATHFINDER

À LA PUISSANCE 2001

■ MOTEUR V6 DE 250 CHEVAUX — LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE!
 ■ RADIO AM/FM/DC AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 100 WATTS ■ JANTES EN ALLIAGE 16 PO ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE ■ DISPOSITIF ANTI-BLOCAGE DES ROUES «TOUT TERRAIN» ■ CLIMATISEUR ■ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE ■ DIFFÉRENTIEL AUTO-BLOQUANT ARRIÈRE ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

409\$

PAR MOIS
 LOCATION 36 MOIS*
 OU FINANCEMENT À PARTIR DE **4,8%****



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 36 mois pour le Pathfinder XE 2001 (5CLG51 AAO). Acompte ou échange équivalent de 4995\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 4,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. †D'après des comparaisons avec l'année-modèle 2000. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

| SAINTE-ANNE-DES-PLAINES |

Un homme abattu pour avoir omis de remettre une guitare empruntée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une guitare empruntée et non remise serait à l'origine de la mort de Mike Tompkins, 31 ans, abattu d'une décharge de fusil, vers minuit jeudi, sur le balcon d'une maison située au 226, 5^e Avenue, à Sainte-Anne-des-Plaines.

QUATRE PERSONNES seraient responsables de cet assassinat. Un adolescent de 17 ans a été arrêté peu de temps après le crime et il devrait comparaître en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec aujourd'hui à Saint-Jérôme. En fin d'après-midi, l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec a appréhendé un adulte qui sera lui aussi traduit devant les tribunaux aujourd'hui. D'autres arrestations seraient imminentes.

La victime aurait gardé en sa possession l'instrument de musique en question. Une somme d'argent minime pourrait aussi être en cause dans cette tragique histoire.

Nouvellement arrivée comme locataire à cet endroit, Tompkins se trouvait à l'intérieur de la maison avec d'autres personnes, dont deux enfants et son amie, lorsque la sonnette s'est fait entendre.

Il s'est dirigé vers la porte où il y a eu altercation verbale, puis un coup de feu a été entendu.

Les personnes demeurées à l'intérieur sont rapidement sorties et ont vu Tompkins grièvement blessé. L'une d'elles a brièvement tenté de rattraper l'un des agresseurs en courant. Quant à la victime, elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, où elle a succombé à ses blessures, dès son arrivée.

Après avoir été informée du décès, la direction de la police régionale Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion a demandé l'assistance de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ.

Dès l'annonce qu'un meurtre venait d'être commis à Sainte-Anne-des-Plaines, les médias ont immédiatement pensé qu'il pouvait être relié aux deux attentats commis plus tôt cette semaine à Terrebonne, ville voisine. Mais il n'en était rien. Dans cette municipalité, un groupe de motards tente en effet de prendre possession de bars afin d'y vendre des stupéfiants et rencontre de l'opposition de la part des tenanciers.

L'un d'eux, Francis Laforest 29 ans, a payé son refus de sa vie. Propriétaire avec ses frères du bar McTavish, il faisait la vie dure aux motards et, mardi, il a été battu à coups de bâton de baseball. Cliniquement mort, sa famille a convenu de débrancher jeudi l'appareil qui le maintenait en vie. Les propriétaires du bar Don Quichotte, situé en diagonale avec le McTavish, ne veulent pas non plus des revendeurs de drogue dans leur établissement et, mercredi matin, l'endroit a été rasé par les flammes.

Un meurtre qui n'a rien à voir avec les motards qui sévissent dans la région.

Platine et diamant

Qualité V.V.S., couleur "D-E"

25 pts.	Vente	1588 \$
50 pts.	Vente	5288 \$

Sondage Léger & Léger 4 années consécutives

le Parchemin
 DEPUIS 1966

Place des Arts, 175 rue Ste-Catherine Ouest, (514) 849-8333
 Métro Berri-UQAM, 505 rue Ste-Catherine Est, (514) 845-5243

MATELAS

SIMMONS **Sealy**

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
 Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
 Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
 Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

EXCLUSIF

Luxeux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

POUR FEMMES ET HOMMES

Tailles régulières et petites

Directement du fabricant

Manteaux en peau d'agneau reversé (Shearling)

Robert Arnold

OUVERT Samedi de 9 h 30 à 15 h 30
 Lun. au vend. de 12 h à 18 h

9250, av. du Parc (angle Chabanel)
 Local 450 • Tél. : 387-5495

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A7 manquante

Québec veut « vérifier les consensus » après 23 ans de loi 101



DENIS LESSARD

QUÉBEC – Pas de poudre, et surtout pas de feu. Gérald Larose se garde bien de faire sauter la poudre linguistique au Québec avec ses états généraux sur la langue dont les audiences publiques commencent le 1^{er} novembre.

Selon lui toutefois, on constate « un effritement, une érosion » de l'attraction du français auprès des néo-Québécois. « La pression sur le français s'est accentuée », dit-il. Mais les Québécois ne s'inquiètent guère du contexte linguistique ; après 23 ans, ils considèrent la loi 101 « comme de l'acquis, comme une convention collective », constate-t-il.

« On ne fait pas ces états généraux pour la parade. On les fait pour plusieurs années, les années 2000 seront celles des grandes transformations sociales et économiques. Si on est partisan d'une identité québécoise francophone, il faut se mettre les yeux vis-à-vis des trous », a-t-il lancé dans une entrevue accordée à *La Presse*. Déjà, le mandat du gouvernement est limpide : procéder à l'examen d'une refonte globale de la Charte.

Il y a douze ans, l'ancien président de la CSN était monté aux barricades pour réclamer que le gouvernement Bourassa s'en tienne à l'unilinguisme français dans l'affichage. Aujourd'hui nommé timonier de la réflexion sur la langue, l'homme de confiance de Lucien Bouchard souligne que « l'environnement a bien changé » au cours de la dernière décennie.

La mondialisation de l'économie, trop souvent, a le dos large : « La globalisation prend le beurre à la poignée », lance-t-il et sert souvent d'excuse pour justifier l'utilisation de l'anglais dans toute l'Amérique du Nord, sans égard à un minuscule marché québécois. « Si on veut être respecté, observe l'ex-syndicaliste, il faut déployer des efforts. Le néo-libéralisme veut faire table rase de toutes les entraves. La culture, la langue sont des entraves pour ce rouleau compresseur. »

L'émergence des nouvelles tech-

nologies, la mondialisation du commerce et les brassages des populations, autant d'éléments qui échappaient à Camille Laurin quand il a conçu la loi 101 : « Il faudra singulièrement revoir la Charte pour l'ajuster à ces nouvelles réalités », prédit Larose.

Ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin dit s'attendre à ce que les états généraux, « un exercice surtout pédagogique », proposent une réforme en profondeur de la Charte.

Il s'agit avant tout « de mettre à jour, de simplifier et de clarifier » un texte qui a été adopté il y a 23 ans. Au fil du temps, on a multiplié les modifications, « et c'est devenu très difficile de l'interpréter, sans avoir avec soi deux avocats et trois conseillers », dira M^{me} Beaudoin.

Larose abonde dans le même sens : « L'approche est actuellement hyperjuridique, c'est nettement déficient, cela a dépassé l'approche sociale ou politique » des problèmes linguistiques, déplore-t-il. « On est trop défensif, on s'appuie sur la loi pour empêcher des choses alors qu'il faut être proactif », dira Larose. On pourrait, par exemple, viser à franciser les entreprises par grands secteurs plutôt que de faire des enquêtes à la pièce pour déterminer, ou non, un certificat de francisation.

Coïncidence, en entrevue, la présidente de l'Office de la langue, Nicole René, ira exactement dans le même sens : elle se dit « inquiète » du niveau de « complexité » qu'a atteint notamment l'application du droit de travailler en français — or, 40 % des articles de la Charte portent sur le français au travail. Les états généraux « permettront au gouvernement de vérifier les consensus », observe M^{me} René.

Sur le visage français de Montréal, Louise Beaudoin ne voit pas de problèmes émerger — « c'est une perception, j'en conviens ». Gérald Larose, lui, pense le contraire : « Dans certains coins de Montréal ou même du Vieux-Québec, cela n'a rien à voir avec une culture francophone », dira-t-il. L'avis récent du Conseil de la langue, qui cautionnait les *Second Cup* et les *Home Hardware*, indentifiait des coins de la métropole où l'anglais dominait nettement.

Manoeuvre politique ?

Pour plusieurs, ces états généraux restent un geste lancé en pâture aux militants au dernier congrès de mai — surtout en nommant un président fort comme Gérald Larose, M. Bouchard s'assurait que

l'exercice ne dérapera pas au printemps. En repoussant la question toujours controversée de la langue à un forum ultérieur, M. Bouchard pouvait traverser sans chahut le congrès — l'exercice de 1996 avait été pour lui douloureux, il avait dû faire face à une fronde, essentiellement montréalaise, qui réclamait que Québec abolisse la loi 86, rétablisse l'affichage unilingue français et freine l'accès des allophones et des francophones au réseau collégial anglophone.

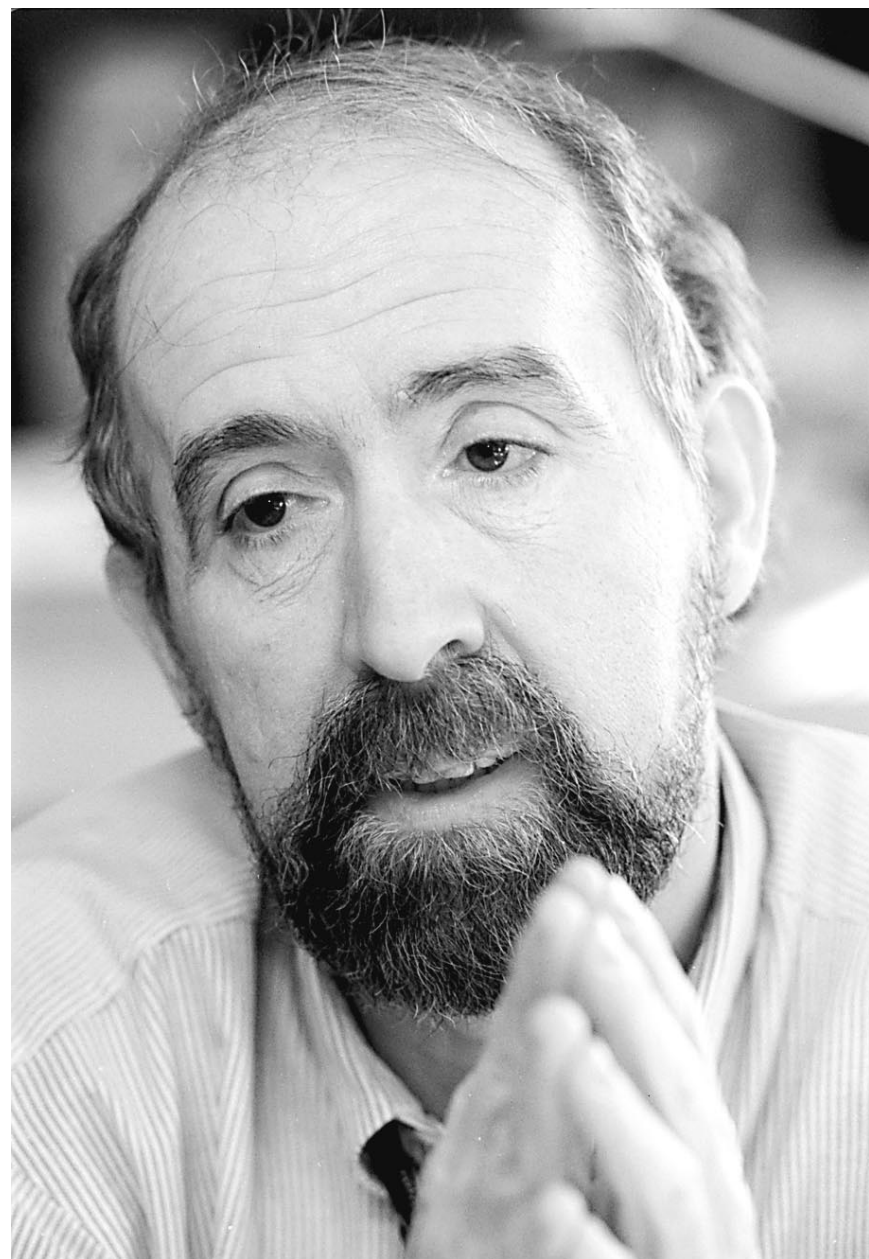
Au congrès de mai dernier, ces mêmes demandes sont réapparues, identiques. On les aiguilla vite vers la grand-messe qu'officiera M. Larose. « Ce sera un exercice utile, la langue est devenue un tabou bien qu'il y ait un réel déclin », observera Mario Beaulieu, président régional des 14 comtés de Montréal-Centre qui déposera un mémoire distinct de celui du PQ.

« Il faut arrêter de jouer à l'autruche et regarder la réalité en face », dira M. Beaulieu. Les transferts vers l'anglais atteignent 75 % dans l'île de Montréal ; dans l'ensemble, les transferts vers le français étaient de 25 % en 1971, ils atteignaient 40 % en 1990 ; on est donc encore loin de l'objectif de 90 %. « Avec le déclin de la population francophone dans l'île de Montréal, ajoute-t-il, on risque de ne plus avoir la masse critique nécessaire. »

« C'est différent si on tient compte de ceux qui sont arrivés depuis l'adoption de la Charte, eux passent majoritairement vers le français », explique Pierre-Étienne Laporte, critique du Parti libéral sur la langue. Pour ce sociologue qui a longtemps présidé l'Office, puis le Conseil de la langue, « c'est clair que ces états généraux ont été lancés sur des motifs suspects, partisans. Il n'y a actuellement aucune demande sociale, aucune pression pour la tenue d'un tel forum, la question linguistique est au beau fixe ». Le PLQ n'ira pas témoigner aux états généraux.

Des jeunes

Les audiences régionales s'ouvrent le 1^{er} novembre à Québec. Durant la première semaine de novembre, la caravane linguistique passera par l'Estrie, la Montérégie et Laval. Dans la dernière moitié de novembre, on sillonnera l'Est du Québec pour revenir en Mauricie et en Outaouais au début décembre. Du 11 au 13 décembre, la tournée siégera à Montréal. Suivront des « journées thématiques » au début de 2001 et des « assises nationa-



Photothèque ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

La mondialisation de l'économie a, trop souvent, le dos large, estime Gérald Larose. À quelques jours du début des états généraux, l'ex-syndicaliste constate « un effritement, une érosion » de l'attraction du français auprès des néo-Québécois.

les » en mars. Gérald Larose doit remettre son rapport en mai.

Outre M. Larose, la composition des états généraux est une brochette bigarrée, le secrétaire Jean-Claude Corbeil était déjà un lieutenant de Camille Laurin au moment de l'adoption de la loi 101. « C'est un dur », dira Laporte.

Pour M^{me} Beaudoin, Québec a tenu à ce qu'un bon nombre de jeunes siègent au sein de la table ronde, « ce sont eux qui vont vivre avec la Charte », rappelle-t-elle. Stéphane Éthier, avocat, l'écrivain Stanley Péan et la jeune féministe Marie-Claude Sarrazin n'ont pas atteint la quarantaine.

Le secteur de l'éducation est représenté par une présidente de commission scolaire, Josée Bouchard, d'Alma. Une spécialiste, Hélène Cajole-Laganière, oeuvre dans le secteur linguistique depuis près de 30 ans. Patricia Lemay, de Culinar, représente le secteur privé, et Norma Lopez-Therrien, les communautés culturelles.

Les anglophones ont deux voix, mais M^{me} Beaudoin a clairement opté pour la pédale douce ; Gary Richards, président de l'Association des Townshippers (6000 mem-

bres), est un de ces anglophones qui adhèrent aux objectifs de la Charte de la langue, Dermot Travis, du Forum Action Québec, travaille depuis six ans à établir des ponts entre les deux communautés linguistiques.

Pour Anthony Housefather, président d'Alliance Québec, « la communauté anglophone n'a pas eu la chance de choisir ses représentants. On a quelqu'un qui ne vient pas de Montréal, M. Richards, et les points de vue de M. Travis ne rejoignent personne de la communauté », lance Housefather. « Les Townshippers sont la plus grosse association d'anglophones », réplique Louise Beaudoin. « M. Travis est plus représentatif que M. Housefather ou M. Howard Galganov », riposte M. Larose.

Alliance Québec va participer en témoignant aux audiences, bien que l'organisme ait ses doutes sur les desseins du gouvernement.

« On veut faire notre part pour le français, mais Québec devrait reconnaître que nous avons aussi des craintes sur l'avenir de notre communauté », dira M. Housefather.

Dormez comme un bébé...

...Après avoir payé le **PLUS BAS PRIX** en ville pour un matelas Sealy ou Simmons, rien de plus facile.

Nous vous offrirons 10 %*

SI VOUS TROUVEZ LA MÊME MARCHANDISE AILLEURS À PLUS BAS PRIX, NOUS RESPECTERONS NON SEULEMENT CE PRIX MAIS VOUS ACCORDERONS UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10 %!

Un bonus extra!

- 1 LIVRAISON GRATUITE
- 2 INSTALLATION GRATUITE
- 3 CADRE DE LIT GRATUIT
- 4 RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS



Sealy Posturepedic



Le Sealy Posturepedic™ vous offre plus de soutien et de confort. Le sac Sealy Posturepedic™ exclusive assure un sommeil maximal. *Rabais exclusif l'automne. Voir dossier le meilleur support.

LE CHARMEUR

À partir de **169\$**

CHIRO POSTURE

À partir de **199\$**

ROYALE ULTIMA

À partir de **269\$**

POSTUREPEDIC

À partir de **299\$**

LA SALLE

À partir de **369\$**

TRADITION

À partir de **499\$**



SIMMONS CANADA INC.

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

BEAUTYSLEEP EVASION

À partir de **199\$**

BEAUTYSLEEP EMOTION PLUS

À partir de **299\$**

BEAUTYREST DELUXE

À partir de **449\$**

BEAUTYSLEEP IRIS HI-LOFT

À partir de **499\$**

BEAUTYREST SUPREME

À partir de **599\$**

W.C. DUAL COMFORT

À partir de **799\$**

MATELAS « PAYEZ ET EMPORTEZ », À PARTIR DE 39⁹⁵\$

Garantie « 30 nuits » sans condition ou argent remis

De plus... NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN! **OU** NOUS PAYONS LA TVQ ET LA TPS*

Offre limitée
Sur présentation de ce coupon recevez un **rabais de 10 %** sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre.
Date d'expiration : le 30 novembre 2000

LITS EN LAITON ET EN FER
Plus de 1-000 modèles et couleurs aux plus bas prix garantis!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre ROCKLAND 341-7810 | Place Portobello BROSSARD 671-2202 | Les Galeries LAVAL 681-9090 | Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

* Nous vous accorderons une réduction équivalente à la TPS et la TVQ. 2865590

Un «touriste sexuel» écope sept ans de prison

Un Français est condamné à Paris pour le viol d'une fillette en Thaïlande

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS - La sentence a été relativement sévère, et il s'agit probablement d'une première en Occident. Un «touriste sexuel» français a été condamné hier soir à Paris à sept ans de prison pour le viol d'une fillette de 11 ans, commis en Thaïlande en février 1994. La sentence maximale était de 20 ans. Le procureur avait demandé 10 ans de réclusion.

Un procès «exemplaire», selon les représentants de plusieurs associations de défense de l'enfance, dont l'UNICEF, qui s'était impliqué directement en faisant venir à ses frais la victime du viol, aujourd'hui âgée de 18 ans, qui a assisté au procès. «C'est un signal fort en direction de ces touristes sexuels qui s'imaginent pouvoir assouvir leurs fantasmes en toute impunité si cela se passe dans un pays comme la Thaïlande», a déclaré l'avocate de l'UNICEF au palais de justice de Paris.

Ce procès est d'autant plus exceptionnel qu'il est rarissime que des preuves soient réunies contre un délinquant sexuel ayant opéré dans un pays lointain comme la Thaïlande, où règnent la pauvreté et la corruption, et où, de l'avis d'Interpol, la police locale ne manifeste aucun zèle dans la recherche des délinquants, lorsque par hasard une police occidentale a ouvert une enquête.

Dans le cas d'Amnon Chemouil, un Français d'origine algérienne de 48 ans, employé des transports parisiens, c'est seulement une incroyable imprudence qui a permis de monter contre lui une preuve irréfutable.

L'homme était allé à plusieurs reprises en Thaïlande, plus exacte-

ment à Pattaya, «une ville qui est au sexe ce que Las Vegas est au jeu», selon un policier français. Il y fréquentait semble-t-il des prostituées professionnelles et majeures. Mais cette fois-là, en 1994, il avait cédé à la «curiosité» et accepté la proposition d'un pédophile suisse avéré qui l'avait emmené dans une chambre où une jeune femme avait amené sa nièce, âgée de 11 ans.

Chemouil, qui avait une personnalité trouble, mais semble n'avoir jamais été vraiment un pédophile, dit «avoir perdu ses repères». «Je m'attendais à une professionnelle de 15 ans, j'ai vu une fillette apeurée», dit-il. Par «lâcheté», il n'a pas reculé et s'est fait faire une fellation. Pendant ce temps le Suisse filmait en vidéo.

En arrêtant le pédophile en 1997, la police suisse avait trouvé la cassette, preuve accablante transmise à la police française, qui avait retrouvé Chemouil... et chez lui une copie de la même cassette. Chemouil ne fait aucune difficulté pour avouer et se déclare même «soulagé» d'avoir été démasqué.

Après huit mois de détention préventive, puis trois ans de liberté surveillée, c'est un accusé submergé par le repentir qui s'est présenté devant les assises de Paris jeudi et hier. Refusant même de faire citer en sa faveur des témoins de moralité, «pour ne salir personne d'autre que moi avec cette affaire». Et acceptant à l'avance le verdict du

jury, «qui fera partie de ma rédemption».

Vu le comportement exemplaire depuis trois ans de Chemouil, qui avait tenu à avouer son crime à ses collègues de travail et suivi une longue thérapie, son avocat demandait une peine «adaptée», par exemple de la prison avec sursis avec suivi médical. Le visionnement à huis clos par le jury de la cassette a eu un effet dévastateur. Même si, par ailleurs, on découvrirait hier que l'accusé lui-même avait été victime de viols répétés de la part d'un voisin en Algérie, alors qu'il avait sept ans...

Par un macabre concours de circonstances, ce procès coïncidait avec celui — en cours — de deux «affreux, sales et méchants», les frères Jourdain, accusés du viol et du meurtre de quatre adolescentes, enlevées de force pendant le carnaval, dans un petit bled paumé du nord de la France.

Dans la région voisine du Pas-de-Calais, toujours dans la journée d'hier, on apprenait l'arrestation d'un couple du genre frères Jourdain, qui avait pendant plus d'une année prostitué leur propre fille âgée de sept ans, déficiente mentale, qu'ils «prétaient» à des voisins pour de l'argent. Butin

avoué par le père : 96 000 francs, soit un peu moins de 20 000 \$. Les crimes sexuels ne sont sans doute pas plus nombreux aujourd'hui qu'hier et en France plus qu'ailleurs. Mais de toute évidence, enseignants, éducateurs et médias y sont plus sensibilisés.

«C'est un signal fort en direction de ces touristes sexuels qui s'imaginent pouvoir assouvir leurs fantasmes en toute impunité si cela se passe dans un pays comme la Thaïlande», a déclaré l'avocate de l'UNICEF.



Monique Pelletier, avocate de la jeune Thaïlandaise qui a été violée par un Français alors qu'elle avait 11 ans, quitte le palais de justice de Paris après que l'accusé, Amnon Chemouil, eut été condamné à sept ans de prison.



Collège Bourget

Une école dans la nature...

Cours primaire et secondaire complets.

- ✦ Pensionnat et externat pour filles et garçons dirigés par les Clercs de Saint-Viateur.
- ✦ Enseignement de l'espagnol, de l'anglais enrichi et initiation à l'informatique dès la 1^{re} secondaire.
- ✦ Animation culturelle et pratique de 13 sports différents de façon organisée en plus des sports libres.
- ✦ Transport quotidien et de fin de semaine.
- ✦ Animation pastorale privilégiée grâce au projet éducatif chrétien.
- ✦ Encadrement de qualité: animateurs, titulaires, études surveillées, récupération à l'horaire, nombreux parascolaires.

TEST DE CLASSEMENT (1^{re}, 2^e et 3^e secondaire)
 Le samedi 28 octobre et le samedi 2 décembre dès 9h.



Rigaud (Vaudreuil) **(450) 451-0815**
 Site internet: www.collegebourget.qc.ca

Deux policiers dominicains inculpés pour le viol d'un Français

Associated Press

SAINT-DOMINGUE — Deux policiers ont été inculpés dans le cadre du viol d'un Français dans un commissariat en République dominicaine, a annoncé hier un porte-parole de la police.

Un policier dominicain, dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé pour viol. Jeudi, un autre policier, Hilton Paredes Rodriguez, avait été inculpé pour complicité de viol après avoir été identifié par la victime comme l'officier qui l'avait menacé de son arme durant l'agression.

Un médecin a établi que le Français avait

été violé, selon le communiqué de la police.

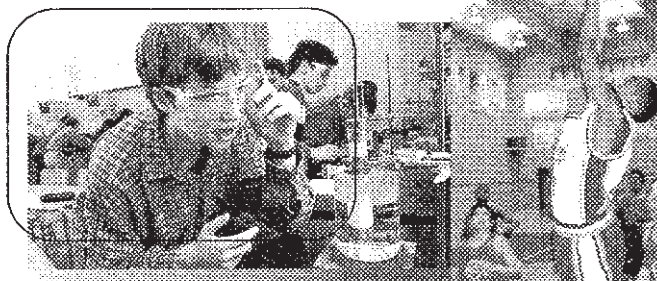
La victime dit avoir subi cette agression le 7 octobre après avoir été emmené au commissariat de San Pedro de Macoris à la suite d'un accident de la circulation. Le Français a raconté aux enquêteurs que les policiers avaient exigé 15 000 pesos (1300 \$CAN) pour ne pas le verbaliser alors que les papiers de son véhicule n'étaient pas en règle. Ensuite, il se serait rendu aux toilettes et un officier en civil l'aurait alors forcé sous la menace de son arme à se déshabiller avant qu'un autre policier ne le viole.

Trois autres policiers sont en garde à vue dans cette affaire.

Brébeuf

Ma vie, mon collège

Une formation solide pour atteindre le meilleur de soi-même



Cours secondaire

Pour garçons de la 1^{re} à la 4^e secondaire. Programme sportif varié et performant; 13 sports de choix et un programme de sports Élite qui regroupe 230 élèves. Résidence: deux élèves par chambre.

Examen d'admission pour la 1^{re} secondaire: les samedis 28 octobre et 4 novembre 2000 à 9 h.

Téléphone: (514) 342-9342, poste 231
 Télécopieur: (514) 342-2676
 Courriel: directu.secondaire@brebeuf.qc.ca

Cours collégial

Portes ouvertes le 8 février 2001, de 14 h à 21 h.
 Téléphone: (514) 342-9342, poste 355
 Télécopieur: (514) 342-1846
 Courriel: admissions.collégial@brebeuf.qc.ca

Collège Jean-de-Brébeuf

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 1C1
 Site Internet: www.brebeuf.qc.ca

TOUJOURS

Avalanche



-25 °C

Parmi les favoris, ce parka isolé avec le THERMOLITE® Plus de Dupont, qui offre une plus grande capacité isolante pour une épaisseur moindre.

Disponible pour homme et femme

Couleurs : sable, canneberge, bleu saphir, bleu nuit, noir

319 \$

Quantité limitée

Chicoutimi
250 Racine E.
418-545-2251

Québec
710 Bouvier
418-624-9088

Ste-Foy
Place de la Cité
418-654-1774


Montréal
1610 St-Denis
514-849-4100

Laval
Centre Décor 440
3812 autoroute 440 O.

Brossard
8025 Boul. Taschereau
450-462-3389

accord D
Desjardins

TOUJOURS



chlorophylle
h. tech.

Dépeupler les prisons en créant un tribunal pour les malades mentaux

MATHIEU PERREAULT

VICTORIA, Colombie-Britannique — Le ministère de la Justice de l'Ontario a ouvert, en 1998 à Toronto, un tribunal spécialisé pour les accusés souffrant de maladie mentale, et la Colombie-Britannique s'apprête à faire de même à Vancouver. Suivant un modèle inventé voilà dix ans en Floride, des juges, des procureurs et des agents de probation recevront des rudiments de psychiatrie pour mieux déterminer les traitements requis et le risque de récidive violente.

Au Québec, la maladie mentale est prise en compte avant l'arrestation par les policiers, et après la condamnation, dans le prononcé de la sentence. Certains accusés sont aussi jugés inaptes à subir leur procès. « L'idée de tenir compte des troubles psychiatriques durant le procès, avant le jugement, semble intéressante, dit Me Johanne Marcéau, l'avocate qui s'occupe du dossier des psychiatrisés au ministère de la Justice du Québec. Mais nous n'avons jamais envisagé un tel tribunal. » Au Québec, 300 personnes sont déclarées chaque année inaptes à subir leur procès, ou coupables, mais non responsables.

« En plus du tribunal pour accusés psychiatrisés, nous voulons mettre sur pied des équipes juridiques pour les 70 cours provinciales de Colombie-Britannique », a expliqué, début octobre en marge du congrès de l'Association canadienne de psychiatrie à Victoria, le psychologue James Ogloff, de l'Université Simon Fraser, qui représente les Services correctionnels provinciaux dans un comité interministériel étudiant le dossier. « Certains juges, procureurs et agents de probation recevraient de la formation. »

L'un des patients de M. Ogloff souffre par exemple de phobie sociale. Il ne peut envisager un travail, ni même des visites à l'aide sociale. « Il ne sortait que la nuit. Pour vivre, il forçait les portières des voitures et volait la monnaie. Avec les pièces de 1 \$ et 2 \$, il se faisait cinq ou six dollars par voiture. » S'il n'avait pas été évalué après son arrestation, l'homme serait devenu un habitué des palais de justice. Avec de l'aide, il parvient à recevoir des chèques d'aide sociale.

Un cas survenu ce printemps en Colombie-Britannique illustre au



Photothèque La Presse/©

André Dallaire, qui avait été accusé de tentative de meurtre après avoir envahi la résidence officielle du premier ministre Jean Chrétien, armé d'un couteau, a été jugé inapte à subir son procès.

contraire les dangers que court la population. David Trott, 20 ans, est abonné aux hôpitaux psychiatriques et aux prisons depuis son adolescence. En janvier, il a été arrêté pour vol de voiture. Le juge d'une petite ville recommande son évaluation psychiatrique. Le dossier traîne. En mai, l'avocat de Trott et la Couronne s'entendent pour le faire condamner à quatre mois de prison, ce qui lui vaut une libération immédiate, puisque la prison avant procès compte double.

Trott se lie d'amitié avec un père de famille, qui se fie à lui pour reconduire ses enfants à l'école. Un matin, la fourgonnette familiale tombe en panne en chemin pour l'école. En marchant vers le garage avec la fille de son ami, Trott décide de la violer et de la tuer. « Je ne crois pas que ce soit un pédophile, dit M. Ogloff. Il semble avoir de la schizophrénie, d'autres troubles psychiatriques. Une évaluation aurait peut-être permis de constater le risque de violence. Trott était notamment agressif envers son agent de probation. Au moins, il aurait été traité. » Pour chaque cas comme Trott, qui a brisé la vie d'une famille, il y a une centaine de cas d'abus envers les malades, selon M. Ogloff.

La maladie mentale est souvent confondue avec une tendance cri-

minelle et un manque de repentir. Un psychiatrisé est plus susceptible qu'un prisonnier sain d'esprit de se voir refuser une libération conditionnelle, selon M. Ogloff. « Or la plupart des malades mentaux sont plus susceptibles de commettre de petites infractions, des menaces ou du vol de nourriture, qu'un crime violent. »

Pour le même comportement dérangeant, un psychiatrisé est plus susceptible d'aller en prison, et une psychiatrisée à l'hôpital. La même inconstance se retrouve dans le travail des policiers, selon M. Ogloff : ils sont plus susceptibles d'emmener à l'hôpital un malade mental qui dérange s'ils l'appréhendent au début de leur quart de travail, parce qu'ils ne veulent pas que leur retour à la maison soit retardé par l'attente aux urgences.

Pourtant, le risque de récidive avec violence est moins élevé chez les psychiatrisés : 12,5 %, contre 37,7 % chez les condamnés sains d'esprit, dit M. Ogloff. Une liste de symptômes, comme les hallucinations ou la manie, permet aux psys de reconnaître les fous dangereux. De même, les condamnés fous qui n'abusent pas des drogues et de l'alcool sont trois fois moins susceptibles de récidive violente que les criminels qui en abusent.

Depuis la grande désinstitutionnalisation des années soixante, qui a vu le nombre de patients hospitalisés passer de 60 000 à 20 000 au Canada en 1995, la population carcérale ne cesse d'augmenter. M. Ogloff croit qu'il y a un lien. Au Canada, de 10 à 15 % des prisonniers ont des troubles mentaux. Il y a deux fois plus de patients psychiatrisés dans les hôpitaux qu'enfermés dans les prisons. Aux États-Unis, c'est le contraire : deux fois plus de psychiatrisés emprisonnés qu'hospitalisés. Selon M. Ogloff, il faut encore réduire le nombre de psychiatrisés emprisonnés, s'ils ne présentent pas de risque de violence inacceptable pour les hôpitaux. « Ils sont beaucoup mieux traités dans un hôpital de 800 patients où il y a 60 psys, que dans le bloc psychiatrique d'une prison, où il y a un psychologue à demi-temps. »

Sans compter que les psychiatrisés sont traumatisants pour leurs voisins de cellule et les gardiens. Voir un prisonnier se suicider ou se mutiler n'est jamais plaisant, même pour un voleur ou un meurtrier.

Lautotraitement chez les drogués

MATHIEU PERREAULT

Depuis la fermeture des asiles, dans les années soixante, le marché de la drogue a connu un boom sans précédent. Pour beaucoup de psychiatres, les deux tendances sont liées.

« IL EST DIFFICILE de prouver que la désinstitutionnalisation a fait augmenter la consommation globale de drogue, dit le psychologue James Ogloff, de l'Université de Victoria. Mais on sait que les abords des hôpitaux psychiatriques sont des bons terrains pour les revendeurs. Les patients prennent souvent de l'alcool, de la drogue, ou fument pour s'autotrainer. La nicotine, par exemple, semble réduire certains symptômes de la schizophrénie. Avec les intoxicants, les psychiatrisés sombrent dans le crime et baissent dans l'échelle sociale. »

De nombreux psychiatres rencontrés à la conférence de Victoria utilisaient le terme « autotraitement » comme un euphémisme, pour décrire les beuveries et l'abus de drogue de leurs patients. Dans un atelier sur le stress post-traumatique, l'alcoolisme était décrit non pas comme un trouble en soi, mais comme un « autotraitement » qui empêche souvent le bon diagnostic d'être posé.

La psychologue Sheilagh Hodgins, de l'Université de Montréal, est plus circonspecte. « Pour des raisons mal comprises, les psychiatrisés prennent davantage d'alcool et de drogue, explique-t-elle dans son bureau de la rue Vincent-d'Indy. Mais rien ne permet de conclure qu'il s'agit d'automédication. Simplement, quand la vie d'une personne ne va pas bien, qu'elle n'a pas d'amis, de parents, d'emploi, elle est plus à risque d'abuser de ces substances. Il y a aussi d'importantes différences selon le pouvoir d'achat des psychiatrisés. En général, ils sont pauvres, mais en Scandinavie, ils ont des pensions plus généreuses, donc plus d'argent pour consommer de l'alcool et de la drogue. Tout dépend aussi de la disponibilité des

drogues. Pour diminuer la toxicomanie chez les psychiatrisés, certains États, comme l'Allemagne, les installent à la campagne plutôt qu'à la ville. »

Deux cas de figure extrêmes peuvent se produire en cas de désinstitutionnalisation, dit Mme Hodgins. Si les internés sont mis à la porte de l'asile sans soutien, avec en poche seulement une prescription et un rendez-vous pour la clinique externe, il y a fort à parier qu'ils se drogueront en grand nombre. Une étude suédoise montre que 22 % des psychiatrisés mâles ont un problème d'alcool ou de drogue, contre 7 % des non psychiatrisés ; chez les femmes, ces chiffres sont de 9 % et 2 %. Mais si une équipe est chargée de trouver un foyer et une occupation qui convient au patient, et de l'appeler chaque jour pour vérifier qu'il prend ses médicaments et que tout va bien, l'usage de « substances psychoactives » pourrait bien baisser jusqu'au niveau moyen de la population.

Pour vérifier cette dernière hypothèse, Mme Hodgins fait partie d'une étude internationale (Finlande, Allemagne, Suède et Colombie-Britannique) qui évaluera l'impact de divers programmes de soins psychiatriques en communauté sur le taux de criminalité et d'abus de drogue des psychiatrisés. « C'est la première étude aussi large sur les programmes en communauté », dit-elle.

Un groupe de psychiatrisés criminels est particulièrement visé : ceux qui ont eu des « comportements antisociaux », comme la délinquance, avant de montrer des symptômes de maladie psychiatrique. « Ce sont eux qui prennent le moins leurs médicaments, qui abusent le plus de l'alcool et de la drogue, dit Mme Hodgins. Nous évaluons la possibilité de détecter à partir de cheveux la prise de médicaments, de drogue et d'alcool. Ça nous éviterait les échantillons d'urine. » Mme Hodgins pense même que la technique capillaire permettra de détecter le moment où la substance a été prise, un peu comme les cerclés d'un tronc d'arbre montrent les événements qui sont survenus à différents moments de son existence.

SANS MAÎTRISE, LA PUISSANCE N'EST RIEN



ÉPROUVÉS JUSQU'À LA LIMITE PAR LES MEILLEURS MAGAZINES AUTOMOBILES, LES PNEUS D'HIVER PIRELLI ALLIENT DE FAÇON REMARQUABLE CONFORT ET TRANQUILITÉ D'ESPRIT SOUS LES PLUS Rudes CONDITIONS.



www.ca.pirelli.com

POUR LE DÉTAILLANT PIRELLI LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES.

Les Alignements Western inc.
6645, De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
(514) 484-8144

Pneus Concept Granby
483, boul. Boivin
Granby (Québec)
(450) 378-9915

Pneus Médé inc.
196, Valois
Vaudreuil-Dorion (Québec)
(450) 455-4015

Pneus Sabourin inc.
366, Bethanie
Lachute (Québec)
(450) 566-6273

Canada Tire inc.
7315, Mountain Sights
Montréal (Québec)
(514) 731-7811

Suspension d'Auto Sorel inc.
235, rue Roi
Sorel (Québec)
(450) 743-5577

Pièces d'Automobile Probec inc.
6175, boul. Léger
Montréal-Nord (Québec)
(514) 324-4110

Les Pneus St-Eustache inc.
402, boul. Sauvé
St-Eustache (Québec)
(450) 472-5600

Fredette Pneus et Mécanique inc.
6661, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
(514) 256-7501

Centre du Pneu Sylvain inc.
1595, Chemin Gascon
Terrebonne (Québec)
(450) 471-3345

Gougeon & Frère Ltée.
1095, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
(819) 478-1488

Les Pneus Marchand inc.
384, Beaudry Nord
Joliette (Québec)
(450) 759-5600

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A11 manquante

Abandon du projet d'enfouissement de déchets à la mine Adams

COLIN PERKEL
Presse Canadienne

TORONTO — Le projet d'enfouissement des déchets de Toronto dans une mine abandonnée du nord de l'Ontario a été annulé, hier, et le maire Mel Lastman a annoncé que la municipalité tenterait de conclure une entente pour faire transporter ses ordures par camion au Michigan.

La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme par les nombreux opposants au projet, qui craignaient que la mine ne contamine les cours d'eau et les lacs de la région. Plusieurs douzaines de manifestants ont bloqué récemment la voie ferrée menant au site controversé.

Les coûts imprévisibles ont semblé constituer un élément déterminant dans la décision qu'ont prise les autorités de Toronto. La responsabilité potentielle de la transaction de 1 milliard conclue avec Rail Cycle North, pour transporter les déchets à la mine Adams, près de Kirkland Lake, en Ontario, était devenue trop lourde, a déclaré le maire Lastman.

Le projet controversé aurait permis d'expédier les déchets de Toronto, dont le lieu d'enfouissement actuel est saturé, à la mine Adams, située à 600 kilomètres au nord de Toronto.

Les partisans affirmaient qu'il permettrait de créer des emplois dans la région de Kirkland Lake, mais les défenseurs de l'environnement, les premières nations et plusieurs Québécois soutenaient qu'il aurait des conséquences catastrophiques pour l'environnement.

Le député de Témiscamingue à l'Assemblée nationale, Rémy Trudel, s'inquiétait de la conversion de la mine désaffectée en lieu d'enfouissement, craignant que des écoulements toxiques provenant de ces déchets ne rejoignent la rivière Blanche et de là, ne soient rejetés dans le lac Témiscamingue, qui sert de frontière entre le Québec et l'Ontario.

Pour sa part, le député bloquiste Pierre Brien avait critiqué sévèrement le projet, estimant qu'il avait pu y avoir un troc secret entre les gouvernements québécois et ontarien dans le dossier.

Le député péquiste d'Abitibi-Ouest, François Gendron, avait jugé par la suite que son collègue fédéral était allé un peu loin à cet égard.

Les protestataires avaient pressé Ottawa d'intervenir en ordonnant une évaluation environnementale fédérale.

Le ministre ontarien de l'Environnement, Dan Newman, affirmait pour sa part que la province avait déjà réalisé une évaluation complète, et que le projet était sans danger.

Gord McGuinty, un homme d'affaires de North Bay qui était l'instigateur du projet, s'est dit amèrement déçu par la décision de Toronto. Le consortium, qui risque maintenant de perdre 25 millions, était prêt à assumer toutes les responsabilités liées au projet, a-t-il déclaré en entrevue. Du côté des protestataires, le soulagement était palpable.

« Ce projet était comme un monstre à sept têtes. Nous en écrasions une et une autre se dressait à côté », a commenté le porte-parole du groupe des protestataires, Pierre Bélanger.

Le Conseil des services essentiels blâme la Fraternité et la CUM

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le Conseil des services essentiels blâme la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal pour l'abandon de postes de patrouille lors des réunions syndicales de jeudi, mais reproche du même soufflé à l'employeur son refus de retourner à la table de négociation.

Le Conseil recommande aux parties de se rencontrer et de faire le nécessaire pour reprendre les négociations. Il s'agit d'une simple recommandation qui n'a pas la valeur d'une ordonnance.

Si la Fraternité des policiers se réjouit de la décision, la présidente de la CUM, Vera Danyluk est déçue et accueille très mal les reproches faits par le Conseil. « Je comprends très mal la décision », dit-elle. « Elle reconnaît que la Fraternité a commis des actes illégaux, mais tout de suite après, dit qu'il n'est pas opportun d'émettre une ordonnance. »

Pour le moment, le Conseil ne juge pas nécessaire d'interdire les moyens de pression, le syndicat ayant assuré formellement qu'il ne déclencherait pas de débrayage illégal.

De son côté, Mme Danyluk a demandé aux services juridiques du SPCUM et de la CUM de vérifier si le Conseil n'a pas failli à son rôle de protection du public. Est-ce que c'est vraiment le rôle du Conseil de prendre position sur l'attitude de l'employeur, alors que celui-ci a suivi le processus normal, se demande-t-elle. La CUM avait pourtant négocié de bonne foi jusqu'à l'entente de principe convenue en mai, dit-elle. Et elle a demandé l'arbitrage, une procédure prévue à la loi.

Le Conseil souligne dans sa décision que l'attitude de la CUM, depuis le mois de mai, n'est pas de « nature à permettre des relations de travail harmonieuses ».

Les nouveaux moyens de pression qui devaient commencer hier ont été reportés jusqu'à nouvel ordre. Pour l'instant, la CUM ne compte pas retourner négocier dans les conditions actuelles. Elle réévaluera la situation lundi matin.

Dans certains secteurs, les patrouilles policières ont diminué pendant les rencontres d'informations syndicales tenues jeudi, conclut le Conseil, ajoutant que les appels urgents ont toutefois été couverts. « Même si l'objectif recherché par le syndicat, soit celui d'amener l'employeur à négocier, était en soi légitime, cela n'excuse en rien les gestes illégaux posés », indique-t-on. « Le Conseil ne peut tolérer pareils agissements alors que la mission même des policiers et policières est de faire respecter l'ordre et la loi. »

Le président de la Fraternité des policiers, Alain Simoneau, se réjouit des conclusions du rapport, particulièrement parce qu'il convient qu'aucun des moyens de pression projetés ou déjà utilisés ne touche « pour l'instant » la population.

Après le port du jeans et de la casquette, la prise de rapport au moindre événement, le respect intégral de la convention, le syndicat prévoyait déclencher hier une série de nouveaux moyens de pression : envoi de copies de rapports au chef Michel Sarrasin, fin des libérations sur promesse de comparaître, livraison au SPCUM des enjoliveurs de roues des véhicules de patrouille...

ENCAN PUBLIC CARGAISON LIBÉRÉE PAR DOUANES CANADA

Pour vente aux enchères publiques, article par article, conformément aux lois et règlements du Québec. Afin d'éviter une faillite nous avons le mandat de liquider, à tout prix, les biens d'un des plus grands grossistes en art du Canada.

UN JOUR SEULEMENT
DATE : le dimanche 22 octobre 2000
Encan à compter de 14 h
Inspection à compter de 13 h
ENDROIT : Holiday Inn centre-ville
420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal
(514) 499-7777
Salon Ambassadeur - 2e étage

TAPIS - Tapis persans entièrement noués main, chefs-d'œuvre exclusifs, neufs, antiques, laine et soie, dimensions, teintes et motifs variés, sélection complétée par d'autres oeuvres d'art.
OEUVRES D'ART - Sélection de célèbres huiles sur toile, américaines, anglaises, 19e siècle, Richardson G., de Hollande C. Van Dangin, Jean Pellem, Cardova, anniversaire A.J. Casson (édition limitée de 100), McDonald Tom Thompson, Carr, Caffi et plusieurs autres artistes du Groupe des sept.
MONTRES ROLEX ORIGINALES - Pour hommes et dames, avec diamants, montres Genève et Longine avec diamants, colliers, bracelets et boucles d'oreilles aussi avec diamants, rubis, émeraudes, saphirs et plus encore.
BAGUES À DIAMANTS - Jusqu'à 3 carats
Pour liquidation immédiate au plus offrant aux enchères publiques
Conditions : Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription, sans frais. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Commission d'achat de dix pour cent en sus. Certificat d'exonération de taxe exigé au besoin. Sous réserve d'ajouts ou de retrais.
ENCAN MENÉ PAR NATIONAL ART AUCTIONS OF CANADA
Encanteurs et liquidateurs depuis 1965

Grand colloque sur la technologie éducative

Avec la participation du prestigieux conférencier canadien

David Foot, Ph.D

Démographe et auteur de *Boom, Bust & Echo* qui parlera d'éducation, de travail et des tendances commerciales



Dates : 1^{er}, 2 et 3 novembre 2000
Lieu : Pavillon Hall, salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve O.
Pré-inscription :
<http://commerce.concordia.ca/conference>
Tél. : Heather Adams-Robinette, (514) 848-2495



On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

ON A LES GENS, LES PIÈCES ET LES PRIX QU'IL VOUS FAUT.

PNEUS D'HIVER

Goodyear^{MD} Michelin^{MD} Bridgestone^{MD}
Uniroyal^{MD} Continental^{MD}/General^{MD} Firestone^{MD}

À partir de

79⁹⁵ \$*

Exemple : Goodyear Ultra Grip P185/65R14 (convient à l'Escort). Aussi autres grandeurs de pneus de marques réputées offertes à prix concurrentiels.

*Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Frais d'installation de 8,00 \$ en sus. Taxes et droits gouvernementaux de 3,00 \$ par pneu en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Chez les concessionnaires Ford participants. Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

BATTERIES

MOTORCRAFT^{MD}

84⁹⁹ \$* **94⁹⁹ \$***

Série toute épreuve de Motorcraft (WTBXL)
Remplacement gratuit dans les 18 mois/84 mois de garantie

Série Argent de Motorcraft (WTBXT)
Remplacement gratuit dans les 36 mois/96 mois de garantie

*Installation et taxes en sus. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. WTBXL-33, WTBXL-49 et WTBXL-50 à 109,99 \$. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

FREINS MOTORCRAFT^{MD} « VALEUR PLUS »

Installation de plaquettes de freins avant ou arrière Motorcraft sur la plupart des voitures et camionnettes Ford.

99⁹⁹ \$*

Comprend :

- Les pièces et la main-d'œuvre
- La garantie longue durée*

*Usinage des disques et des tambours exclus (si requis).
*La garantie s'applique aux pièces dans des conditions normales d'utilisation à des fins non commerciales, tant que le propriétaire initial possède le véhicule. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Taxes en sus. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

VÉRIFICATION D'AUTOMNE

34⁹⁵ \$* Comprend :

- Vidange d'huile. Jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft^{MD} 5W30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
- Permutation des pneus.
- Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
- Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
- Tests : densité du liquide de refroidissement, capacité de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

Obtenez aussi 10 % de rabais sur les travaux effectués durant la vérification d'automne.

*S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant. Taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

Service de **Qualité**^{MD}



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

MONDE

Le Nord-Ouest colombien en guerre : plus de 100 morts

Agence France-Presse

BOGOTA — La guerre continuait de faire rage hier entre l'armée et la guérilla des FARC dans le Nord-Ouest colombien, avec un bilan provisoire de plus de 100 morts, dont 22 militaires tués dans un accident d'hélicoptère, mais sans avoir provoqué une rupture des pourparlers de paix en cours entre le pouvoir et les rebelles.

Les violents combats entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et la

troupe, appuyée par des forces hélicoptérées, ont pour cadre depuis plus de deux jours deux bourgs colombiens du Nord-Ouest, Dabeiba, à 580 km de Bogota, près de la frontière avec le Panama, et Bagado, à 490 km de la capitale.

Les 22 militaires qui se trouvaient à bord d'un hélicoptère ont « tous trouvé la mort » lors de la chute de l'appareil, en phase d'approche pour son atterrissage, près de Dabeiba, déclarait hier le général Gabriel Eduardo Contreras, commandant de la première division de l'armée de terre. Trente autres soldats et policiers ont été tués dans les combats au sol dans le Nord-Ouest, a ajouté la même source. Ce bilan officiel porte à 52 le nombre des militaires et policiers tués dans la zone de Dabeiba.

Plus de 50 rebelles ont égale-

ment trouvé la mort dans ces combats, a annoncé hier la radio RCN de Bogota en citant des sources militaires.

La plupart des bâtiments publics, dont les casernes de police, ont été détruits à Dabeiba et Bagado lors de l'offensive de la guérilla, menée à l'aide de bonbonnes de gaz piégées, sous le feu des armes automatiques.

Ces attaques ont eu lieu alors que s'aggravent les affrontements dans le département du Putumayo, à 1000 km au sud-ouest de Bogota, près de l'Équateur, entre les FARC et les paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite).

Les combats, à l'origine de l'isolement de la région et de la fuite de plus de 1000 réfugiés vers l'Équa-

teur, ont provoqué une intervention de l'armée de terre depuis mercredi pour tenter d'en déloger les deux factions. Un pont aérien militaire a déjà acheminé 120 tonnes de vivres entre Bogota et la ville de Puerto Asis.

Avec 25 570 km², le département du Putumayo, situé à l'est de la cordillère centrale, ne représente que 2 % du territoire colombien, mais abrite 50 % des 120 000 hectares de plantations de coca cultivées dans le pays. Il s'agit de la principale cible du Plan Colombie de lutte anti-drogue.

Principale force rebelle en nombre avec 12 000 hommes, les FARC poursuivent des négociations de paix depuis le 24 octobre 1999 avec les émissaires du président conservateur Andrés Pastrana, mais sans cessez-le-feu préalable. Ce dialo-

gue achoppe depuis le 8 septembre sur le refus des guérilleros de remettre aux autorités de Bogota un pirate de l'air venu de leurs rangs.

Depuis le 7 novembre 1998, les FARC disposent à 700 km au sud de Bogota d'une zone démilitarisée grande comme la Suisse, de 42 000 km², pour y faciliter le dialogue avec le pouvoir.

Le Haut commissaire à la paix, Camilo Gomez, s'est rendu jeudi une nouvelle fois à Las Pozos, dans cette enclave des FARC, et doit y retourner lundi pour tenter de trouver une solution à l'affaire du pirate de l'air.

La guerre civile en Colombie a déjà fait près de 130 000 morts en 36 ans, provoqué le déplacement forcé de 2 millions de personnes et donné lieu à une moyenne de 3000 enlèvements par an.

Après dix ans d'anarchie, la Somalie a un gouvernement

d'après AFP et AP

MOGADISCIO — Le premier ministre somalien, Ali Khalif Galaydh, a donné hier aux Somaliens leur premier gouvernement depuis presque dix ans, malgré l'opposition de la plupart des chefs de faction de Mogadiscio.

Privée de pouvoir central depuis la chute du président Mohammed Siad Barré, en janvier 1991, la Somalie est depuis livrée aux luttes meurtrières entre clans, sous-clans et factions rivales.

Pas moins de 136 Casques bleus avaient été tués dans ce pays lors d'interventions, américaine puis internationale, de décembre 1992 à mars 1995. Les États-Unis, qui avaient lancé l'opération « Restore hope », avaient perdu 18 militaires.

Vingt-cinq ministres, dont le premier ministre, composent ce cabinet. Treize d'entre eux ont prêté serment dans la capitale hier, en présence du président, Abdoukassim Salat Hassan, nommé à l'issue d'un processus de réconciliation lancé par Djibouti.

« C'est un gouvernement de réconciliation qui n'utilisera pas la force pour mettre en pratique son programme », a assuré le premier ministre lors de la cérémonie d'investiture. « La première tâche du gouvernement sera la pacification et la réconciliation », a-t-il assuré.

La plupart des chefs de factions de Mogadiscio ont rejeté le processus de réconciliation, affirmant qu'il allait conduire à un nouveau bain de sang, et refusé de reconnaître les nouveaux dirigeants. Jeudi soir, plusieurs chefs de guerre, parmi lesquels l'homme fort de Mogadiscio-sud, Hussein Mohammed Aidid, ont appelé la population à rejeter le gouvernement.

« Les personnes qui viennent de Djibouti déstabilisent la capitale somalienne. Nous appelons nos partisans et toute la population à faire très attention aux activités de ces individus », ont déclaré les chefs de guerre dans un communiqué transmis aux quotidiens de

Mogadiscio. « Le peuple doit résister aux nominations faites par Salat », ajoute le texte.

Mercredi dernier, un proche collaborateur du président Salat, le général Youssouf Talan, qui était pressenti pour le portefeuille de la Défense, avait été abattu dans le fief d'Aïdid.

Outre les chefs de guerre, les nouvelles autorités n'ont pas été reconnues par les entités auto-proclamées du Somaliland (nord-ouest) et du Puntland (nord-est), et viennent de perdre le soutien de l'homme fort de Baidoa (sud), Hassan Mohamed Nur Shatigudud, chef militaire de l'Armée de résistance Rahanwein.

La composition du gouvernement respecte pourtant l'équilibre entre les quatre groupes claniques de la Somalie - les Hawiye, les Rahanwein, les Dir et les Darod.

Le dernier gouvernement somalien avait été formé en mai 1991 à Djibouti par Ali Mahdi Mohammed à l'issue d'une conférence internationale. Il n'a toutefois jamais pu exercer son pouvoir en Somalie, en dehors de quelques zones contrôlées par son sous-clan Abgal.

Un plan de paix avait été présenté le 7 février dernier par le président djiboutien, Ismaël Omar Guelleh. Cette initiative a été soutenue par la communauté internationale mais rejetée par la plupart des chefs de guerre.

Une conférence de réconciliation nationale, tenue du 2 mai au 27 août à Arta (Djibouti), aboutit à la formation d'un Parlement de transition et à l'élection de Salat comme nouveau président. Presque tous les chefs de guerre importants ont boycotté le processus d'Arta et ne reconnaissent pas la légitimité des nouvelles institutions.

Ali Khalif Galaydh a été désigné premier ministre le 8 octobre. Le 11 octobre, l'arrivée à Mogadiscio d'une première délégation de 98 députés se soldait par la mort de cinq personnes, tuées lors de tirs entre leurs gardes du corps et les membres d'une milice.



Photo AFP

Parti du « peuple » ?

Devant une affiche du président-putschiste Robert Guei s'identifiant au peuple, des partisans du Front populaire ivoirien, dirigé par Laurent Gbagbo, manifestent leur réprobation, dans la capitale, Abidjan. Les élections en Côte d'Ivoire ont lieu demain. D'importantes candidatures ont été exclues d'autorité pour ce scrutin suscitant des contestations nationales et des récriminations de l'étranger.

URGENT
Ceci demande immédiatement votre attention.

LIQUIDATION TAPIS PERSANS

La liquidation des tapis persans Lembargo Commercial É.-U. Iran a été levée. Les grossistes en tapis transigent directement avec les É.-U. Les marchandises excédentaires de tapis seront vendues à rabais à des prix les plus bas possibles.

Par exemple :

Tabriz Mahi (laine et soie) 7 x 10	2990 \$	1495 \$
Nain (laine et soie) 7 x 10	1990 \$	950 \$

Nouvel Hôtel
TAPIS HERAWI 1740, boul. René-Lévesque O., Montréal
sortie Guy, autoroute 20

Samedi 21 octobre 10 h 30 à 18 h 30, dimanche 22 octobre 10 h 30 à 20 h

Tél. : (514) 931-8841

COMPTANT ou CHEQUE

PRENEZ LES DEVANTS!
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

Vous offre une formation supérieure en management public (2^e cycle)

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

RENCONTRE D'INFORMATION
LE 26 OCTOBRE À 17H 30

- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tél. (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tél. (514) 849-3449
- À Hull
165, rue Wellington
Tél. (819) 771-6095

www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 3 NOVEMBRE 2000

À Québec, faites des affaires avec vue!



Voir loin, voir près!

L'hôtel Hilton sur Vieux-Québec, fraîchement rénové au coût de \$18 millions. 23 étages, 571 chambres, suites et salles surplombant le quartier latin. La salle de bal peut accueillir jusqu'à 1200 invités. Mille et un services de pointe, mille et une réponses. Une façon relax de voir les affaires!

Situé sur la Colline Parlementaire, à deux pas du Centre des congrès et des principaux points d'intérêts. Tarifs et forfaits d'affaires compétitifs. Profitez de notre programme exclusif Hilton HHonors, points + milles. Faites des affaires avec une bonne visibilité et une façon de voir bien centrée!

▲ Vue rue D'Auteuil de la chambre 1514

1100, boul. René-Lévesque Est, Québec Réservations : 1-800-447-2411 1-418-647-2411



Hilton
sur Vieux-Québec

Voiture piégée neutralisée à Marseille

Le geste donne tous les signes habituels d'une initiative terroriste corse

Agence France-Presse

MARSEILLE — Une voiture Peugeot 306 piégée avec 60 kilos d'explosifs a été découverte hier après-midi devant un commissariat de police dans une rue du centre de Marseille à la suite d'une alerte anonyme, a-t-on appris de source policière.

L'alerte a été donnée par un journaliste du quotidien *Libération*. Didier Hassoux, qui a reçu un coup de téléphone d'un correspondant avec un « fort accent corse ». L'interlocuteur du journaliste lui signifiait que la charge était programmée pour exploser à 18 h (locales).

« On doit considérer cela comme un avertissement à Jospin (le premier ministre Lionel Jospin) car lui seul connaît nos attentes et nos revendications », a dit l'interlocuteur au journaliste vers 16 h.

Hassoux a donné l'alerte et une 306 blanche piégée a été découverte dans la

rue Jean Martin, près de la gare de la Blancarde. Le véhicule était garé devant le commissariat du cinquième arrondissement, en face d'un bureau des impôts.

Le quartier a été bouclé par les policiers. Les démineurs ont neutralisé les explosifs vers 18 h 20.

Les policiers avaient immédiatement pris l'alerte au sérieux, le secteur ayant déjà été le théâtre par le passé d'actions menées par les clandestins corses, selon la police.

La charge consistait en du nitrate fioul, explosif de prédilection des terroristes corses. Elle était parfaitement opérationnelle, ont indiqué les policiers.

Plusieurs bidons reliés à un système de mise à feu et un dispositif d'horlogerie ont été découverts dans le coffre de la voiture. Avec un robot de déminage et des cartouches à eau à haute pression, les artificiers ont fait sauter le coffre et neutralisé la minuterie.

Un périmètre de sécurité de plusieurs centaines de mètres avait été mis en place autour du véhicule. Le quartier n'ayant pu être évacué faute de temps, les habitants ont été maintenus dans les étages.

Le bureau de la chaîne publique de télévision FR 3 en Corse a par ailleurs reçu au cours de la semaine plusieurs coups de téléphone anonymes de mise en garde. F 3 Ajaccio a ainsi indiqué avoir été destinataire mardi soir de deux appels déclarant : « Prévenez police, voiture Marseille ». Un coup de fil analogue a été reçu le lendemain par FR 3 à Bastia.

Le premier ministre français a lancé avant l'été un processus de concertation avec les élus corses pour assurer une plus grande autonomie à l'île méditerranéenne. Un texte gouvernemental prévoyant une révision constitutionnelle a été approuvé fin juillet par une grande majorité des élus corses.

Le texte souligne que la révision constitutionnelle est conditionnelle au « rétablissement durable de la paix civile ».

Au début d'octobre, les nationalistes de Corsica Nazione ont lié leur maintien dans le processus engagé par le gouvernement à l'acceptation de leur demande de regroupement des détenus nationalistes corses dans le sud de la France. Cette demande a été rejetée par Jospin.

SOLARIUMS
Zytco

SOLARIUMS TROIS ET QUATRE-SAISONS

VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX MODÈLES 2000

SALLE DE MONTRE OUVERTE LE SAMEDI

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

WWW.ZYTCO.COM

514 335-2050

ESTIMATION SANS FRAIS : 800 361-9232

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave. McArthur
Code postal _____ Bureau 602
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Un ancien sergent américain s'avoue complice des attentats contre les ambassades en Afrique

d'après AP et AFP

NEW YORK — Un ancien sergent de l'armée de terre américaine a plaidé coupable hier de complicité dans le cadre de l'enquête sur les attentats à la bombe qui firent 224 morts, dont 12 Américains, le 7 août 1998 à Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie).

D'origine égyptienne, Ali Mohamed, 48 ans, a reconnu devant la justice qu'il était coupable d'avoir comploté avec le terroriste Oussama ben Laden en vue de tuer des Américains partout où ils se trouvaient. Il a expliqué qu'il avait rejoint le mouvement de Ben Laden à la fin des années 80 dans le but d'expulser les États-Unis du Moyen-Orient.

Ce sergent est accusé notamment de « complot en vue de tuer des Américains » et « de complot en vue de tuer et d'enlever des personnes en dehors des États-Unis », lit-on dans un communiqué, qui précise que Mohamed risque la prison à vie.

Il avait quitté l'armée américaine en 1989 après y avoir passé trois ans.

Berlusconi : les cocos « ont mangé des enfants »

d'après AFP

ROME — Connue pour son anti-communisme viscéral, le chef de l'opposition de droite italienne, Silvio Berlusconi, a affirmé hier que « les communistes ont mangé des enfants et fait même pire » au cours d'une réunion à Rome pour présenter son programme.

« On m'accuse d'avoir dit que les communistes mangeaient les enfants. Mais, si vous le voulez, je peux organiser une réunion où je démontrerai que les communistes ont réellement mangé des enfants et même fait pire », a déclaré Berlusconi, qui aspire à gouverner l'Italie si sa coalition remporte les élections législatives prévues pour le printemps prochain.

« Ma campagne électorale sera simple. Je dirai aux Italiens : à qui confieriez-vous votre épargne pour la faire fructifier ? À Francesco Rutelli (le maire de Rome, candidat du centre-gauche) ou à Berlusconi, qui a créé une entreprise de milliards de livres ? Les Italiens donneront leur réponse », a déclaré le magnat des communications.

« M. Rutelli n'a pas de programme. On ne peut pas lui donner l'Italie », a-t-il ajouté.

Éthiopie et Érythrée reprennent le dialogue

d'après AFP

ADDIS ABEBA — L'Éthiopie et l'Érythrée reprendront lundi des négociations indirectes sous les auspices de l'Algérie et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont indiqué hier à Addis Abeba des sources diplomatiques et éthiopiennes.

Ces pourparlers réuniront les ministres des Affaires étrangères des deux pays ainsi que des représentants de l'OUA. Selon une source officielle éthiopienne, il s'agit d'une nouvelle étape afin de parvenir à « plan de paix complet » après la signature, le 18 juin dernier à Alger, d'un accord de cessation des hostilités.

Les chefs d'États de l'OUA réunis en juillet à Lomé avaient demandé à l'Algérie de poursuivre ses efforts en faveur de la paix dans la Corne de l'Afrique.

« Il s'agit de réamorcer le contact et de développer de vraies négociations pour la paix parallèlement au futur déploiement de la MINUEE (Mission des Nations unies en Éthiopie et Érythrée) qui doit agir sur le terrain en force d'interposition », a déclaré un diplomate occidental sous couvert de l'anonymat.

5 JOURS SEULEMENT! 18-22 OCTOBRE

SOLDE
MI-SAISON
10 À 50%
DE RABAIS
DU PRIX INITIAL

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Tristan & AMERICA
www.tristan-america.com

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A15 manquante

Un agent du Kremlin dénonce la situation des réfugiés tchéchènes

d'après AFP

MOSCOU — Le représentant du Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie, Vladimir Kalamanov, a dénoncé hier la situation catastrophique dans les camps de réfugiés où les Tchétchènes « ont froid et faim » et vivent « pratiquement dans la rue ».

Cet aveu survient à la veille de l'arrivée à Moscou du haut-commissaire de l'ONU aux réfugiés (HCR), Sadako Ogata, qui sera dans la capitale russe à compter de demain et jusqu'au 25 octobre.

« Il fait déjà froid et il y a beaucoup de problèmes », a déclaré Kalamanov, cité par l'agence Itar-Tass. « Les tentes n'ont toujours pas été remplacées et les réfugiés vivent pratiquement dans la rue. »

« Ils manquent de tout, de la nourriture jusqu'aux médicaments, et ne mangent que du pain, des conserves de viande, des céréales et du sucre », a ajouté Kalamanov, qui était de retour d'une mission sur place et qui a appelé le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, à intervenir.

Sadako Ogata doit notamment rencontrer lundi le président Vladimir Poutine pour discuter de la situation des réfugiés dans le Caucase du Nord.

Le HCR a déclaré hier venir en aide à environ 140 000 personnes déplacées qui ont trouvé refuge en Ingouchie. Environ 110 000 sont hébergées dans des familles, 12 000 autres vivent dans des camps de toile et environ 7 000 dans des wagons.

M^{me} Ogata s'entretiendra aussi avec le ministre des Affaires étrangères, Igor Ivanov.

Cette visite interviendra un peu plus de deux mois avant la fin du mandat de Ogata, le 31 décembre prochain, après dix ans passés à la tête du HCR. Le nom de son successeur sera rendu public d'ici à la fin d'octobre par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Par ailleurs, trois officiers supérieurs des services de renseignement russes ont été tués hier dans une embuscade en Tchétchénie, a annoncé l'agence de presse RIA-Novosti citant le FSB (Service de sécurité fédéral, ex-KGB) au Daguestan.

Les trois hommes, tous trois lieutenant-colonels, sont morts dans leur jeep, criblée de balles, dans le nord-est de la Tchétchénie.

Deux autres officiers de renseignement ont été gravement blessés dans une autre embuscade à 10 kilomètres de la ville de Kslyar, à la frontière de la Tchétchénie et du Daguestan.

Les attaques des rebelles indépendantistes contre les forces russes en Tchétchénie sont pratiquement quotidiennes.

Douze personnes tuées à l'ouest d'Alger

d'après AFP

ALGER — Douze personnes d'une même famille ont été massacrées dans la nuit de mercredi à jeudi par un groupe armé présumé islamiste dans la région de Chlef, à 200 km à l'ouest d'Alger, a-t-on appris hier auprès d'habitants de la région.

Les victimes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées à la hache dans leur mesure du hameau montagneux de Abou El-Hassan, à une quarantaine de kilomètres au nord de Chlef. Cette zone, où plusieurs massacres, notamment de bergers, ont été déjà commis, se situe à la lisière d'un maquis actif du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zoubri.

La tuerie de Abou El-Hassan survient alors qu'est enregistrée une reprise des violences attribuées aux groupes armés islamistes opposés à la politique de réconciliation nationale du président Abdelaziz Bouteflika.

Plus de 120 personnes ont été assassinées depuis le début d'octobre dans des massacres et faux barrages, selon un décompte établi à partir de bilans de presse.

La presse a fait état ces derniers jours de nouvelles menaces de groupes armés islamistes contre les paysans.

Un tract a interdit l'accès aux champs, alors qu'arrive la saison de la cueillette des olives.

Chute des revenus de la drogue pour les trafiquants afghans, selon l'ONU

d'après AFP

DOUCHANBE — Un haut responsable des Nations unies a affirmé hier à Douchanbé que les revenus de la drogue pour les trafiquants afghans avaient chuté cette année pour atteindre de 90 à 100 millions de dollars US, en raison d'une baisse de la production liée à la sécheresse.

Pino Arlacchi, sous-secrétaire général de l'ONU chargé de la lutte contre la drogue, était en visite au Tadjikistan à l'occasion de l'ouverture d'une agence de lutte contre le trafic de drogue.

Les Nations unies ont fourni une aide de 2,6 millions à cette agence, qui doit aider le Tadjikistan à faire

face au trafic en provenance d'Afghanistan.

« Il y a eu une nette chute des profits tirés de la drogue en Afghanistan, qui atteignent cette année de 90 à 100 millions », a déclaré Arlacchi à la presse. Des sources officielles estiment à 230 millions les revenus de la drogue pour les trafiquants afghans l'an dernier.

Arlacchi a souligné que le Tadjikistan était particulièrement vulnérable au trafic de drogue en raison de sa situation géographique, sur la route reliant l'Afghanistan, avec lequel il partage une frontière de 1500 kilomètres, à la Russie et aux marchés d'Europe de l'Ouest.

« Le fait que la crise afghane perdure crée des problèmes dans toute

la région, où le trafic de drogue et la contrebande vont être de plus en plus présents », a averti Zafar Saïdov, porte-parole du président tadjik, Emomali Rakhmonov.

« Le Tadjikistan figure à la quatrième place pour la quantité d'héroïne saisie dans le monde », a-t-il ajouté, soulignant qu'en neuf mois, la quantité d'héroïne saisie dans ce pays était équivalente « à la totalité des saisies d'héroïne faites aux États-Unis en un an ».

Les autorités tadjikes ont saisi 4,5 tonnes de drogue depuis le début de l'année, dont 1,3 tonne d'héroïne, selon le porte-parole.

Selon un rapport de l'ONU, l'Afghanistan a produit cette année 3276 tonnes d'opium.

Étouffé par le coût de la vie?

Économisez jusqu'à **11,95\$** par mois, en combinant les services Sympatico Édition Haute Vitesse et Interurbain de Bell.

- Accès illimité à Internet
- Accès à toute vitesse à plus d'images et plus de sons
- 120 minutes d'interurbain utilisables partout au Canada 24 heures sur 24
- Installation gratuite
- Accès au téléphone même branché sur Internet
- Un seul compte

Respirez.

Bell

www.bell.ca 310-1FORFAIT

Le service Sympatico Édition Haute Vitesse est offert aux clients résidentiels seulement, là où la technologie le permet. Frais de location du modem de 30 \$/mois en sus. Le forfait est offert exclusivement aux clients ayant choisi Bell comme fournisseur désigné de services interurbains. S'applique uniquement aux appels interurbains automatiques à l'exception des appels automatiques effectués à l'aide de la Carte d'appel de Bell et du service Appelle-Moi. Après 120 minutes, les frais pour les minutes supplémentaires sont de 12¢/minute, pour les appels au Canada, 24 h sur 24, 7 jours sur 7. *Les économies sont calculées en fonction d'une utilisation mensuelle de 120 minutes d'interurbain avec l'option 24 heures du plan Simplifié de Bell. Sympatico Édition Haute Vitesse est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisée sous licence.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

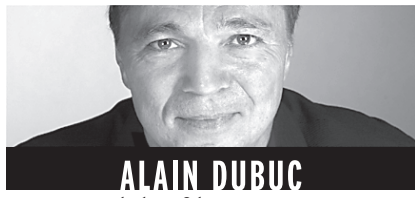
La Presse

21 octobre 2000

Page A17 manquante

ÉDITORIAL

Le Québec et les élections : voter contre

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

Ce n'est pas une campagne électorale que le premier ministre Jean Chrétien déclenche demain, mais bien deux : une au Canada anglais et une autre au Québec, avec chacune sa dynamique propre, ses protagonistes et ses enjeux.

Certains pourraient se réjouir de cette autre manifestation du caractère distinct de la société québécoise. Mais dans les faits, la bataille entre libéraux et bloquistes, qui monopolisera la vie politique québécoise dans les cinq prochaines semaines, comporte de nombreux effets pervers. Elle maintient le Québec dans un cul-de-sac, empêche les citoyens de se prononcer sur les véritables enjeux de la campagne et marginalise le Québec dans la vie politique canadienne.

En limitant la campagne fédérale à un affrontement entre le PLC et le BQ, les Québécois déplacent sur la scène fédérale l'impasse de leur vie politique. Ils sont confrontés à deux projets qui ne reflètent pas pleinement leurs aspirations. Tant et si bien que le 27 novembre, à peu près personne ne votera avec conviction.

On assistera plutôt au déploiement de stratégies de contournement où les Québécois voteront par défaut, souvent contre quelque chose, à la recherche du scénario qui leur semblera le moins inconfortable. Ce malaise s'explique largement par le fait que deux débats distincts se chevauchent et s'opposent : le choix d'un gouvernement et la résolution de la question nationale.

Si les élections se limitaient à la recherche d'un bon gouvernement, le débat serait déjà clos. De façon générale, le taux de satisfaction des Québécois pour la gestion du gouvernement Chrétien est élevé. En outre, même s'ils ne s'en rendent pas toujours compte, l'orientation idéologique du gouvernement Chrétien, un centrisme généreux au plan social et un conservatisme modéré au plan fiscal, est celle qui reflète probablement le mieux les valeurs et les priorités des Québécois.

Cependant, cet appui naturel au PLC est profondément affecté par la question nationale, où la rupture est nette entre la population franco-québécoise et le gouvernement Chrétien, et encore plus avec le premier ministre. Les sondages qui montrent qu'avec Paul Martin plutôt qu'avec Jean Chrétien les libéraux auraient fait un bond de 14 pour cent, illustrent bien ce malaise.

Cette opposition à la personne du premier ministre constitue un élément central de la dynamique politique au Québec, assez fort pour que bien des francophones fédéralistes n'appuient les libéraux qu'avec réticence et que d'autres s'estiment incapables de voter pour Jean Chrétien.

À l'autre bout du spectre, le Bloc québécois a lui aussi une clientèle naturelle, celle des souverainistes les plus convaincus qui, autrement,

ne participeraient pas aux élections d'un pays dont ils ne veulent pas faire partie et pour qui l'appui au Bloc est le seul mode d'expression possible. D'autres voient les députés du Bloc comme les meilleurs défenseurs des intérêts du Québec. Mais la plupart de ces appuis s'expriment souvent eux aussi sans enthousiasme, en raison du caractère marginal de ce parti politique et de la faiblesse de son leadership.

D'où la multiplicité de stratégies de détournements.

D'abord les fédéralistes, alliés naturels des libéraux, qui voudront aller ailleurs. Certains sont attirés par le Bloc, assez satisfaits du partage des tâches : un gouvernement libéral pour la bonne gestion et les bloquistes pour les intérêts du Québec. D'autres ne pourront se résoudre à voter pour une formation souverainiste, surtout quand il savent que l'appui au Bloc sera par la suite interprété comme un appui à la souveraineté. La solution de changement naturelle, les conservateurs, s'étant effondrée, certains se demanderont s'il faut faire le saut vers l'Alliance, malgré ses valeurs de droite, pour envoyer un message... ou pour les impôts.

De l'autre côté, celui des souverainistes et des nationalistes plus militants, des partisans naturels du Bloc hésiteront à appuyer un parti qui tourne en rond, ou ne voudront pas relancer le débat sur la souveraineté. En même temps, il est difficile pour eux d'appuyer le parti de Jean Chrétien. Ils pourraient donc exprimer un vote symbolique, vers les conservateurs ou vers l'Alliance, d'autant plus que ce dernier parti a une vision du Canada qui se rapproche de ce que réclamait le rapport Allaire.

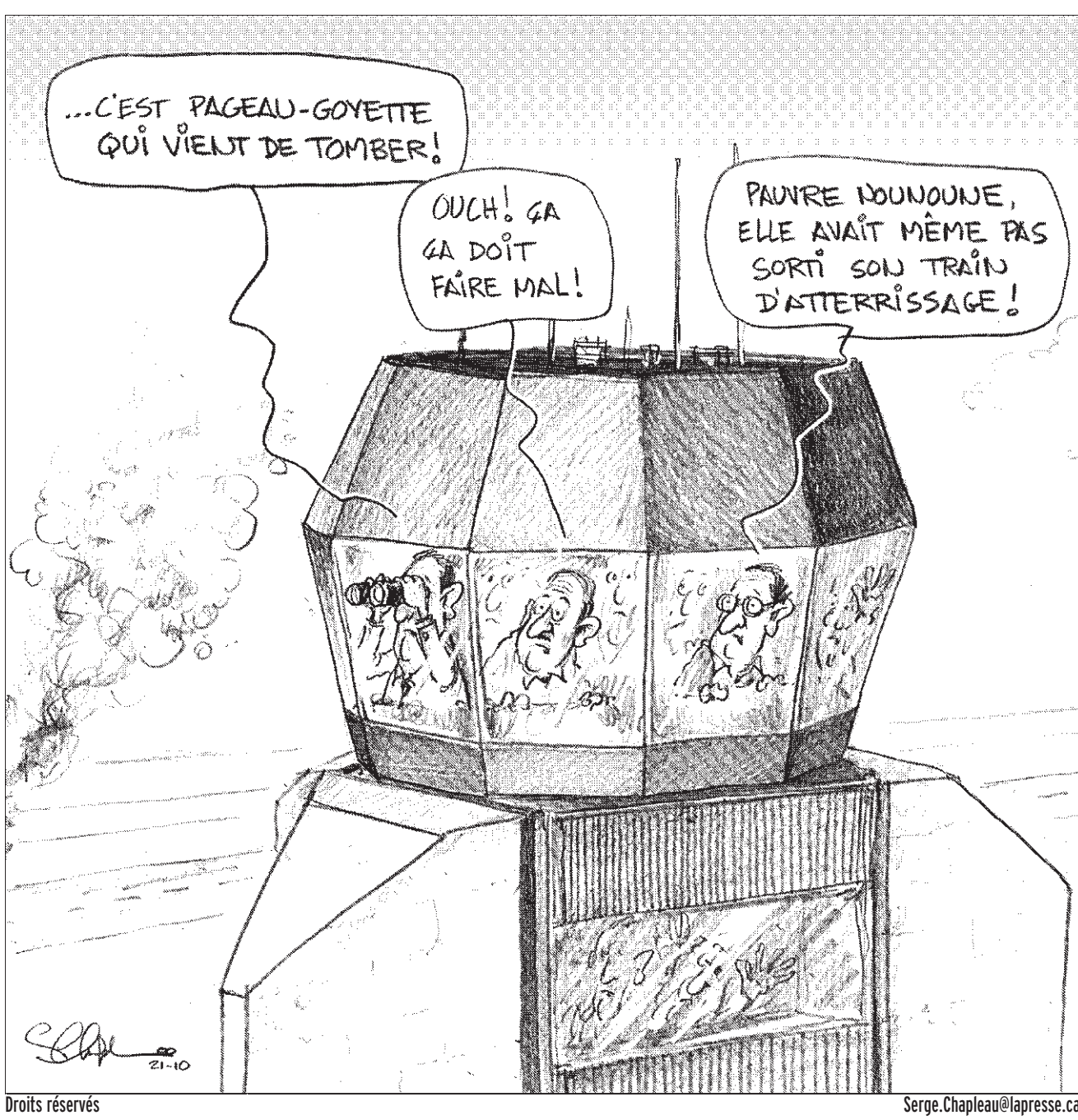
Toutes les stratégies, peut-être fort subtiles, tournent cependant à vide. Elles peuvent mener au déplacement de quelques sièges. Mais elles comportent un coût important.

Le premier, c'est de maintenir artificiellement en vie le Bloc québécois, un parti dénué de sens, qui s'incruste à Ottawa sans avoir de mission et qui, frère junior du véritable parti souverainiste, s'enferme progressivement dans la logique de l'irréel qui caractérise les partis qui n'aspirent pas au pouvoir. Avec ses réactions violentes au budget Martin, le Bloc devient une version québécoise du NPD dans laquelle les Québécois peuvent difficilement se reconnaître. On a vu cette semaine avec le budget Martin à quel point les libéraux ont été ébranlés par l'Alliance : cet impact du parti de Stockwell Day illustre à quel point le Bloc est sans influence.

Le second effet, c'est que tout à leur petit débat, les Québécois sont en train de rater le vrai bateau et ne participent pas au réel débat qui risque de se produire lors de cette campagne, entre les visions libérales et alliées. Un débat important, qui pourra affecter nos vies, mais dont nous ne serons pas partie prenante.

Le troisième effet visible, c'est que les victoires du Bloc, en neutralisant des comtés québécois, permettent maintenant aux partis nationaux de prétendre à la victoire sans le Québec. En s'isolant, le Québec a cessé d'être une force réelle dans la vie politique canadienne. Nous y perdons tous.

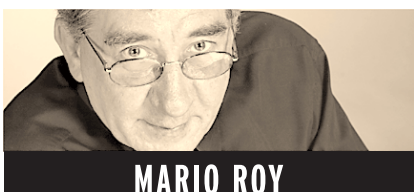
ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef



Droits réservés

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Pour sortir la gauche du spectaculaire



MARIO ROY

DIMANCHE dernier, la télésérie *Chartrand et Simonne* remportait six prix Gémeaux. Le milieu du showbiz télévisuel prenait ainsi acte du succès populaire de la production, certainement relié à l'estime qui entoure le personnage de ce bouillant syndicaliste qui, il y a quelques décennies, a fait avancer la cause de la gauche au Québec.

Aux élections provinciales de novembre 1998, cependant, le candidat Michel Chartrand était le choix d'à peine 20 % des électeurs de Jonquière, un comté pourtant largement ouvrier, à fort taux de syndicalisation. Il affrontait alors le candidat péquiste... Lucien Bouchard, c'est vrai, mais même la représentante du Parti libéral, classé à droite, faisait mieux que lui.

Voilà une formidable parabole du drame de la gauche telle qu'elle se présente aujourd'hui : un folklore attrayant, mais une réalité imbuvable.

■ ■ ■

Cette anomalie est de moins en moins supportable.

L'incertitude liée à la mondialisation ; la persistance des conflits armés, en particulier ceux déclenchant des quasi-génocides ; une tolérance de moins en moins grande face à la pauvreté (celle des pays riches et celle du tiers-monde) ; la faillite de l'État ; un souci croissant pour l'avenir de la planète ; une insécurité culturelle croissante, justifiée ou non... tout se conjugue pour développer un formidable appel de sens tourné vers la gauche.

Mais celle-ci n'a rien à soumettre.

Au mieux, elle se consacre à l'éveil des consciences. Avec, parfois, une dignité qui force l'admiration, comme ce fut le cas pour la Marche des femmes contre la pauvreté et la violence, à Montréal et à New York — ce qu'on doit pour une bonne part à la personnalité de l'initiatrice de l'événement, Françoise David. Certes, ces femmes n'avaient pas de véritables solutions à offrir. Mais ce n'est pas ce qu'on leur demandait, parce qu'elles ne revendiquent pas le pouvoir.

Le plus souvent, hélas !, la gauche ne sait plus produire que du divertissement. Du spectacle.

C'est vrai de la poignée d'étoiles locales de la gauche intronisées au temple de la renommée de l'édition, du cinéma, de la radio et de la télévision. Lesquelles vont d'un studio à l'autre perpétuer leur image de « rebelles d'amphithéâtres climatisés », selon la géniale trouvaille d'un collègue, en donnant une

millième représentation du show qui les a rendues célèbres.

C'est vrai aussi de ces manifestants qui déferleront sans doute dans les rues de Québec, en avril, à l'occasion du Sommet des Amériques, en s'inspirant des matches livrés à Prague (septembre) et à Seattle (décembre). Repris en heure de grande écoute par les télévisions du monde entier, ces combats extrêmes sont, du fait de leur très grande violence, la version « pour auditoire de 13 ans et plus » des prestations de la gauche spectaculaire.

C'est vrai enfin — et particulièrement accablant — de ceux dont le métier consiste à répandre des idées, et qui renoncent à la lenteur et à la pondération indispensables à la création intellectuelle pour se lancer dans la course aux tirages, à la gloire médiatique et aux prix littéraires.

Le meilleur exemple de cette déliquescence de la pensée au contact du spectacle demeure celui de la Française Vivienne Forrester, dont l'oeuvre est aujourd'hui constamment imitée selon une technique que, dans le domaine de la musique pop, on appelle le « cover » (au Québec, Paul Chamberland a conçu, avec *En nouvelle barbarie*, la version locale la plus médiatisée, mise en nomination pour maints honneurs dont le prestigieux Grand prix de la Ville de Montréal).

Le succès de Forrester, *L'Horreur économique*, s'est écoulé sur le marché mondial à un million d'exemplaires en 24 langues et a été rapidement suivi par un « sequel », *Une étrange dictature*. Dans les deux cas, il s'agit d'exercices stylistiques — les effets spéciaux de la littérature ! — assez réussis, mais dramatiquement sans substance.

Pire : critique emportée de la société contemporaine, Forrester n'offre, pour la réformer, aucune solution possible et envisageable. « Nous n'en chercherons pas ici »,

écrit la vedette, illustrant ainsi de formidable façon l'abdication d'une gauche qui préfère la représentation à la vie.

Il faut sortir la gauche de cette société du spectacle qu'elle s'est forgée et dans laquelle elle est maintenant piégée. C'est nécessaire et urgent pour la santé de la démocratie, l'équilibre des forces et l'intelligence des débats.

L'opération de sauvetage est particulièrement urgente au Québec. Car l'agitation de la gauche spectaculaire atteint ici des sommets dans l'ordre du cabotage et de la futilité. Le lourd investissement consenti dans le « divertissement » par la gauche québécoise a en effet achevé de la figer dans cette léthargie intellectuelle qui l'afflige depuis une décennie. Situation rendue pire encore par l'hégémonie du psychodrame national sur les mers de l'idéation politique, où plus rien ne flotte qui ne soit relié d'une façon ou d'une autre à la question constitutionnelle.

La gauche doit briser ce double carcan et effectuer un retour dans l'arène des idées à portée économique, sociale et culturelle.

Et il n'existe pas, pour ce faire, d'autre solution que celle consistant à délaisser le monde de la fiction pour embrasser celui de la réalité, à laquelle il faut forcément se frotter pour en donner des interprétations satisfaisantes ou l'infléchir vers un avenir fait de lendemains qui chantent.

Or, la réalité soumise à l'action, c'est la politique.

Il faut au Québec un véritable parti de gauche, un parti engagé dans une lutte démocratique réelle pour le pouvoir, avec ce que cela implique de réalisme et de capacité d'innovation, de leadership politique et d'ancrage populaire.



PHOTOTHÈQUE La Presse ©

La télésérie « Chartrand et Simonne » a mis en évidence une formidable parabole du drame de la gauche telle qu'elle se présente aujourd'hui : un folklore attrayant, mais une réalité imbuvable. Sur la photo les comédiens Geneviève Rioux et Luc Picard, qui interprétaient les rôles principaux.

Merci, on a compris

MICHÈLE OUMJET
michele.oujmet@lapresse.ca

fonctionnaires les plus remarquables ». On y ajoute même la liste des distinctions qu'il a reçues. Cette *plug* payée par tous les contribuables est déplacée, pour ne pas dire choquante. Si le maire veut s'encenser, qu'il ait au moins la décence de régler la facture.

Depuis 17 mois, Pierre Bourque a tenu 170 réunions pour défendre son projet d'« une île, une ville ». D'abord perçu comme un visionnaire pas très sérieux, il a réussi là où Jean Drapeau avait échoué, soit donner suffisamment de crédibilité à son idée pour que le gouvernement l'endosse.

Au total, sa croisade aura coûté 666 000 \$ aux Montréalais. Même si la ministre Louise Harel est à la veille de déposer un projet de loi sur la réforme municipale, le maire continue de marteler son message avec son vidéo. Merci, on a compris. Inutile d'en rajouter avec l'argent des contribuables.

Et pendant que Pierre Bourque distribue son vidéo dans les bibliothèques de la Ville, certains maires de banlieue, Peter Trent en tête, sortent l'artillerie lourde et s'apprêtent à tenir des référendums inutiles qui vont probablement contenir des questions prévisibles du genre : Voulez-vous que votre compte de taxes augmente ? Avec les résultats à s'aveugler soi-même qu'on peut imaginer.

FORUM

Vers un prix unique du livre?

Le contexte dans lequel évolue l'industrie québécoise du livre a beaucoup changé ces dernières années. Devrons-nous en arriver à fixer les prix?

POUR

Il faut consolider les acquis

GÉRALD LAROSE

L'auteur vient de présider le Comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre. Nous publions ici un extrait du rapport du comité.

Dans tous les cas où une réglementation du prix est instaurée, par le biais d'une législation ou d'un accord interprofessionnel, elle vise à préserver la part de marché des librairies indépendantes dans la vente des nouveautés, en empêchant les regroupements de se doter d'un avantage concurrentiel sur le prix de vente au détail des livres et de faire des guerres de prix visant à éliminer la concurrence; les objectifs sous-jacents étant de diffuser l'ensemble de la production éditoriale et de vendre toujours plus de livres.

La plupart des pays européens ont choisi, à cet égard, de réglementer le prix de vente

au détail du livre, alléguant que « le livre n'est pas un produit comme les autres » et qu'il mérite un statut d'exception culturelle. Dans les pays prônant le tarif libre et où le livre est un produit commercial sans plus, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, par exemple, la situation de la librairie indépendante est catastrophique et la production éditoriale roule à deux vitesses, les best-sellers et les autres.

Le modèle québécois de soutien public est unique en son genre. À l'inverse d'un système de régulation de prix sur le marché, le système québécois allie un cadre législatif, jumelant obligations et privilèges pour l'ensemble des professionnels du livre à des programmes d'aide aux deux paliers de gouvernement, afin de soutenir la production éditoriale et de permettre aux libraires et aux éditeurs d'affronter la concurrence.

Ainsi, malgré la forte concurrence du livre français, l'édition québécoise occupe environ 30 % de son marché. Toutefois, les éditeurs québécois de littérature générale sont engagés dans une fuite en avant, la tendance à la baisse du tirage moyen les entraînant à publier davantage de titres pour maintenir la rentabilité de leur entreprise.

Parallèlement, sur les quelque 215 librairies agréées se trouvant réparties dans l'ensemble du territoire québécois, 79 % sont

considérées indépendantes. À l'envers de la médaille, on constate que celles-ci, même quand elles dominent en nombre, ne s'emparent que de 41,9 % du total des ventes de livres.

À défaut de concurrencer les grandes surfaces sur les prix des nouveautés, les librairies indépendantes développent leur marché institutionnel, augmentent leurs ventes d'ouvrages de fond, et diversifient leur offre de produits et de services, déployant temps et énergie et fournissant un surcroît de travail pour atteindre la rentabilité, et ce, souvent au détriment de la promotion ou des conditions salariales. Ils sont, de plus, préoccupés par l'émergence d'une forme de concurrence *intra-muros*, la concurrence des grandes chaînes de librairies qui bénéficient également des avantages de l'agrément, et face auxquelles ils ne peuvent bénéficier de « discrimination positive ».

Le phénomène de la concentration accentue encore la fragilité de l'équilibre économique de la chaîne du livre. Les grandes chaînes de librairies capables de se livrer entre elles des guerres de prix menacent les librairies indépendantes, qui ne pourraient, dans cette éventualité, se prémunir ou se mettre à l'abri.

Les membres du Comité considèrent qu'il importe avant tout de consolider les acquis de l'industrie québécoise du livre, dans une conjoncture où la situation économique d'une bonne part des entreprises demeure précaire. Aussi, considèrent-ils vital, pour l'industrie du livre et pour la préservation d'un réseau de librairies riche et diversifié, d'ajouter une arme à l'arsenal en instaurant un régime de prix unique sur le prix de vente au détail des livres.

Atteindre les cibles

Le problème de la concurrence sur les prix étant principalement associé à la nouveauté, il est proposé de réglementer le prix des livres durant l'année de leur parution, d'abord, pour se prémunir de guerres de prix éventuelles, et ensuite, dans l'objectif pour la librairie de récupérer une part de la vente des nouveautés qui sont actuellement soldées par les grandes surfaces et certaines chaînes de librairies.

Les membres du Comité sont conscients que le marché s'est déplacé (déplacement de l'achat combiné à un déplacement de la

clientèle), et qu'on ne peut estimer, avec l'instauration d'un régime de prix unique, quelle proportion des titres de grande vente reviendrait en librairie. Ils sont conscients également des effets à double tranchant d'une telle mesure qui risquerait d'avantager encore plus les entreprises aptes à effectuer des économies d'échelle, à accroître leurs outils promotionnels et leur marge bénéficiaire.

Par ailleurs, on s'inquiète de l'impact d'une surenchère de règlements sur la production éditoriale québécoise, la réglementation du prix au détail s'ajoutant au cadre législatif et aux programmes de soutien déjà en place. Aux yeux des éditeurs, laisser les libraires affronter une concurrence démesurée, à chances totalement inégales, est impensable. Toutefois, la diminution des avantages concurrentiels dans leurs rapports commerciaux avec les libraires leur apparaît préjudiciable au développement des entreprises et au dynamisme de l'industrie du livre en général. C'est pourquoi les éditeurs défendent le principe d'une remise au mérite. Présentement, sur le réseau Internet, se joue une guerre économique pour la fidélisation des clientèles, dont une des armes importantes est l'adaptation des prix aux circonstances (temps, territoires et clientèles), donc des prix négociés selon la demande du moment. Une autre offensive se prépare avec le projet de l'administration américaine de faire d'Internet un marché planétaire hors taxes. (...)

Ayant fait le tour de toutes les objections, les membres du Comité réitérent leur inquiétude vis-à-vis des guerres de prix, et leur conviction que, malgré ses limites évidentes, un régime de prix unique s'avère le seul moyen de contrer cette éventualité, sans quoi l'avenir de l'industrie du livre, de l'édition québécoise et du réseau des librairies agréées se trouverait compromis.

leur part de marché. Par exemple, l'adoption par la France d'un régime de prix unique, en 1981, a donné un répit initial de cinq ans seulement aux librairies traditionnelles. Leur part de marché a repris ensuite sa tendance à la baisse, et elle se rapproche maintenant de la situation observée aux États-Unis, où le marché est demeuré libre.

3. Un régime de prix unique ne limite pas la croissance de la part de marché des grandes surfaces. Ces dernières s'appuient sur une double stratégie : offrir au consommateur un cadre pratique pour y effectuer ses achats non spécialisés et des prix plus bas que dans les commerces spécialisés. Éliminer leur avantage sur les prix ne réduit pas l'intérêt pour le consommateur de profiter du côté pratique qu'offrent les grandes surfaces. En outre, loin de réduire l'intérêt de vendre des best-sellers dans les grandes surfaces, fixer un prix unique vient au contraire hausser les marges bénéficiaires que retirent les grandes surfaces de la vente de livres. Comme en France, elles élargiront l'éventail de livres offerts sur leurs étagères.

4. Enfin, un régime de prix unique n'assure pas une plus grande diversité de la production littéraire. On dit souvent que la grande diversité de la production littéraire per capita qu'à connue le Royaume-Uni, lorsque comparée à celle des États-Unis, s'explique par le régime de prix unique qui y a eu cours jusqu'en 1992. Ce raisonnement attribue à la mouche ce qui revient au cheval. C'est le grand nombre des lecteurs du Commonwealth et la force de la demande de livre en anglais, notamment par les Américains, qui expliquent cette production importante per capita. Ici même, au Québec, il se publie davantage de nouveaux titres per capita qu'en France. Les marchés sont linguistiques, plutôt que nationaux. À cet égard, il serait plus opportun de se demander pourquoi nous connaissons un échec si retentissant à exporter notre littérature dans le reste de la francophonie.

Il est temps qu'on admette, dans certains milieux, l'importance de faire face à la réalité. Les préférences des consommateurs changent, et c'est à l'offre de s'ajuster. Si les Québécois veulent acheter leurs best-sellers en faisant leur épicerie, c'est leur choix. S'ils sont à la recherche de bons prix, c'est leur droit le plus absolu. Partout dans le monde occidental, les acheteurs de livres concentrent leurs achats dans quatre types d'établissements : les librairies virtuelles, les grandes librairies confortables, les petites librairies ultra-spécialisées et les grandes surfaces qui vendent à bon marché un nombre limité de titres. Que ceux qui, au Québec, se sentent prêts à répondre à ces attentes se lèvent, et que les autres aillent se recoucher.

Cette évolution de la structure de l'offre ne constitue pas en soi une évolution néfaste pour le marché du livre. Elle forcera cependant les libraires à réévaluer leur rôle en fonction des exigences des consommateurs. (...)

Un régime de prix unique s'avère le seul moyen de contrer les guerres de prix, sans quoi l'avenir de l'industrie du livre, de l'édition québécoise et du réseau des librairies agréées se trouverait compromis.



Gérald Larose

CONTRE

Qui voudrait d'un cartel du livre au Québec?

MICHEL LEBLANC

L'auteur est économiste et directeur chez SECOR. Il a produit, en 1998, une analyse de l'impact des régimes de prix uniques sur le marché du livre.

Comment, en l'an 2000, peut-on comprendre si mal les règles de l'offre et de la demande? Comment, alors que l'on subit l'une des pires hausses du prix du pétrole de notre histoire, peut-on ne pas comprendre que la concurrence est essentielle pour contenir les prix? Enfin, comment peut-on ne pas comprendre que s'il y a hausse des prix, il y aura baisse de la consommation?

Ces leçons qu'un étudiant de première année d'économie se doit d'assimiler, ont de



Michel Leblanc

toute évidence échappé au Comité Larose. Ce comité, le second en trois ans à se pencher sur le dossier du livre au Québec, vient de proposer au gouvernement d'adopter un système qui laisserait aux éditeurs le soin de fixer le prix des livres qu'ils mettent en marché, prix qui devrait ensuite obligatoirement être adopté par tous les points de vente. Fini les rabais à l'occasion de la Fête des mères ou à l'approche de Noël; plus de vente de liquidation d'un titre qui se vend mal; interdiction pour une librairie d'adopter une stratégie agressive vis-à-vis de ses concurrents en vendant moins cher. Et surtout, a décidé le comité, fini les grandes surfaces qui vous proposent d'acheter un best-seller à bon prix en faisant votre épicerie. Tout cela, évidemment, dans l'intérêt du consommateur.

Comment peut-on prétendre servir le consommateur en haussant volontairement le prix du livre qu'il achète? Tout simplement, affirme le comité, parce qu'il faut protéger la petite et vulnérable librairie du grand méchant supermarché. Si on ne fait rien, la librairie perd les profits de la vente des best-sellers et ne conserve que la vente des titres moins en demande. Incapable de s'ajuster, la librairie doit alors fermer, ce qui à long terme réduit les points de ventes des ouvrages moins en demande, et donc réduit la diversité littéraire. Qui dit moins de diversité dit moins de livres, moins d'auteurs, moins de richesse culturelle. En fin de compte, affirme le comité, le consommateur en sort perdant.

Comme bien des raisonnements impeccables au premier abord, celui-ci repose sur un



De la lecture pour tous les âges et à tous les prix? PHOTOTHÈQUE, ©

argument fallacieux. La diversité littéraire ne dépend pas du nombre de petits points de ventes, mais plutôt du nombre et de la diversité des lecteurs. Or, un des grands défis au Québec, c'est d'augmenter le nombre de lecteurs et le nombre de livres qu'ils lisent par année. Et, encore une règle de base en économie, il y aura plus de lecteurs si on arrive à abaisser le prix moyen du livre. Pour ceux qui hésiteraient à comprendre, il y aura moins de lecteurs au Québec si on hausse le prix moyen du livre.

Encore plus inquiétant, le raisonnement du Comité Larose ne trouve pas d'écho dans les faits. Dans une étude réalisée pour le précédent groupe de travail mis sur pied par le gouvernement, nous avions analysé, à partir des informations disponibles, l'impact d'adopter un régime de prix unique. Nos conclusions étaient limpides :

1. Un régime de prix unique entraîne une hausse relative du prix du livre. D'abord, le prix moyen payé par le consommateur augmente automatiquement à la suite de l'élimination des rabais consentis par les grandes surfaces. Ensuite, le prix unique décourage l'innovation dans l'édition. Enfin, le prix unique isole le consommateur des gains de productivité réalisés aux niveaux de la distribution et de la vente au détail. Les hausses importantes et systématiques de prix qui ont suivi l'adoption du prix unique en France sont bien documentées. Inversement, aux États-Unis, le prix du livre a eu tendance à croître moins rapidement que l'inflation.

2. Le régime de prix unique ne protège pas les librairies traditionnelles de l'érosion de

LYSIANE GAGNON



Le fantôme de Meech

C'est l'histoire du type qui se cogne la tête sur un mur, puis qui recommence. Un coup ne lui a pas suffi, il en redemande... Telle est l'image qui vient à l'esprit quand on pense à la politique constitutionnelle dont le Parti libéral du Québec est en train d'accoucher dans l'indifférence générale.

Rarement aura-t-on vu un parti foncer aussi allègrement vers le désastre et manifester une telle obstination dans le masochisme.

Le document que le PLQ est en train de peaufiner, et qui devrait devenir sa politique officielle d'ici à la fin de 2001, contient deux volets principaux.

D'une part, on ressort le petit paquet de revendications dites traditionnelles, en réclamant une sorte de mini-Meech (reconnaissance du caractère non pas « distinct » mais, histoire de varier le lexique, « spécifique » du Québec; droit de veto; nominations à la Cour suprême, etc).

D'autre part, on invente un « Conseil de la Fédération » interprovincial qui hériterait d'une partie des responsabilités du fédéral (établissement de normes dans la santé, direction de l'union sociale, coordination des politiques fiscales et économiques, etc).

Incroyable mais vrai, ce parti qui parle de changement et de renouveau ressort les vieilles scies des années 70 et 80... en les édulcorant par-dessus le marché ! C'est donc avec un « moins que Meech » que le PLQ croit pouvoir, en 2000, séduire les nationalistes et faire peur aux souverainistes !

Quand donc les libéraux réaliseront-ils que l'idéologie « meechienne » a fait son temps ? Dites-moi, lecteur, quand est-ce que c'était, la dernière fois que vous avez participé à une conversation sur l'accord du lac Meech ? Vous souvenez-vous même de ce qu'il contenait ?

Meech est mort en 1990 sous les applaudissements d'une grande partie de l'opinion publique canadienne. Il faut vraiment vivre la tête dans les nuages pour s'imaginer que l'on pourrait recommencer l'exercice.

Nombre de libéraux provinciaux croient dur comme fer que seule la présence de Jean Chrétien constitue un frein à une réforme constitutionnelle. C'est ridicule. Même si le gouvernement fédéral était ultra-accommodant, même si le suave Martin succédait au méchant Chrétien, le Québec ne pourrait obtenir gain de cause, parce que le premier ministre fédéral ne contrôle pas l'opinion publique du pays.

Or, celle-ci s'est durcie, et toute réforme constitutionnelle devra dorénavant tenir compte non pas seulement des désirs du Québec mais de ceux de toute une flopée d'intervenants, des autochtones aux féministes en passant par les édiiles de Yellowknife et les pêcheurs des Maritimes. Ottawa ne serait, dans ce contexte, qu'un joueur parmi beaucoup d'autres, sans compter qu'un accord constitutionnel devrait passer par toutes les législatures du pays, et recevoir l'aval des principaux partis d'opposition tant provinciaux que fédéraux, et des groupes de pression importants.

En fait, le Québec n'a aucun intérêt à rouvrir la Constitution. Car que devrait-il céder en échange d'un droit de veto qui ne voudrait plus rien dire parce qu'il serait accordé à toutes les provinces, d'une reconnaissance verbeuse d'une « spécificité » qui est évidente, et d'une clause sur la Cour suprême qui ne changera pas un iota à la situation existante ? En échange de ces hochets dont aucun citoyen ne ressent le manque, le Québec devrait accepter diverses « réformes » qui le désavantageraient par rapport à sa position actuelle (par exemple, un Sénat « égal » aux pouvoirs accrues où le Québec serait « minorisé », ou la cession de territoires aux autochtones).

On comprendrait que des libéraux provinciaux ignorants des réalités canadiennes continuent à cultiver ces chimères. Mais pourquoi Jean Charest, qui connaît le reste du pays comme sa poche, est-il lui aussi tombé dans cette ornière, lui qui avait toujours soigneusement évité d'entretenir les illusions constitutionnelles ?

On ne peut que déduire, de sa récente conversion aux thèses « meechiennes », qu'il est tombé tête première sous le joug intellectuel des nostalgiques de l'ère Bourassa, lesquels gardent sur le PLQ une influence qu'ils ne méritent aucunement, après les lamentables échecs qui ont marqué leur propre politique constitutionnelle.

Quant à ce projet de Conseil constitutionnel, il s'inscrit dans l'optique de décentralisation qui caractérise la droite canadienne. On voit mal, cependant, comment une dizaine de gouvernements provinciaux aux idées et aux intérêts divergents... et tous dotés de droits de retrait et de veto (!) pourraient s'entendre sur des « normes nationales »... ni en quoi le Québec aurait intérêt, dans certains domaines cruciaux, à n'être qu'un joueur sur dix, alors que les Québécois ont une prise directe et considérable sur le gouvernement fédéral.

Pour le président du comité constitutionnel du PLQ, le député Benoit Pelletier, « les autres provinces sont des alliées objectives du Québec », dont elles partageraient « les visées autonomistes et les revendications ». Où est-il allé chercher cela ? Certains gouvernements provinciaux veulent un peu plus de pouvoirs, certes, mais il n'y en a pas un qui soit « autonomiste ».

M. Pelletier cite l'Alberta, la Colombie britannique, l'Ontario, le Nouveau Brunswick... sans tenir compte du fait qu'il ne s'agit ici que de la volonté du gouvernement du moment. Le jour où les libéraux prendront le pouvoir à Queen's Park, le gouvernement ontarien ne parlera plus de décentralisation.

Soyons juste, il y a du bon dans le projet du PLQ, notamment la récupération de points d'impôts et la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, mais les aspects intéressants du projet seront vite éclipsés par le retour du fantôme de Meech.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A20 manquante

CANADA

Toronto goûte à la manne électorale

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Il y avait des élections dans l'air sur un quai du port de Toronto où le premier ministre Jean Chrétien effectuait hier une courte visite très médiatisée pour annoncer pour 1,1 milliard de dollars en fonds fédéraux pour des projets majeurs.

Après le Québec, jeudi, c'était au tour de l'Ontario de conclure une entente sur un nouveau programme d'infrastructures. Sa valeur totale est annoncée à 2,5 milliards au cours des cinq prochaines années.

C'est une contribution fédérale de 680 millions que Jean Chrétien a apporté hier au premier ministre conservateur Mike Harris.

Par ailleurs, M. Chrétien a accordé aussi une contribution fédérale de 500 millions de dollars pour la première phase de 1,5 milliard de l'ambitieux projet de réaménagement de la zone riveraine de Toronto. Le gouvernement ontarien et la ville de Toronto y verseront 500 millions chacun. Tout le projet pourrait coûter 12 milliards, s'il devait inclure les infrastructures pour accueillir les Jeux olympiques de 2008. Toronto saura dans un peu moins d'un an, en juillet 2001, si sa candidature l'emportera contre Pékin et Paris, notamment.

La première phase du projet riverain de Toronto, annoncée hier, mais discutée depuis des années dans la Ville reine, vise à réhabiliter des terrains industriels abandonnés et à déplacer les activités



Le premier ministre Jean Chrétien, qui était de passage à Toronto, hier, a profité d'une conférence de presse où il annonçait des investissements majeurs dans la Ville reine pour badiner avec le maire Mel Lastman sous le regard amusé du premier ministre ontarien Mike Harris.

du port. On veut ainsi libérer rapidement plusieurs acres de terrains au bord du lac Ontario et tout près du centre-ville pour aménager de nouveaux espaces publics et, peut être, un village olympique.

L'annonce d'hier est survenue un peu moins d'un an après qu'une « entente de principe » sur ce projet eut été conclue par Jean Chrétien, Mike Harris et le maire de Toronto, Mel Lastman. Les trois politiciens étaient sur la même tribune hier, se congratulant l'un l'autre, mais avec deux d'entre eux visiblement sous influence électo-

rale. Le maire de Toronto sollicite en effet un renouvellement de mandat lors des élections municipales dans

un mois. Hier, Mel Lastman a remercié Jean Chrétien en le qualifiant de « nouveau et meilleur copain », avant de prédire que Toronto lançait enfin le « meilleur projet d'aménagement de rives urbaines du monde ».

Quant à Jean Chrétien, dont le projet électoral ne fait plus de doute, il a lancé, mi-blaqueur: que

« Si ma femme me dit d'aller de l'avant dimanche, ce problème (du projet des rives de Toronto) aura été réglé ! »

Quelques minutes plus tard, à un groupe de députés libéraux de la région de Toronto qui rayonnaient de satisfaction, M. Chrétien a indiqué qu'il « voulait annoncer le projet de la rive du lac à Toronto après les élections, mais le maire nous a dit que ce serait trop tard. »

Pour sa part, s'il n'est pas en campagne électorale, le premier ministre ontarien Mike Harris a joué les bons princes, surtout après que Jean Chrétien lui eut rappelé au micro qu'il venait d'ajouter 21 milliards en fonds fédéraux pour la santé. « Et c'est ton gouvernement qui en obtiendra une bonne partie », a-t-il dit.

« Je ne savais pas qu'on serait autant en campagne électorale, a dit M. Harris. Mon gouvernement en Ontario a encore quatre ans à son mandat et celui du premier ministre Chrétien aurait encore un an et demi à faire, s'il voulait continuer ! »

Cette politesse de Mike Harris envers Jean Chrétien ne manquait pas d'ironie, alors que plusieurs dirigeants et militants du parti conservateur de l'Ontario s'apprentent à participer à la campagne électorale de l'Alliance canadienne dans cette province.

Après les cérémonies d'hier, le ministre fédéral des Transports, David Collenette, qui est aussi le responsable de la région de Toronto au cabinet fédéral, a rappelé que: « Nous avons toujours nos différences avec le gouvernement Harris sur plusieurs sujets, au-delà des ententes annoncées aujourd'hui ».

Pas de coalition possible entre bloquistes et libéraux

La plate-forme électorale du Bloc touche à tous les aspects de la vie en société

GILLES TOUPIN

OTTAWA — En dévoilant hier sa « plate-forme électorale », le Bloc québécois a affirmé qu'il ne formerait pas de coalition avec le Parti libéral du Canada si celui-ci se retrouvait, au terme des élections du 27 novembre, en position de gouvernement minoritaire.

Pierre Paquette, le vice-président du Bloc, qui présentait le document de 171 pages en compagnie du député de Saint-Hyacinthe—Bagot et porte-parole de la formation en matière de finances, Yvan Loubier, a expliqué que l'approche du Bloc à Ottawa continuera d'être la promotion de la souveraineté et la défense des intérêts des Québécois.

« C'est pour ça, a dit M. Paquette, qu'il n'y aura jamais de coalition entre le Bloc et d'autres partis. » Le vice-président du parti a rappelé que les 44 députés bloquistes du Québec ne se sont jamais opposés, au Parlement, à des mesures proposées par les libéraux ou par les autres partis parce qu'elles venaient des libéraux ou des autres partis. « On s'y oppose, a-t-il ajouté, parce qu'on pense que ce n'est pas bon pour les intérêts du Québec. Quand on pense que c'est bon pour le Québec, peu importe qui propose, on donne notre appui. » Le Bloc n'a pas l'intention d'agir autrement après le 27 novembre, peu importe le résultat du scrutin.

Yvan Loubier a profité hier du lancement de cette plate-forme électorale pour en faire une réponse au ministre des Finances, Paul Martin, qui affirmait la veille dans *La Presse* que le Bloc ne faisait plus partie du débat au Québec.

« Paul Martin n'a jamais été reconnu pour la justesse de ses prévisions », a ironisé Yvan Loubier.

Au minibudget présenté mercredi par Paul Martin, le Bloc oppose un projet fiscal, c'est-à-dire une gestion des surplus, qui réorienterait les baisses d'impôt des riches vers les familles dont le revenu est inférieur à 80 000 \$ par année, ce qui est le cas de neuf contribuables sur dix.

Il améliore au coût de 25 milliards de dollars le régime de l'assurance-emploi pour qu'il soit plus accessible aux jeunes, aux femmes et aux travailleurs saisonniers. Il réitère ses exigences de congés parentaux gérés par Québec ainsi que le transfert de tous les fonds pour la formation de la jeunesse. Il inscrit dans la colonne de ses priorités l'augmentation de la pension de sécurité de vieillesse pour les femmes seules.

« Le Bloc québécois estime qu'il est plus que temps de redéployer les ressources fiscales vers ces catégories de contribuables et de cesser de financer des baisses d'impôt pour les riches », a expliqué M. Loubier.

En faisant des projections budgétaires qui, pour la première fois en sept ans, correspondent, au chapitre des surplus, à celles de Paul Martin, le Bloc propose sur cinq ans une réduction du fardeau fiscal des particuliers moins aisés de 73,4 milliards de dollars. Il prévoit de plus quelque 21 milliards pour le remboursement de la dette, huit milliards pour le logement social et 10 milliards pour l'indexation du Transfert canadien aux provinces pour la santé et les programmes sociaux.

« Nous sommes un jeune parti, a

ajouté Yvan Loubier, un parti créé en 1991, un parti plein d'idées et des idées qui nous viennent du vrai monde. »

La plate-forme d'ailleurs touche à tous les aspects de la vie en société, allant des grandes questions de l'éthique gouvernementale, en passant par le sort des autochtones, les questions environnementales, la justice, la culture, l'immigration, la condition féminine jusqu'aux gestes de solidarité avec le Sud, tel cette recommandation de ne servir dans tout l'appareil fédéral canadien que du café équitable.

Dans la foulée du scandale aux Ressources humaines, le Bloc croit qu'il est impératif qu'Ottawa mette sur pied une commission royale d'enquête sur les subventions et leur mode d'attribution. Pour contrer les effets négatifs de la flambée des prix de l'essence, il demande un durcissement de la Loi sur la concurrence et la suspension de la taxe d'accise sur le litre. Une politique régionale, afin de mettre fin à l'exode des jeunes, est également expliquée en long et en large dans le document.

La venue de Stockwell Day dans la campagne électorale et ses propositions constitutionnelles de décentralisation, estiment M. Paquette et Loubier, ne porteront pas ombrage au Bloc québécois. « Le Canada a besoin, à cause de sa nature, de se décentraliser, affirme Pierre Paquette. Le programme constitutionnel de l'Alliance c'est de la politique fiction. Un parti qui a voté en faveur de la loi sur la clarté référendaire, contre les libertés fondamentales des Québécois, n'est pas un parti qui peut représenter les intérêts du Québec. Nous n'y croyons pas. »



Durant la soirée, le premier ministre Lucien Bouchard est venu saluer discrètement Gilles Duceppe et les militants bloquistes sans prendre la parole devant tout le monde.

Duceppe croit que le Bloc a toujours sa raison d'être

VÉRONIQUE MARTIN
Presse Canadienne

À la veille du déclenchement des élections fédérales, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne s'en fait pas avec ceux qui prédisent que le Bloc québécois est appelé à disparaître.

M. Duceppe réagissait ainsi, hier soir, aux propos du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui affirmait, dans une entrevue publiée dans le quotidien *La Presse* d'hier, que le Bloc n'était plus de la partie au Québec.

Gilles Duceppe a procédé hier soir, à Montréal, au lancement de son livre à saveur autobiographique, intitulé *Question d'identité*, et qui, selon l'auteur, fait le point sur ses dix ans de carrière au sein du Parlement fédéral et sur ce qui l'a mené là-bas.

« M. Martin n'est pas le premier à prédire la disparition du mouvement souverainiste, a rétorqué le chef du Bloc. En 1976, Trudeau a affirmé que le mouvement souverainiste était mort. »

Quant à la place de la souveraineté dans la « plate-forme » électorale du parti, qui a été dévoilée

hier matin, Gilles Duceppe prétend qu'elle sous-tend les propositions de cette même plate-forme. « La déclaration de base du parti est que nous sommes là pour faire la souveraineté et ça, c'est présent dans le quotidien », a-t-il ajouté. Parmi les quelque 200 propositions de la plate-forme du Bloc, seulement trois traitent de la souveraineté.

Par ailleurs, M. Duceppe a fait remarquer que les candidats de l'Alliance au Québec ne font que prendre la place occupée auparavant par les conservateurs.

Durant la soirée, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, est venu saluer discrètement les militants bloquistes, sans prendre la parole devant tout le monde.

Le premier ministre a vu du cynisme dans le minibudget annoncé cette semaine par le ministre fédéral Paul Martin. « Ce minibudget vise à acheter des votes; c'est du bonbon, des cadeaux. »

Enfin, il a réitéré le soutien du Parti québécois à la campagne électorale du Bloc. « Pour ce qui est des participations individuelles, ça dépend des besoins du Bloc, mais nous sommes disponibles pour y répondre », a précisé M. Bouchard.

MINIMUM 9 CHANCES SUR 10

DES TAUX DE PLACEMENT SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DE 90% ET PLUS DANS LES PROGRAMMES TECHNIQUES AU CÉGEP.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CÉGEP.



ENTENTE SUR LES INFRASTRUCTURES

Bernard Landry «paie la traite» aux ministres Robillard et Gagliano

PAUL ROY

QUÉBEC – Le montant n'était pas insignifiant – 1,5 milliard. Mais pour le reste, l'événement s'annonçait comme l'ennuyeuse cérémonie de signature d'une entente fédérale-provinciale sur les infrastructures.

C'était compter sans Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre des Finances du Québec, qui fut le dernier des quatre ministres présents à prendre la parole.

Et comme la signature se déroulait à Québec, M. Landry en profita pour saluer ses hôtes fédéraux, les ministres Lucienne Robillard et Alfonso Gagliano, avec ce mélange de politesse exquise et de dérision dont il a le secret :

« Il nous fait plaisir, à M^{me} la ministre d'État (Louise Harel) et à moi-même, d'accueillir dans notre capitale nationale deux représentants éminents du gouvernement central du Canada pour signer une entente sur les infrastructures avec le gouvernement national du Québec. »

M^{me} Robillard souriait. M. Gagliano, qui venait d'évoquer « cette belle journée pour le Québec et le Canada », avait la tête penchée, l'air passablement découragé.

Et M. Landry de poursuivre en énumérant et en commentant longuement les obstacles posés par « le gouvernement central du Canada », que le Québec a dû éliminer avant de parvenir à cette entente d'hier. Celle-ci, faut-il le préciser, était attendue impatiemment par le monde municipal québécois, la majorité des autres provinces s'étant déjà entendues depuis un bail avec Ottawa.

« Nos collègues du gouvernement central ont proposé initialement une cogestion de l'entente,



Photothèque La Presse

Le vice-premier ministre Bernard Landry a salué à sa manière, avec ce mélange de politesse exquise et de dérision dont il a le secret, les ministres fédéraux Lucienne Robillard et Alfonso Gagliano.

a commencé M. Landry (...). Aucun gouvernement du Québec, évidemment, n'était prêt à faire des concessions là-dessus, le nôtre encore moins que les autres, si je puis dire. »

Obstacle numéro deux : « Le gouvernement central voulait proposer jusqu'à 20 % des projets de l'entente (...) Le gouvernement du Québec ne pouvait pas reconnaître au gouvernement fédéral la capacité, par exemple, de proposer des projets municipaux d'aqueducs ou d'égouts à Saint-François-Xavier-des-Hauteurs ou à Saint-Jacques-de-Montcalm. C'aurait été une négation du principe élémentaire de la subsidiarité et du partage des compétences. »

Obstacle numéro trois : « La première proposition fédérale faisait état d'affiches bilingues, où le français et l'anglais occupent un espace égal. » Le Québec exigea et obtint que la loi 101 soit respectée. Et le ministre Landry d'en profiter pour suggérer au gouvernement central « d'accepter un jour lui-même, pour son propre affichage au Québec, la loi 101 ». « Ce serait une marque de respect envers cette grande législation maintenue par tous les gouvernements du Québec. »

Mosel: oui mais après les élections

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Juste avant de partir en campagne électorale, le gouvernement Chrétien promet un retour d'appel à Mosel Vitelic, mais après le 27 novembre.

« Ce projet représente une opportunité trop importante pour le Québec et le Canada pour devenir un enjeu partisan au cours des prochaines semaines », affirmait hier le nouveau ministre de l'Industrie, Brian Tobin, dans un communiqué plutôt laconique.

Pour M. Tobin, Mosel Vitelic, le gouvernement du Québec et Ottawa « conviennent que les négociations progressent bien ». « Toutes les parties acceptent de continuer à collaborer tout en comprenant que le gouvernement du Canada prendra le temps nécessaire pour que la meilleure décision soit prise », poursuit le ministre Tobin.

Du côté du ministre Alfonso Gagliano, on assurait que le fédéral voyait d'un oeil favorable le projet de Sainte-Anne-de-Bellevue, mais ne voulait pas faire une annonce durant la campagne électorale. La décision fédérale tombera à coup sûr en décembre, dit-on chez l'organisateur québécois.

Pour M. Tobin, le gouvernement fédéral juge « important pour le pays d'attirer chez lui un gros fabricant de semi-conducteurs et nous continuons d'espérer que MVI (Mosel) choisira d'investir au Canada », poursuit M. Tobin. Ce dernier s'était entretenu jeudi soir au téléphone avec Bernard Landry qui avait sollicité un entretien. Il avait aussi parlé avec le premier ministre Lucien Bouchard et John Seto, le vice-président, directeur de Mosel.

À la Société générale de financement, le porte-parole, Jean-Yves Duthel, était perplexe devant cette déclaration. « On comprend qu'ils soient favorables, mais qu'à cause des élections et de l'Ontario, ils ne peuvent pas le dire avant le scrutin », a fait observer M. Duthel. À la SGF, on aurait préféré que M. Tobin se commette sur une échéance précise. « Il faudrait qu'ils s'engagent à ce que cela se fasse avant Noël, c'est vraiment la date butoir donnée par les Chinois. »

Et de signaler : « Pont-Bridge, ça me rappelle mon enfance, avec Rue-Street et le bilinguisme intégral... »

Autre obstacle : à l'origine, le gouvernement fédéral voulait participer aux échanges avec le monde municipal, ce à quoi Québec s'est opposé, a dit M. Landry, les questions municipales étant de juridiction provinciale.

Enfin, le Québec a négocié un mode de résolution des conflits entre les deux gouvernements, qui élimine la possibilité pour Ottawa d'agir unilatéralement. À ce chapitre, M. Landry, trop heureux d'avoir deux ministres fédéraux à sa disposition — ou à sa merci ? — n'a pu s'empêcher de rappeler l'amendement unilatéral de la Constitution canadienne de 1982, et l'exclusion du Québec qui s'ensuivit.

Entente tripartite

Et cette entente sur les infrastructures ? Comme prévu, elle sera tripartite quant à son financement. C'est-à-dire qu'Ottawa, Québec et les municipalités québécoises y investiront jusqu'à 515 millions chacun au cours des cinq prochaines années.

Les projets admissibles concerneront les infrastructures d'aqueducs, d'égouts, de traitement des eaux et de gestion des déchets. Un deuxième volet concernera les routes, ponts, viaducs, trottoirs, pistes cyclables, stationnements incitatifs, voies réservées, équipements de gestion de la circulation, terminaux publics, etc.

Ces deux premiers volets accapareront chacun 40 % du montant de 1,5 milliard. Un troisième volet, qui comptera pour 20 %, concernera des « projets à incidences économiques, urbaines ou régionales » : installations culturelles et récréatives, tourisme, télécommunications dans les régions rurales ou éloignées, accès à haute vitesse à l'Internet pour les institutions publiques locales, etc.

Le maire de Laval et président de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, Gilles Vaillancourt, assistait, silencieux, à la signature d'hier. Dans un communiqué publié quelque temps plus tard, il a dit se réjouir de l'accord.

Il a toutefois déploré que les sommes prévues dans le programme soient « nettement trop faibles pour arrêter la détérioration des infrastructures d'eau et des routes ».

Selon lui, 15 milliards seront requis, au cours des 15 prochaines années, soit un milliard par année, pour remettre le Québec à flot.

Charest nie tout conflit avec le maire de Sherbrooke sur les fusions

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Présent au caucus des députés libéraux de l'Estrie, Jean Charest a réfuté, vendredi, les allégations du député péquiste de Johnson, M. Claude Boucher, selon lequel un conflit sévirait entre le député de Sherbrooke et le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, concernant le dossier des fusions municipales.

En effet, le Parti libéral a voté, lors de son dernier congrès, une résolution qui permettrait aux citoyens de municipalités forcées de fusionner de revenir en arrière si un gouvernement libéral était porté au pouvoir. Or, de son côté, Jean Perrault est en faveur des fusions municipales.

« Nous nous sommes parlé cette semaine. Jean Perrault fait son travail à son niveau, alors que je fais le mien. C'est aux citoyens de décider si oui ou non ils veulent des fusions municipales », a indiqué vendredi M. Charest.

Le chef de l'opposition répète qu'il ne fait qu'appliquer une formule établie par René Lévesque, en 1980, grâce à laquelle Masson-Angers et Buckingham, dans l'Ouataouais, s'étaient séparées par référendum à la suite d'une fusion forcée. « Nous voulons redonner au citoyen le droit de décider de la ville dans laquelle il souhaite vivre. C'est lui qui paie. Nous souhaitons simplement lui redonner la parole », dit-il.

M. Charest analyse qu'en révélant que les maires de banlieue sont loin d'être contre l'idée d'un regroupement avec Sherbrooke, Claude Boucher confirme le pire.

« Claude Boucher a le devoir de dire publiquement quels maires sont en faveur de la fusion dans la région de Sherbrooke. Il insulte directement leur intégrité en disant que certains sont en faveur d'une fusion, même si une telle fusion entraînerait une hausse de taxes pour leurs contribuables. Il a le devoir de dire de qui il parle », a exigé Jean Charest. Selon lui, le rapport Bernard est incapable d'énoncer clairement les conséquences, sur le compte de taxes des citoyens, des fusions forcées. « Choisir un endroit où habiter est à la base de tout. Lorsque le temps sera venu, j'ai confiance que les citoyens seront capables de faire le meilleur choix pour eux », a-t-il conclu.

RABAIS "AFFAIRES" PEUR!

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS

AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 72 \$ PRIX SUGG. : 114 \$

29⁹⁹ **39⁹⁹**

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

MODÈLE SANS BRAS MODÈLE AVEC BRAS

PRIX SUGG. : 161 \$ PRIX SUGG. : 202 \$

79⁹⁹ **99⁹⁹**

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 248 \$

129⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

DOSSIER AJUSTABLE

PRIX SUGG. : 343 \$

169⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN CUIR / SIMILI CUIR NOIR

BASCULANT BRAS MULTI-AJUSTABLES

PRIX SUGG. : 428 \$

199⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DOSSIER MOYEN

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 343 \$

169⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAJOU OU MÈTRE

SUPPORT À CPU MOBILE

TIROIR CLAVIER 27"

CAPACITÉ DE 18 CD

DIMENSIONS : 30" L X 20" P X 53" H

PRIX SUGG. : 163 \$

89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAJOU

TIROIR UTILITÉ

ESPACE POUR CPU

TIROIR CLAVIER 33"

CAPACITÉ DE 36 CD

DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 62" H

PRIX SUGG. : 339 \$

179⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN CERNISER ITALIEN OU BORDEAUX

PLATEAU PIVOTANT POUR ÉCRAN

TIROIR UTILITÉ

TIROIR CLAVIER 34"

DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 33" H

PRIX SUGG. : 313 \$

149⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN HÊTRE DORÉ

TIROIR UTILITÉ

TIROIR FILIÈRE

CAPACITÉ DE 54 CD

DIMENSIONS : 48" L X 48" P X 58" H

PRIX SUGG. : 440 \$

249⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE NOIR SUR ACAJOU

TIROIR UTILITÉ

TIROIR FILIÈRE

TIROIR CLAVIER 30"

CAPACITÉ DE 27 CD

DIMENSIONS : 72" L X 24" P X 30" H

PRIX SUGG. : 379 \$

199⁹⁹

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS

NOUVEAU POINTE-CLAIRE 2355, RTE. TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044

ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055 OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900

BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840 QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113

GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611 ST-JÉRÔME 291, DE WILLEMURE (450) 438-4111

LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682 TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

LIVRAISON GRATUITE**

NÈME LE SAMEDI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS



Bill Clennett à sa sortie du palais de justice d'Ottawa, hier.

Bill Clennett devra payer une amende de 500 \$ pour méfait public

Presse Canadienne

HULL — Bill Clennett devra payer une amende de 500 \$ pour son geste du 5 mars 1999, lorsqu'un ballon rempli de gouache rouge lancé par lui avait éclaté sur un mur de l'édifice Langevin, à Ottawa.

Reconnu coupable de méfait public par la cour, le 13 septembre dernier, M. Clennett a semblé soulagé lorsque le juge Michel Charbonneau a rendu son verdict, hier matin.

Quelques minutes plus tard, le militant reprenait exactement là où il avait laissé, se lançant dans une diatribe contre le gouvernement qu'il a qualifié d'« injuste ». Son geste, a-t-il rappelé, symbolisait le sang sur les mains de l'État qui a réduit ses dépenses au chapitre du logement social, un droit fondamental à son avis.

« Je suis un criminel mais si c'est par là qu'il faut passer pour faire respecter nos droits au Canada, c'est le monde à l'envers. Je continuerai à travailler pour le remettre à l'endroit », a-t-il lancé devant le monument aux droits humains, à quelques pas du palais de justice d'Ottawa.

Une cinquantaine de supporters l'ont applaudi, dont Jean-Claude Parrot, vice-président du Congrès du travail du Canada, et Libby Davies, députée néo-démocrate de

Vancouver-Est et militante antipavreté.

L'avocat de Bill Clennett, Lawrence Greenspon, avait suggéré à la cour une libération conditionnelle assortie de 200 heures de travaux communautaires. Son vis-à-vis, George Dzioba, avait plutôt proposé une peine d'emprisonnement d'une durée de 14 ou 21 jours.

Le juge Charbonneau n'aura finalement retenu ni l'une ni l'autre. Il a expliqué qu'il avait dû soulever deux principes, celui de la dissuasion et celui des dommages causés.

Le juge a estimé que la préméditation du geste et ses conséquences graves — des frais de nettoyage de 25 000 \$, selon M. Marcel Joanisse, fonctionnaire à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — constituaient des « circonstances aggravantes ».

Par contre, Bill Clennett n'avait pas voulu provoquer de tels dommages et ne pouvait, conséquemment, en être tenu pleinement responsable, a ajouté le magistrat. M. Clennett, qui a pleinement admis son geste et regretté les dommages causés, devra se soumettre à une probation de six mois.

Il aura dorénavant un casier judiciaire mais cela ne devrait pas l'empêcher d'entrer aux États-Unis, par exemple, parce que la cause n'était nullement reliée à des drogues ou des actes violents.

Lentente sur la santé est adoptée avant le déclenchement des élections

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Sénat a adopté hier, de justesse avant le déclenchement des élections prévu dimanche, le projet de loi C-45 ayant trait à l'entente sur la santé entre Ottawa et les provinces.

La législation, qui autorise le transfert de plusieurs milliards de dollars aux provinces, a reçu la sanction royale plus tard au cours de la journée.

Le projet de loi avait été adopté à l'unanimité aux Communes, jeudi.

De nombreuses pressions étaient exercées sur Ottawa pour que le projet de loi soit adopté avant les

élections, afin que l'argent puisse être versé aux provinces sans délai.

L'entente prévoit des paiements de transferts fédéraux de 18,3 milliards l'an prochain. Ce montant doit être porté à 21 milliards par an d'ici 2005-2006.

De plus, une somme de 1 milliard, sur deux ans, est prévue pour l'achat d'équipement médical, 500 millions pour cette année au titre de technologies de l'information, et 800 millions en cinq ans pour les soins de première ligne.

L'entente prévoit en outre une somme de 2,2 milliards en cinq ans pour des programmes destinés aux enfants.

Une aide de 8,6 millions qui déçoit les universitaires

Presse Canadienne

Le ministre de l'Éducation, François Legault, a annoncé hier l'ajout de quelque 8,6 millions dans le programme d'aide financière aux études.

Cet ajout, correspondant à une indexation de 1,6 % du montant des frais de subsistance hebdomadaires, les frais de stage et les allocations pour étudiants provenant de régions éloignées, est toutefois accueillie avec surprise par les étudiants universitaires.

« Le ministre Legault ose dire que cette annonce est une bonne nouvelle pour les étudiants universitaires, quand il sait très bien que cette indexation devrait être un acquis pour les étudiants », a déploré M. Christian Robitaille, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Rappelant une série de promesses faites aux étudiants par le Parti

québécois, lors de la campagne électorale de 1998, M. Robitaille a indiqué qu'« aucun de ces engagements n'a été rempli par le gouvernement ».

L'annonce d'hier ne représentant, selon ses calculs, qu'une augmentation maximale de trois dollars par semaine pour un étudiant, la FEUQ voudrait que le gouvernement respecte dès maintenant ses promesses électorales « et non seulement à la veille des prochaines élections provinciales pour tenter de bernier les étudiants ».

Dans un communiqué interpellant le ministre fédéral des Finances, M. Paul Martin, la FEUQ estimait par ailleurs, cette semaine, que le gouvernement fédéral, « qui dispose de surplus budgétaires de 120 milliards pour les cinq prochaines années, se doit de réinvestir massivement dans l'éducation post-secondaire ».

Alliance canadienne accuse les libéraux de vouloir noyer le poisson

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA — Insultes et accusations de toutes sortes ont marqué hier la dernière journée de travaux à la Chambre des communes avant le déclenchement d'élections générales, demain.

Le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a accusé les libéraux de vouloir noyer le poisson en boycottant une réunion du comité des comptes publics où devait comparaître le vérificateur général Denis Desautels.

Prétextant qu'ils ne pouvaient trouver la salle où se tenait cette réunion, les députés libéraux ne s'y sont pas présentés, jeudi. Faute de quorum, la réunion a été annulée au bout d'une heure et reportée à hier midi.

Le libéral Mac Harb ramène ce fiasco à un « complot » de la part de l'Alliance. Pour lui, le président du comité, John Williams, de l'Alliance, n'a fait « aucun effort » pour informer les libéraux que le lieu de la réunion avait été changé. Les journalistes avaient pourtant été avisés.

« Il n'y a eu aucune erreur (de

notre part), a clamé M. Harb. Le local a été changé pour des raisons partisans par quelqu'un qui voulait marquer des points politiques », a-t-il dit, hier, en arrivant au comité.

M. Day estime que cette explication ne tient pas debout. Il trouve curieux que les libéraux avaient aussi boudé la réunion du vérificateur général à la veille des élections de 1997.

« Hier (jeudi), ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas trouver la pièce. Aujourd'hui (vendredi), ils ont une autre explication. Les gens jugeront eux-mêmes s'ils sont sincères... », a-t-il lancé, sourire en coin.

Pour sa part, la députée libérale Beth Phinney a justifié son absence en disant qu'elle avait téléphoné au greffier du comité. « Il n'y avait pas de réponse, donc, j'ai présumé que la réunion était annulée », a-t-elle dit aux journalistes.

Cette mésaventure a profondément embarrassé les libéraux et a provoqué la colère du premier ministre Jean Chrétien. Jeudi, il a rudement repoussé un journaliste du *Toronto Star* qui le pressait de questions à ce sujet.

À Toronto où il se trouvait pour

annoncer une contribution de 500 millions \$ du gouvernement fédéral pour appuyer la candidature olympique de la ville et revitaliser son secteur riverain, M. Chrétien a précisé que ses « députés ne s'étaient pas perdus. Ils étaient en train de faire leur travail à la Chambre des communes, ils venaient. Lorsqu'ils se sont présentés au comité à la suite d'une certaine confusion, la réunion avait été annulée. »

M. Day a rappelé que ce n'était pas la première fois que M. Chrétien se mettait en colère. On se rappellera de la bousculade avec le manifestant Bill Clennett.

« C'est peut-être parce qu'il y a de la pression de l'Alliance canadienne, a dit M. Day. C'est dangereux quand on pousse un journaliste, surtout dans un escalier. J'espère qu'il pourra avoir un peu de repos et de relaxation, surtout après les élections générales. »

Dans la même veine, le chef conservateur Joe Clark, qui s'était déplacé pour assister à la réunion, jeudi, a souligné que M. Chrétien avait l'air « nerveux » avant d'aller aux urnes. « Il est sur la défensive », a-t-il lancé.

Lex-premier ministre de la Colombie-Britannique est accusé de fraude

DENE MOORE
Presse Canadienne

VANCOUVER — Glen Clark, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, a été accusé d'abus de confiance et de fraude aux dépens du gouvernement, vendredi, mais il s'est dit innocent, ajoutant qu'il en ferait la démonstration.

« De toute évidence, je suis très, très déçu des décisions du procureur spécial », a déclaré M. Clark, quelque peu en colère.

« J'ai l'intention de faire reconnaître mon innocence lors du pro-

cès, et je crois que cela sera fait », a-t-il ajouté.

Selon des documents déposés en cour, M. Clark, qui demeure député à l'assemblée législative, est accusé d'avoir accepté que son ami et voisin, Dimitrios Pilarinos, qui souhaitait obtenir un permis d'exploitation d'un casino, procède à des travaux d'amélioration de ses propriétés.

Bien que conditionnel, le lucratif permis a été octroyé à Dimitrios Pilarinos et à d'autres personnes. Par la suite, le gouvernement devait toutefois le supprimer.

Dimitrios Pilarinos a construit des terrasses au domicile de M.

Clark, dans l'est de Vancouver, ainsi qu'à sa résidence secondaire, dans la région du parc provincial Okanagan.

Neuf chefs d'accusation pèsent sur Dimitrios Pilarinos, notamment celui d'avoir offert à M. Clark une part ou des intérêts de 15 % sur les revenus du casino, en échange du permis d'exploitation de la maison de jeu.

Deux autres personnes ont été accusées dans le cadre de cette affaire.

Glen Clark a démissionné de son poste, en août 1999, après qu'il fut révélé qu'il faisait l'objet d'une enquête policière.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ FINANCIÈRE



Vous partez bientôt vers le sud ? Ne faites pas partie des statistiques : toutes les 10 minutes, aux États-Unis, un voyageur perd son argent*.

Pensez CAA-Québec ! Pensez sécurité

- Avec les Chèques de voyage American Express^{MD} (sans frais d'émission pour les membres) : sécuritaires, indispensables et pratiques.
- Avec l'Assurance voyage CAA-Québec, dont la nouvelle protection médico-hospitalière et ses franchises permettant de réduire votre prime (prix exclusifs pour les membres).

Pensez CAA-Québec ! Pensez tranquillité d'esprit

- Avec l'authentique Service Routier d'Urgence^{MD} (avec vous partout, même à Miami !)... et tout le reste : réservations d'hôtels, tracés routiers, etc.



Courez la chance de partir vers le sud plus riche de 5000 \$ US en Chèques de voyage American Express^{MD} ! Informez-vous à votre succursale CAA-Québec.

ASSURANCE VOYAGE CAA

1 800 686-9243 (24 heures sur 24) ou visitez votre succursale :

Brossard
3, Place du Commerce
(450) 465-0620

Laval
1200, boul. St-Martin O
(450) 668-2240

Montréal
1180, rue Drummond
(514) 861-5111

Pointe-Claire
1000, boul. St-Jean
(514) 426-2760

Saint-Léonard
7360, boul. Langelier
(514) 255-3560

*Source : 1999 U.S. Statistical Abstract. Règlements disponibles aux succursales CAA-Québec. Date limite de participation 10 décembre 2000. Tirage le 15 décembre 2000.

Offensante ou amusante ?

La communauté italienne divisée sur la série *Les Sopranos*

STÉPHANIE MORIN

« À la télévision, les Italiens ne réussissent que lorsqu'ils ont une arme dans les mains. On me demande souvent si je suis dans la mafia. Pourquoi ? Parce que je m'appelle Domenic Cusmano ? »

Ils étaient une quarantaine d'Italo-Montréalais comme M. Cusmano, jeudi soir à la Casa d'Italia, pour discuter de la série américaine *Les Sopranos*, qui met en scène Tony Soprano, un capo du New Jersey, et sa famille.

Bardée d'Emmy Awards, la série a fait exploser les cotes d'écoute à CTV, attirant plus d'auditeurs que les Jeux olympiques. Elle a aussi soulevé un tollé dans la communauté italienne, tant aux États-Unis qu'au Canada, en associant, pour la énième fois, les Italiens à la mafia.

La présidente au Québec du Congrès national des Italo-Canadiens, Anna Mancuso, souhaitait tâter le pouls de sa communauté avant d'entreprendre des moyens de pression pour empêcher la diffusion de la deuxième saison des *Sopranos* au pays. À son avis, la série est choquante par la violence et le

langage vulgaire utilisé, mais aussi parce qu'elle véhicule de vieux clichés sur la communauté italienne. « On retrouve tous les stéréotypes habituels : le machisme des hommes, la mafia... Les producteurs ne pourraient pas être plus créatifs ? »

Nino Colavecchio, président d'une association canadienne de gens d'affaires d'origine italienne, n'est pas de son avis. « Je suis un vrai fan des *Sopranos*. C'est un excellent divertissement, bien interprété, qui ne m'insulte pas. Comment peut-on être insulté par de la fiction ? Une fiction ne peut pas nier notre héritage et notre culture. »

Pour Giulano d'Andrea, il est temps que les médias cessent de voir des *maffiosi* dans tous les Italiens : « Comment pouvons-nous rire devant ce stéréotype ? La communauté juive ne tolérerait pas une situation semblable, avec raison, mais nous on reste silencieux. Pourquoi est-ce que les gens perpétuent encore ces clichés ? Parce qu'on ne se lève pas pour dire c'est assez. La question n'est pas de bannir ou non *Les Sopranos*, mais de rappeler à notre communauté que ces stéréotypes existent et qu'on les tolère. »

Les panneaux publicitaires, où on voit un plat de pâtes encadré



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©
Certains membres de la communauté italienne, dont Domenic Cusmano, en ont assez de voir les Italiens dépeints comme des criminels à la télévision.

d'une fourchette et d'un revolver, a aussi attiré la grogne de certains participants, dont la présidente du Congrès : « On associe les pâtes, un aliment important pour nous, avec la violence. »

Le chapitre québécois du Con-

grès national des Italo-Canadiens doit se réunir début novembre pour décider si des actions seront entreprises à la suite de cette consultation. Mais selon la présidente, on laissera vraisemblablement tomber le dossier, faute de consen-

sus.

Aux États-Unis, les représentants des communautés italiennes ont réussi à faire exclure les interprètes des *Sopranos* du défilé du Columbus Day, à New York.

À CTV, on a reçu plus de 2000 plaintes. « Elles ne provenaient pas uniquement de la communauté italienne, plusieurs venaient de femmes de toutes origines qui déploiraient le langage utilisé et la violence », explique Laura O'Brien, responsable des relations avec l'auditoire. « Nous avons toutefois reçu autant de commentaires de gens qui nous demandaient de présenter la deuxième saison des *Sopranos*, ajoute Alison Vale, vice-présidente à la programmation. C'est très rare que nous ayons autant de réactions positives. » CTV est actuellement en négociation pour obtenir les droits de diffusion de la deuxième saison.

Les francophones seraient-ils moins puritains que les anglos ? La question se pose. Chez Série +, où la série est présentée en version française, on n'a reçu aucune plainte. Même chose du côté de Super Écran, qui a été le premier réseau à diffuser la série en français.

PUISSANTE VALEUR
AVEC L' **ALTIMA**

- MOTEUR 2,4 L DE 155 CHEVAUX ■ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE ■ RADIO AM/FM/DC ■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE ■ CLIMATISEUR ■ SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES ■ ASSISTANCE ROUTIÈRE 24H ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

2001

299\$

PAR MOIS

LOCATION 48 MOIS* OU FINANCEMENT À PARTIR DE **5,8% ****



TOUJOURS PLUS LOIN.

NISSAN
À LA PUISSANCE
2001

*Location de 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG71 AE00). Acompte ou échange équivalent de 2 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,05 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement à partir de 5,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A25 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A26 manquante

ASSURANCE-EMPLOI

382 accusations contre le pourvoyeur Réal Massé

PIERRE GINGRAS

Le réputé pourvoyeur Réal Massé, et son entreprise de Saint-Zénon, Au pays de Réal Massé, la plus importante pourvoirie au Québec, fait face à plus de 380 accusations d'avoir trompé l'assurance-emploi de 1993 à 1998, en faisant de fausses déclarations de relevés d'emplois.

Souvent considéré comme un entrepreneur modèle au Québec, notamment par le ministre et député de Berthier, Gilles Baril, et vanté à maintes reprises par plusieurs maires de la région de Lanaudière à titre de créateur d'emplois, M. Massé a plaidé non coupable, à Joliette, en Cour fédérale, le 5 septembre, à 32 accusations en vertu de la loi sur l'assurance-emploi. Mais, lundi dernier, 350 nouvelles accusations étaient déposées au palais de justice, accusations qui doivent lui parvenir sous peu par voie de sommation si ce n'est déjà fait. Le procès et la nouvelle comparution ont été fixés au 16 novembre.

Au terme d'une longue et minutieuse enquête menée par la GRC qui avait investi la pourvoirie en octobre 1998 lors d'une perquisition, on reproche au pourvoyeur ou à son entreprise d'avoir rédigé des déclarations fausses ou trompeuses dans de nombreux relevés d'emplois assurables en vertu de l'assurance-emploi.

À cause de ces déclarations, 27 employés qui étaient officiellement en chômage restaient toujours au service du pourvoyeur ou de son entreprise. L'un d'eux aurait reçu au moins 13 560 \$ de l'assurance-emploi alors qu'il travaillait. Si bien que durant les années couvrant l'acte d'accusation, l'assuran-

ce-emploi leur aurait versé 263 773 \$ en trop, somme que Développement et Ressources humaines Canada réclame maintenant au pourvoyeur, en plus de pénalités administratives et d'amendes totalisant environ 110 000 \$. Pour l'instant, aucun des employés concernés n'a été accusé dans cette affaire.

Personnage truculent, doté d'un rare sens du marketing, Réal Massé s'est fait connaître comme promoteur de kick-boxing. Puis comme restaurateur et propriétaire de brasseries. En 1986, après avoir vendu ses entreprises, il a acheté une petite pourvoirie de chasse et de pêche à Saint-Zénon, dans Lanaudière. Il accueille alors quelques centaines de clients. Puis, il a eu l'idée de remplir ses lacs de poissons provenant de piscicultures afin d'assurer une bonne pêche à sa clientèle. Ce fut le succès. Avec une clientèle annuelle de 6000 à 7000 pêcheurs, sa pourvoirie est considérée aujourd'hui comme la plus importante au Québec.

C'est d'ailleurs dans le but d'agrandir son entreprise qu'il a fait des demandes répétées au cours des années pour se voir céder une partie du territoire de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Des Nymphes, contiguë à son entreprise. En octobre 1998, sa demande et celle d'un autre pourvoyeur ont donné lieu à des audiences publiques dans la région. Les maires du coin, la mairesse de Saint-Zénon, en tête, ont appuyé le projet de M. Massé notamment parce qu'il est créateur d'emplois. Le ministre Gilles Baril, qui était simple député à l'époque, soutenait lui aussi le projet pour des raisons similaires. Le ministre Guy Chevrette, qui est responsable des ZEC, n'a jamais rendu de décision à ce sujet.

Policier du SPCUM arrêté en état d'ébriété au volant

Un enquêteur d'une vingtaine d'années d'expérience au Service de police de la communauté urbaine de Montréal a été arrêté, tôt jeudi, alors qu'il conduisait sa voiture personnelle en état d'ébriété.

L'homme conduisait en zigzaguant, ce qui a mis la puce à l'oreille des policiers qui ont ensuite procédé à son arrestation à sa résidence de Pointe-Claire. Le policier sera accusé de conduite avec facultés affaiblies.

MÉGA VENTE DU MANUFACTURIER OUVERT AU PUBLIC VÊTEMENTS D'ENFANTS

LE MERCREDI 25 OCTOBRE DE 8 H À 18 H
LE JEUDI 26 OCTOBRE DE 8 H À 18 H
LE VENDREDI 27 OCTOBRE DE 8 H À 18 H
LE SAMEDI 28 OCTOBRE DE 8 H À 16 H

Nous sommes ICI Sauvé O.

Meilleur	Jeanne-Mance	Esplanade	St-Laurent N.
----------	--------------	-----------	---------------

Chabanel O.
Crémazie O.

333, CHABANEL OUEST, BUREAU 800
MONTRÉAL, QUÉBEC
www.kricketsworld.com




Krickets®

Déclaration d'un adolescent refusée parce qu'il n'a pas eu accès à un avocat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LE JUGE JEAN LARUE, de la Cour du Québec, croit que le policier chargé de prendre la déclaration de l'adolescent accusé du meurtre de ses parents, à Arundel, a choisi volontairement de faire la sourde oreille à ses demandes répétées pour avoir un avocat à ses côtés.

Le juge a rendu publics cette semaine ses motifs pour expliquer sa décision de refuser que la déclaration du jeune accusé enregistrée sur vidéocassette soit produite en preuve au procès qui se déroule au palais de justice de Saint-Jérôme. Il indique que l'agent Roberto Bergeron, de la Sûreté du Québec, devait tenir compte qu'il était en présence d'un mineur et des impératifs de la Loi sur les jeunes contrevenants en matière de confession, et qu'il ne pouvait ignorer ce que réclamait le prévenu.

Le juge dit aussi que l'accusé était confus et qu'il avait de la difficulté à comprendre et à se remémorer l'essentiel des mises en garde faites au moment de son arrestation et qu'il avait du mal à se rappeler du nom de l'avocat à qui il avait parlé au téléphone au poste de la SQ à Saint-Jovite. Il a par la suite vu un autre avocat.

«Il (l'agent Bergeron) ne pouvait ignorer ce que réclamait le prévenu, dit le juge LaRue. À chaque fois que le prévenu, pour exprimer sa décision de garder le silence ou d'attendre son avocat, fait référence aux recommandations de ses avocats, l'enquêteur l'interrompt et lui dit qu'il ne veut pas connaître le contenu de la conversation parce que c'est privilégié. C'est une erreur. Le privilège appartient au prévenu. S'il choisit d'y renoncer parce que ça le sert, c'est son privilège.»

Le juge souligne que l'attitude de l'enquêteur a toujours été polie mais non réceptive.

Il indique que lorsqu'une personne mineure détenue manifeste le désir de consulter ou d'attendre la présence de son avocat, les policiers doivent cesser de le questionner ou de tenter autrement d'obtenir du prévenu des éléments de preuve.

«Je considère que l'accusé a demandé à avoir la présence d'un avocat lors de l'interrogatoire, qu'on ne lui a pas donné l'opportunité raisonnable de concrétiser cette volonté et que toute renonciation écrite ou verbale était viciée parce qu'elle ne représentait pas un choix clair et sans équivoque», conclut le magistrat.

Le procès a été suspendu le 16 octobre et reprendra le 7 décembre.

Installation gratuite. Très gratuite.

Pour un temps limité, procurez-vous un système Star Choice et obtenez l'installation gratuite*.
Économisez 199\$ à l'installation d'un système Star Choice



STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
www.starchoice.com 1 888 554-STAR

ESSAI DE
30
jours
SANS
OBLIGATION**

Certaines conditions s'appliquent.

AUDIO SPHERE
Pierrefonds
(514) 696-1991

Centrale Audio Video
Lachine
(514) 364-4980

Daniel Forand Satellite
La Prairie
(450) 444-8622
www.danielforand.com
1 800 268-8622

Meuble Armand Pagé ltée
Mont-Laurier
(819) 623-1343
Saint-Jovite
(819) 425-2748

Montcalm Électronique inc
Laval
(450) 663-3102
1 888 663-3102 (sans frais)

André Gagnon et Fils Électroniques
Saint-Jérôme
(450) 432-9022

CELLULAND

Dumoulin
Électronique Informatique

La clef de sol

CYBERTRONIC
MARCHAND AFFILIÉ

STEREO
ELECTRONIQUE

BRASLÉ
MARTINEAU

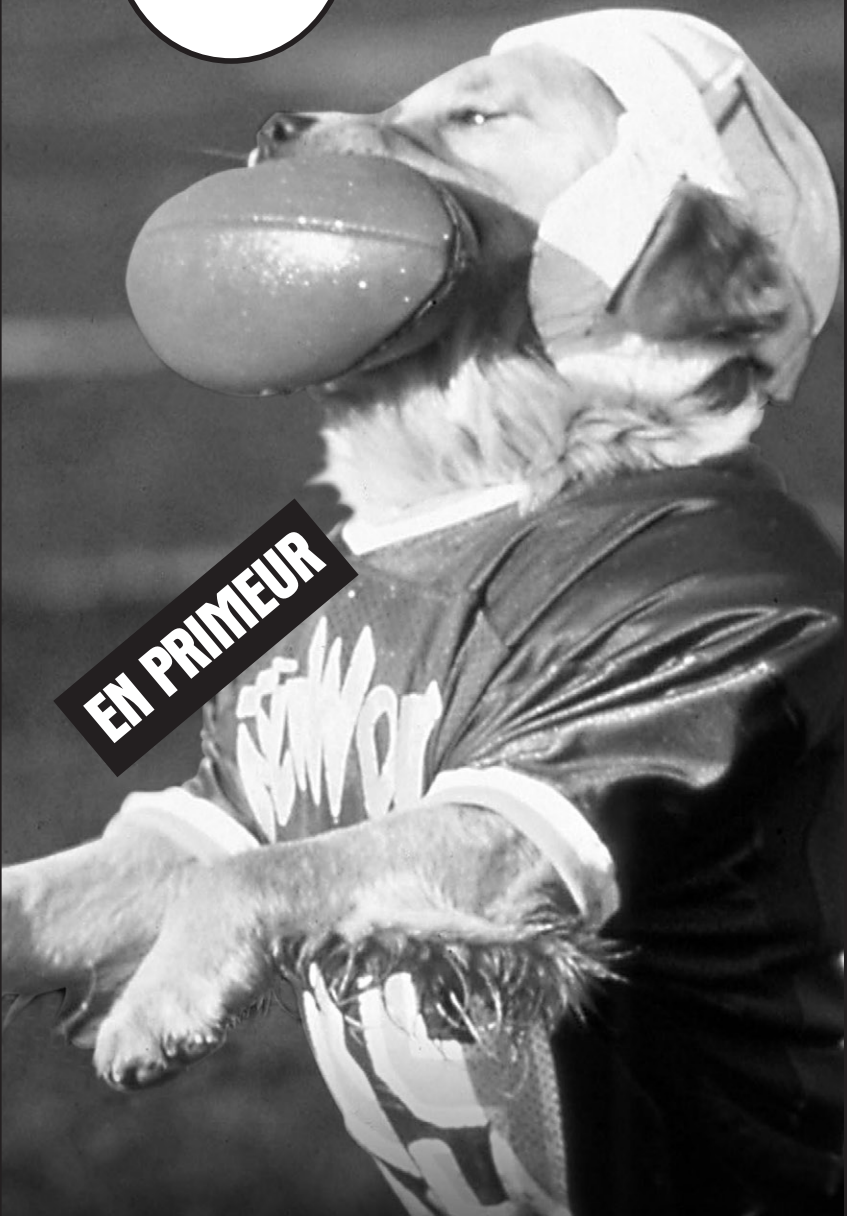
* Cette offre s'applique aux NOUVEAUX clients pour une durée limitée seulement. L'offre s'applique à une installation de base seulement, ce qui inclut : l'assemblage de l'antenne et le montage à la structure, l'alignement de l'antenne parabolique, le parcours de câble de l'antenne parabolique au récepteur (jusqu'à 150 pieds) et les connecteurs. La mise à la terre adéquate du système, l'activation du système et l'activation de la télé à la carte restaurant. Les trousseaux d'installation à effectuer soi-même ne sont pas disponibles pour cette offre. Cette offre ne peut être jumelée au programme d'échange. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion Star Choice, à l'exception du crédit de programmation de 100 \$ et les 5 films de la télé à la carte restaurant gratuits (à l'abonnement au forfait Nickel/Platine/Platine Bilingue/Platine/Diamant). D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Tous les détails en magasin. ** S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 99,99 \$). Star Choice® Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept connexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

CE SOIR À TVA

► **Tobey 2:**
Le receveur étoile

CINÉ-EXTRA

18 h 30



EN PRIMEUR

Gueule de héros

Belle gueule

► **Le dernier recours**

CINÉMAX

20 h 30



2900331

EN PRIMEUR

TOUT LE MONDE EST À **TVA**

Les promoteurs de la forêt habitée réclament davantage de redevances

BRUNO BISSON

Les promoteurs de la forêt habitée réclament que « les véritables pouvoirs de gestion et une partie plus importante des redevances forestières perçues par l'État », soient accordés aux communautés qui veulent tirer meilleur profit de la richesse générée par les activités forestières.

Au terme d'un colloque de trois jours qui a rassemblé plus de 200 personnes à Maniwaki, une déclaration commune a été adoptée pour revendiquer un statut légal clair et la reconnaissance, par le gouvernement du Québec, d'une « foresterie sociale » totalement différente de celle de la grande industrie dominante.

« Le message qu'on envoie à Québec est assez clair, a dit hier le professeur Luc Bouthillier, de la faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. En omettant de reconnaître les expériences de forêt habitée, la mise à jour du régime forestier qui est en cours ne tient pas compte du vrai monde. »

Selon M. Bouthillier, docteur en économie forestière, et l'un des artisans du jeune concept de forêt habitée, « l'industrie, et en particulier celle du bois de sciage, a connu des performances remarquables depuis 10 ans. Pourtant, ça ne va pas nécessairement mieux pour les communautés, parce que la structure industrielle, l'actionnariat et la concentration des entreprises ne favorisent pas les retombées économiques locales ».

Une première sortie publique

La Déclaration de Maniwaki, qui tient sur une seule page, est une sorte de manifeste, ou, à tout le moins, une première sortie publique commune pour les promoteurs de la forêt habitée, qui ne disposaient d'aucun forum d'échanges avant ce colloque.

Elle remet ouvertement en question le système des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), qui garantissent des volumes de bois stables aux industriels. Le régime forestier du Québec repose entièrement sur ces CAAF et sa mise à jour, en cours, n'y change rien sur le fond. Les ressources fauniques, les paysages ou les emplacements ayant un potentiel de développement touristique dans un territoire promis à l'exploitation, ne sont pas pris en compte.

Suivant le texte de la Déclaration, « seule la dévolution des véritables pouvoirs de gestion et d'interventions peut permettre aux collectivités locales de mettre en valeur l'ensemble des ressources du milieu forestier de la zone habitée, engendrant ainsi une nouvelle activité socio-économique durable ».

« Il faut poser la question, dit M. Bouthillier : Est-ce qu'une foresterie sociale est possible sous le système des CAAF ? »

Quatorze projets

Officiellement, depuis 1996, 14 projets de forêt habitée sont reconnus par le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN). Mais selon le texte de la Déclaration, au moins une cinquantaine d'expériences régionales de gestion des forêts pourraient être en cours si le

MRN, après l'élan initial, avait manifesté le moindre intérêt pour leur développement.

Le concept de « forêt habitée » est fort simple : il réunit tous les usagers régionaux d'un territoire forestier donné. Les clubs de chasse et pêche ou de motoneige, des gestionnaires de ZEC ou de pourvoies, des entreprises sylvicoles (généralement petites et locales), des promoteurs de tourisme ou de plein air, à titre d'exemple, se concertent et planifient ensemble l'aménagement et l'exploitation de ce territoire, en tâchant de ne pas se marcher sur les pieds.

Si le concept est simple, l'objectif de planification commune peut, en revanche, être très difficile. Les intérêts des usagers peuvent ne pas concorder, lorsqu'on constate par exemple que des peuplements d'arbres magnifiques et matures, parfaits pour faire du bois de sciage, servent d'habitat privilégié à un ravage tout aussi remarquable que les chevreuils. Les arbitrages sont alors faits par l'ensemble des usagers, en respectant des priorités décidées à l'échelle locale, autour d'un organisme de gestion commune qui prend le plus souvent sa source dans une municipalité ou une MRC.

Selon les priorités convenues dans chaque région, les projets peuvent différer grandement l'un de l'autre, et être axés sur le récréotourisme ou sur l'exploitation de la faune, plutôt que de favoriser la récolte de matière ligneuse. Ce qui distingue cette foresterie communautaire des activités industrielles classiques, c'est l'attention égale qui est portée aux autres ressources que recèle le territoire, et pour lesquelles les gestionnaires de la forêt habitée n'ont pas de responsabilités dévolues.

Griffe 2000

FABRICVILLE

DU DIM, 22 OCT, AU DIM, 29 OCT, 2000 SEULEMENT!

on fête
l'Halloween!

Table de tissus en LIQUIDATION **4\$**
RÉDUIT ENCORE **3\$**
POUR TOUT LE MONDE!

MUR D'AUBAINES À **2⁵⁰m**
MEILLEURE AFFAIRE **1⁷⁵m**
Maintenant...
Non-membres: 2\$ m

TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE
CHAQUE mètre **33^{1/3}%** de rabais
Non-membres: 25% de rabais

MOLLETON ARCTIQUE "Type polaire" A partir de **6⁹⁹m**
ANTI-BOULOCHAGE
IMPRIMÉS
JACQUARDS
UNIS
Non-membres: à partir de 7,69 m

FOLIE MONSTRE

CHAQUE NOUVEAUX MODE D'AUTOMNE **33^{1/3}%** à **66^{2/3}%** de rabais
MÈTRE DE TISSUS

GRANDE SÉLECTION DE PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

TISSUS MODE D'HIVER

POLYESTERS POUR LA MODE CONTRACTÉE

- Echantillons de polyester de fantaisie
- Faillie • Crêpe
- Tissus pour blouses
- Koshiho
- Georgette à carreaux
- Imprimés à fleurs
- Faillie "barble"
- Yoryu
- Peau-de-pêche
- Motifs de fantaisie
- TISSUS À COSTUME
- Mélanges de laine
- Rayures • Unis
- Peau-de-pêche
- Crêpe • Spandex
- A fils croisés

Achetez 1m au prix cour., obtenez **2m** gratuits
Non-membres: Achetez 1m, obtenez 1m gratuit

Tous les ARTICLES DE COUTURE

- Boutons • Rubans • Dentelles
- Fils • Tapis de coupe • Biais
- Elastiques • Paniers de couture
- Garnitures • Glissières
- Accessoires au mur
- Accessoires à repassage
- Ciseaux

RAYON AU COMPLET **40%** de rabais
Non-membres: 33 1/3 % de rabais

TISSUS DE BASE

- Molleton sport
- Flanellette
- Doublure en satin
- Tricot à sous-vêtement
- Popeline
- Tissu-éponge
- Doublure en polyester
- Entoilage • Vinyle
- Doublure kasha • Feutre
- Interlock • Guingan

25% de rabais
Non-membres: 15% de rabais

Simplicity NEW LOOK **99¢** ch.

POUR TOUT LE MONDE!

McCall's • Vogue • burda **50%** de rabais
*Non valide sur patrons "artisanat" ou Walties®

Butterick **1⁹⁹ ch.**

Tous les ENSEMBLES DE DOUILLETTE EN MAGASIN

1/3 de rabais
Escompte non-membre disponible en magasin

RAYON DÉCOR MAISON AU COMPLET

RAYON DÉCOR MAISON AU COMPLET

50% de rabais
Non-membres: 15% à 40% de rabais

RAYON AU COMPLET VELOURS CÔTELÉ

- À fines rayures
- À larges rayures
- Imprimés
- À moyennes rayures
- Plume
- Extensible, etc.

Achetez 1m au prix cour., obtenez **2m** gratuits
Non-membres: Achetez 1m, obtenez 1m gratuit

Costumes d'Halloween SÉLECTION "PARTY" Tissus métalliques **50%** de rabais
Non-membres: 40% de rabais

DOUBLURE EN POLYESTER 1 type POPELINE **1⁹⁹ m**
Noir, orange, rouge ou blanc. Prix cour. jusqu'à 5,99 m
Non-membres: 2,99 m

Le symbole "Elite, c'est payant" indique les prix membres Elite. Les privilèges réguliers des membres Elite ne peuvent pas être combinés avec ces offres spéciales. Pour des raisons d'espace, certains articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666

ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talbot Est (514) 898-0050

CENTRE-VILLE - 324, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1921

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset (514) 483-2685

DORVAL - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550

MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755

LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045

CHOMÉDEVY - LAVAL (514) 365-8045

Galerie Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313

CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 672-6884

CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112

GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

decotville
FABRICVILLE

SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

+

Des chauffeurs de taxi pour aider les femmes en détresse

Une formation leur permettra d'être encore plus à l'écoute

SILVIA GALIPEAU

Un chauffeur de taxi qui fait monter une cliente en détresse et qui la réconforte. Ce sont là des événements méconnus, mais toutefois fréquents dans le taxi. Il sont désormais institutionnalisés dans le nouveau programme Taxissimo.

Le Développement québécois de la sécurité des femmes (DQSF) a lancé hier le programme en collaboration avec le Comité provincial de concertation et de développement

de l'industrie du taxi (CPCDIT), en présence du ministre de la Sécurité publique Serge Ménard.

L'objectif? « Amener des gens qui font des gestes de civisme dans leur corps de métier à faire des gestes organisés », expliquait Michèle Charland, directrice générale du DQSF.

Concrètement, les chauffeurs de taxi volontaires suivront une formation de six heures, qui leur fournira divers conseils en matière de gestion de crise. « Une femme en détresse, qui ne sait plus où aller, il faut apaiser son état », poursuivait-elle.

On leur offrira également une liste de ressources, lieux sûrs ouverts en tout temps, où

ils pourront, le cas échéant, conduire les clientes. C'est évidemment la femme qui, en bout de piste, décidera où elle veut être conduite.

L'opération visera d'abord certaines petites municipalités du Québec, notamment Val-d'Or, Sherbrooke, Joliette, Sainte-Foy, Laval et Beloeil, puis devrait à plus long terme être étendue à Montréal. Sept compagnies de taxi ont déjà emboité le pas.

« Les chauffeurs de taxi sillonnent les rues jour et nuit, ils sont là pour assister le monde dans le besoin. Ce sont des choses que l'on fait déjà », commentait Réjean Racine, président du CPCDIT.

La détresse fait aussi partie du quotidien

des chauffeurs. « Il n'y a pas une semaine où on n'entend pas une histoire », précisait-il, se souvenant du soir où il avait fait monter une jeune femme. Il était deux heures du matin, et elle voulait aller sur le pont Jacques-Cartier... « Il faut prendre conscience de ces situations-là. »

Le fait d'officialiser une pratique pourrait redorer l'image publique des chauffeurs, souvent perçus comme des casse-cou de la route, pense-t-il. « Les chauffeurs ne sont pas tous des mauvais conducteurs, qui conduisent trop vite. Ils sont aussi très souvent des pères de famille, des gens très corrects. »

Le programme Taxissimo a été lancé hier à l'échelle québécoise, et sera lancé à l'échelle canadienne dans les semaines qui viennent.

Aahd Atouani déclaré coupable de meurtre non prémédité

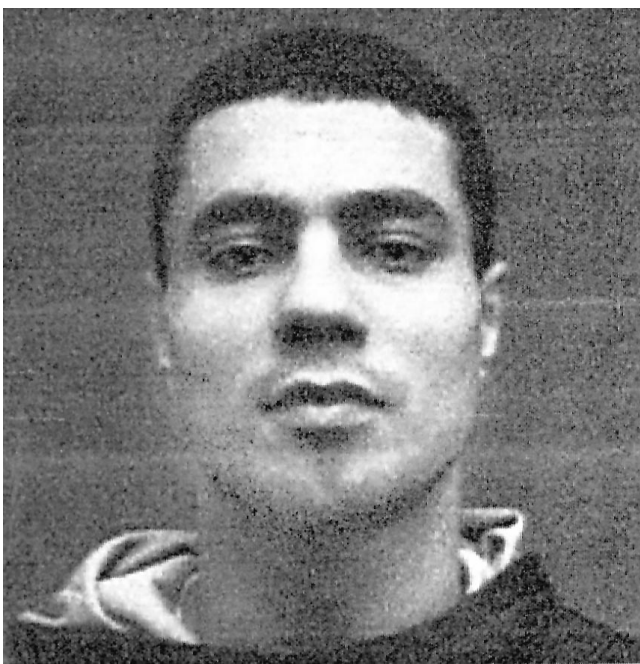
CHRISTIANE DESJARDINS

AAHD ATOUANI, 30 ans, a été déclaré coupable hier par un jury du meurtre non prémédité de Karyn Hicks.

Poignardée à plusieurs reprises, la femme de 27 ans avait été retrouvée dans son logement incendié de l'avenue du Parc, dans la nuit du 28 octobre 1999. Atouani avait été épinglé par hasard par des policiers qui étaient en route pour répondre à un autre appel, et qui l'avaient vu courir dans la rue, en pleine nuit. Ils l'avaient poursuivi et l'avaient arrêté, alors qu'il se cachait sous une voiture. Atouani avait du sang sur lui.

La police devait finalement arriver au logement de la femme, situé au 4632, avenue du Parc, où un incendie faisait rage. Au procès, on a appris qu'Atouani avait passé la soirée avec M^{me} Hicks. Il l'avait accompagnée chez elle, et une dispute avait éclaté. Atouani avait alors asséné plusieurs coups de couteau à la malheureuse, avant de mettre le feu au logement, dans l'espoir de camoufler son crime. L'enquête dans cette affaire a été menée par les sergents-détectives Denis Renaud et Gilles Lafrance, de la Section des homicides du SPCUM.

Au terme du procès qui a duré trois semaines, le jury en est arrivé à la conclusion qu'Atouani était coupable de meurtre au second degré. Le 30 octobre, le procureur de la Couronne, Jean Lecours, et les avocates de l'accusé, Johanne Saint-Gelais et Anne-Marie Lanctôt, feront leurs plaidoiries sur la sentence à imposer à l'accusé.



Aahd Atouani, reconnu coupable de meurtre au 2^e degré.

DEVENEZ CONSULTANT(E) À TEMPS PARTIEL OU À PLEIN TEMPS

Il vous est possible de gagner des revenus substantiels comme CONSULTANT à temps partiel ou à temps plein en travaillant de votre maison ou de votre bureau. Les honoraires moyens chargés par les consultants sont actuellement de 157 \$ l'heure. Assistez à ce séminaire et transformez vos soirées et vos fins de semaine (ou à plein temps) en une source de revenus exceptionnels et atteignez le prestige et la reconnaissance d'être professionnel. Les besoins de consultation croissent actuellement à un rythme de plus de 20% annuellement.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE ? Tous les hommes et toutes les femmes qui ont acquis des connaissances au cours de leur vie soit par éducation ou par expérience : administrateurs, ingénieurs, éducateurs, spécialistes en ressources humaines, militaires à la retraite, étudiants gradués, auteurs, retraités, professionnels de la vente et du marketing, spécialistes en informatique, comptables, spécialistes de l'immobilier, avocats, notaires, bref : toutes personnes intéressées à profiter de l'actuelle demande croissante de consultants.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES : Comment établir vos honoraires • Comment vendre vos connaissances • Comment établir votre pratique de consultant • Comment établir un besoin permanent pour vos services • Comment éviter de donner vos connaissances gratuitement • Les 9 situations qui requièrent les services de consultant • Comment créer une demande pour vos services • Contrat de performance • Facturation / collection / contrats • Savoir quand refuser un contrat de consultation • Les opportunités offertes par les gouvernements • Et beaucoup d'autres points.

Le samedi 28 octobre de 9 h à 16 h

Hilton Aeroport Dorval
12555, Côte-de-Liesse
Dorval

Prix : 250 \$ + taxes (matériel de cours inclus)

Réservez dès maintenant au : (450) 679-0261

Conférenciers : Jacques Lépine, M.B.A.
Ginette Méroz, avocate
Groupe Forsythe International Inc.
www.forsythegroup.com

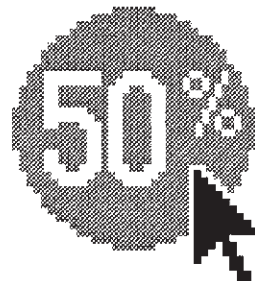
Pourquoi réclamer des logiciels en français †

L'utilisation de logiciels en français permet d'être plus productif et d'éviter les aberrations comme Æ, [], †. Au Québec, le droit d'avoir des produits informatiques en français s'applique autant aux outils de travail qu'aux produits de consommation. Ces produits informatiques existent en français et ils sont de qualité. Il suffit de les demander.

Afin d'aider les entreprises québécoises à remplacer la version anglaise de leurs outils informatiques par une version française, l'Office de la langue

française a mis en place un programme de subventions qui peut couvrir jusqu'à 50 % des frais de remplacement des logiciels et des claviers. Les entreprises intéressées doivent remplir une demande en ce sens avant le 15 janvier 2001.

Pour en savoir davantage à ce sujet ou pour connaître les services offerts par l'Office en matière de technologies de l'information, n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Office à l'adresse suivante : www.olf.gouv.qc.ca.



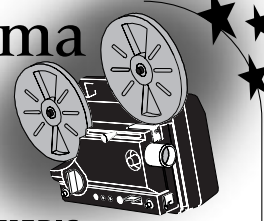
Mettons l'accent sur le français

Québec Office de la langue française

Plein la vue!

DANS LE CAHIER

Cinéma



TOUS LES SAMEDIS DANS

La Presse

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Boisbriand
- Rosemère
- Sainte-Thérèse

Responsabilités
• Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.

• Perception des abonnés. Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Benoit Bougie

composez le (514) 942-8560
Courriel : bbougie@lapresse.ca

CONFÉRENCES PUBLIQUES

SEMAINE HEC

23 au 26 octobre 2000

Un programme enlevé, plein d'éclat où huit conférenciers prestigieux partageront leur vision du monde des affaires avec le grand public.

Lundi 23 octobre
19 h

CONCURRENCE ET MONDIALISATION

Louis R. Chênevert
Président
Pratt & Whitney



Jeudi 26 octobre
19 h

MOBILE INTERNET: WHAT'S NEXT?*

Brian Barry
Président et chef de la direction
Ericsson Canada
* Cette conférence sera donnée en anglais

Mardi 24 octobre
19 h

LE CŒUR A SES RAISONS...: LES TENDANCES EN PHILANTHROPIE

Michèle Thibodeau-DeGuire
Présidente et directrice générale
Centraide du Grand Montréal

et ses invités:

Tim Brodhead
Président - directeur général
La Fondation de la famille J.W. McConnell

André Caillé
Président - directeur général
Hydro-Québec

Mercredi 25 octobre
19 h

LES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE: RECETTES POUR JOUER GAGNANT

Paul Allard
Président et chef de la direction
Zaq Solutions Interactives

Dr Michael Dennis
Président et chef de la direction
SignalGene

Samir Talhami
Président et chef de la direction
Cescom

19 h
Amphithéâtre IBM (rez-de-jardin)
École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal
Université de Montréal
Autobus 129 ou 51

Entrée libre à toutes les conférences

Diffusion en direct sur le Web : www.hec.ca/semainehec



Partenaire:



Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

28899003

Une discothèque de Mexico flambe

Au moins 17 morts

Agence France-Presse

MEXICO — Un violent incendie a ravagé hier matin une discothèque du centre de Mexico, considérée comme une des plus grandes d'Amérique latine (3000 m², faisant au moins 17 morts et 18 blessés, selon des sources officielles.

L'incendie s'est déclaré à 5 h 15 locales dans la discothèque Lobo-hombo et au moins 17 personnes ont été tuées tandis que 18 autres ont été blessées, a indiqué à l'AFP le chef de la protection civile de la capitale, Luis Wintergerts.

Le bilan des victimes pourrait être supérieur, a expliqué le directeur de la protection civile, dans la mesure où « les équipes de secours n'ont pas encore inspecté tout l'espace de la discothèque ».

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie pourrait avoir été provoqué par un court-circuit, a indiqué M. Wintergerts.

Le bâtiment de deux étages de la discothèque s'est effondré et une centaine de personnes auraient pu être bloquées dans les décombres. « Au moment de l'incendie, il y avait une centaine de personnes à l'intérieur, dont 60 appartenant aux services de sécurité de la discothèque, parmi lesquelles figure la majorité des victimes », a indiqué Luis Wintergerts.

« Un court-circuit pourrait être à l'origine de l'incendie dans la mesure où le système électrique de l'établissement était défectueux », a-t-il ajouté.

Selon M. Wintergerts, la discothèque Lobo-hombo ne disposait pas des autorisations pour fonctionner légalement.

SOLDE D'ENTREPÔT en magasin

Milliers d'aubaines non annoncées

RABAIS JUSQU'À 80%

<p>Grosses bougies ivoire de 2⁹⁹\$ à 9⁹⁹\$ cour. jusqu'à 19,99</p>	<p>Ensemble de 4 verres à pied 12⁹⁹\$ Cour. \$27,99</p>	<p>Service de vaisselle 16 pièces pour 4 pers. 14⁹⁹\$ Cour. \$69,99</p>	
<p>Ens. de 7 pièces pour pâtes Importé d'Italie 19⁹⁹\$ Cour. \$46,99</p>	<p>Ens. de 3 poêles à frir 8 po / 12 po Silverstone 24⁹⁹\$ Cour. \$69,99</p>	<p>Wexford forge Ens. de couteaux et bloc 15 pièces Cour. \$149,99 69⁹⁹\$</p>	
<p>Batterie de cuisine Carrera de 10 pcs en inox lourd 18/10 249⁹⁹\$ Cour. \$699,99</p>			<p>MARMITE GRATUITE! Offre de lancement Obtenez une marmite assortie de 16 pintes à l'achat d'une batterie Carrera de 10 pièces.</p>

BENIX & Co.

7335 boul. Décarie
angle Jean-Talon et métro Namur

3213 AUTOROUTE 440
Chomedey, Laval en face du Carrefour Laval à côté du Yellow Plus

IMPORTATEUR D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lun.-mer. 10-18 h, jeu.-ven. 10-21 h, sam. 9-17 h, dim. 10-17 h

LE FAUBOURG - STE. CATHERINE

Magasinez tôt pour un meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Industrie minière: les femmes n'occupent que 2% des emplois

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — On trouve à peine 87 femmes pour 3800 emplois non traditionnellement féminins dans l'industrie minière d'Abitibi-Témiscamingue. Occupant environ 2 % des emplois, les femmes n'ont donc pas réussi ou n'ont pas tenté de prendre leur place dans ce secteur important de l'économie du Québec, contrairement à la situation qui prévaut maintenant dans la plupart des autres industries.

L'Abitibi-Témiscamingue regroupe plus de 70 % des mines du Québec. « On n'a aucune raison de croire que le rôle des femmes soit plus important dans les mines des autres régions », a expliqué, hier après-midi, madame Yvonne Carlos, auteure de cette étude sur le rôle des femmes dans les métiers non traditionnels dans les mines.

Madame Carlos, qui effectuait cette recherche pour le compte du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, grâce à une subvention de Condition féminine Canada et d'Emploi-Québec, n'a pu, faute de budget suffisant (environ 40 000 \$), étendre ses investigations à l'ensemble des mines de la province.

Les femmes qui travaillent dans les mines, a-t-elle constaté, occupent des emplois bien rémunérés, permanents et à temps plein.

Elles sont le plus souvent : opératrices de machines, machinistes d'usinage et d'outillage, soudeuses-monteuses de précision, mécaniciennes, électriciennes, charpentières-menuisiers, etc. Les plus scolarisées sont ingénieures, géologues ou techniciennes.


Les femmes toutefois sont généralement absentes des métiers liés directement à l'extraction minière.

Dans ce domaine, révèle l'étude, les critères d'embauche constituent des freins à l'engagement des femmes. Les employeurs recherchent des travailleurs expérimentés et polyvalents, capables d'effectuer toutes sortes de tâches, des plus exigeantes physiquement aux plus légères. De plus, l'embauche se fait souvent à partir de listes de rappel.

Retraits préventifs pour cause de grossesses et congés de maternité représentent, semble-t-il, des obstacles supplémentaires.

Par contre, a constaté la chercheuse, « sauf quelques cas, les hommes ont tendance à adopter un comportement plutôt paternaliste et sympathique envers les femmes ».

ON VOUS IMAGINE!



Nous payons les
2 TAXES
du 18 au 28 oct.
2000

RiHo
CONCEPT
191, BOUL. STE-ROSE
LAVAL, QUÉBEC
H7L 1L5
450-963-6789
FAX 450-963-6788

DÉCORATION · MEUBLES · ACCESSOIRES
www.rihoconcept.com · information@rihoconcept.com

2901190
Lun. au merc.: 9 h 30 à 18 h / Jeu. et vend.: 9 h 30 à 21 h / Sam.: 9 h 30 à 17 h / EXCEPTIONNELLEMENT Dim. 22 oct.: Midi à 17 h



Requête d'Accès Nord présentée à Guy Chevrette

ACCÈS NORD, un organisme créé pour défendre les droits des usagers du transport en commun, demande au ministre des Transports, Guy Chevrette, que le train de banlieue Blainville-Montréal demeure en service en soirée et durant les week-ends, comme ceux de Deux-Montagnes et de Vaudreuil-Rigaud.

Quelque 2000 usagers ont signé une pétition d'appui à la requête présentée par le président de ce regroupement, Jean Léveillé. Il propose une augmentation de 46 % du nombre de départs afin de répondre à la hausse marquée de la fréquentation.


Martin Gray en visite à Montréal!

*Il vous donne rendez-vous
à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph
dimanche, le 29 octobre 2000 à 16 h.*

**Humaniste et auteur célèbre, Martin Gray
témoigne de son engagement
au service de la paix.
Une occasion unique
de rencontrer cet artisan
de paix de renommée
internationale.**

**Billets en vente à la
Boutique de l'Oratoire
au coût de 10 \$
ou à l'entrée
de la basilique.**





Notre collection de meubles d'intérieur comprend un choix exceptionnel de meubles de bar, tabourets et mobiliers de cuisine, ainsi qu'une vaste gamme de meubles en osier, meubles de détente et articles de décoration exclusifs. Grand choix de tissus et de finis Hauser.

Achetez directement du fabricant

HAUSER
co. stores

Lits en fer • Rotin • Articles de décoration exclusifs
• Tabourets de bar • Étagères • Mobiliers de cuisine

4830 boul. Saint-Jean, Pierrefonds. (514) 620-1310

www.hauserstores.com

Toronto • Ottawa • London • Waterloo • Windsor

« Y A QUELQU'UN! »

Services financiers 24 heures

Prêt, hypothèque, marge de crédit, REER, fonds de placement, épargne à terme.

Des agents spécialisés traitent toutes vos transactions par téléphone,
en toute confiance, en tout temps.

Tout Desjardins tout le temps

A C C È S D

1 8 0 0 C A I S S E S

(1 8 0 0 2 2 4 - 7 7 3 7)

 **Desjardins**

La mort au bout d'une dispute entre associés



Les policiers inspectent le lieu du meurtre, dans le parc industriel de Laval.

Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UNE DISPUTE entre deux des trois associés d'Emballage MBA, situé au 1325, rue Bergar, dans le parc industriel centre de Laval, a mal tourné, hier. L'un d'eux a été tué d'une décharge de fusil et l'autre a tenté de se suicider avec la même arme.

Jose Benibides, 51 ans, est mort sur le coup, tandis que celui qui est soupçonné d'être son agresseur, Joao Alinho, 63 ans, est dans un état grave, mais non critique, à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Il était environ 9 h 45 quand la police de Laval a été informée que des coups de feu étaient tirés dans les environs de bâtiments commerciaux et industriels. À l'arrivée des premiers policiers, deux hommes étaient étendus sur le sol et des travailleurs couraient à gauche et à droite. Un médecin arrivé rapidement sur les lieux a constaté la mort de M. Benibides.

Ne sachant pas trop ce qui s'était produit, plusieurs autos de police ont été envoyées rue Bergar afin d'empêcher les témoins oculaires de disparaître.

Propriétaire avec son frère d'une entreprise de construction voisine de l'endroit où le drame s'est produit, Jasmin Caron a indiqué qu'il avait entendu un premier coup de feu. « Mon frère Bernard a cru qu'il s'agissait du déclenchement d'un fusil dont on se sert dans la construction. Puis, il y a eu un deuxième. Nous avons ouvert la porte et nous avons vu un homme se pointer une arme sous la gorge et faire feu. Je suis sorti et je me suis approché de lui. Il vivait encore. D'autres personnes sont arri-



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Propriétaire d'une entreprise voisine de l'endroit où le drame s'est produit, Jasmin Caron a entendu le premier coup de feu.

vées. En revenant vers mon bureau, j'ai vu un autre homme par terre », a relaté M. Caron, ébranlé par ce qu'il venait de voir.

Des travailleurs ont rapporté avoir vu au début de la semaine deux hommes se courir après en gesticulant dans le secteur où le drame s'est produit.

Pour sa part, l'agent Guy Lajunesse, des affaires publiques de la police de Laval, a indiqué que sept douilles et un fusil de chasse avaient été trouvés près de l'endroit du drame.

Emballage MBA, qui fabrique des palettes de bois, est installé depuis peu dans cette partie du parc industriel de Laval. La compagnie était auparavant logée à Boisbriand.

Pour s'informer,
tout le monde
le fait



nouvel
horaire

dès 11 h 15.

Jean Lapierre
décortique l'actualité pour vous.

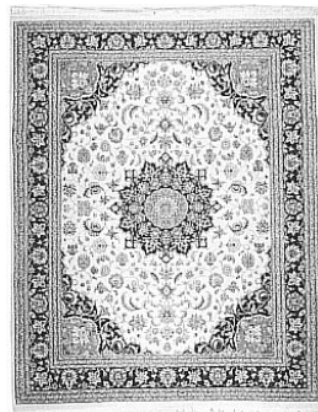
CKAC 730
RADIO + MÉDIA

La radio de l'information
ckac.com

2881636

LIQUIDATION RADICALE !

L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR
LES TAPIS PERSANS EST LEVÉ



Depuis la levée de l'embargo commercial américain, la plupart des tapis persans sont expédiés sur le marché des États-Unis. Nous voulons offrir à nos clients l'occasion d'acheter leurs tapis pendant cette vente spéciale, avant que les prix des tapis soient multipliés par quatre ou même cinq. Nous avons tous les genres de tapis, Qum en soie, Tabriz laine et soie, Heriz, Isfahan, Kashan, Mashad, etc., dans toutes les dimensions, jusqu'à 16' x 12' et des tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

TOUS NOS TAPIS
VONT DE

100\$ À 2 200\$



Premiers arrivés,
premiers servis



Samedi 21 octobre 2000 — 11 h à 18 h



Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie

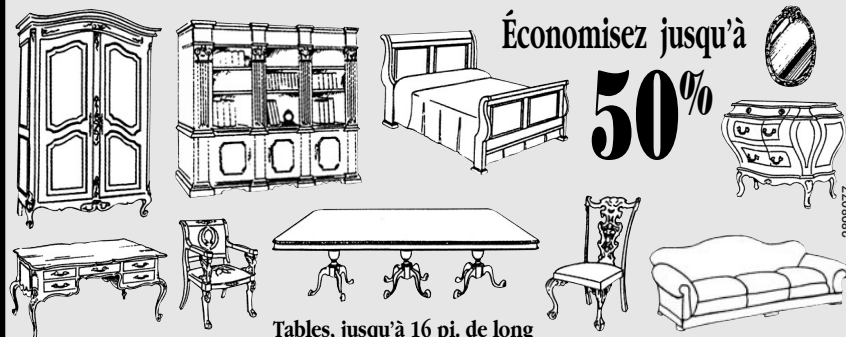


Montréal (Québec) (514) 731-7701

Heriz Persian Rugs

2889702

Importateur de reproductions antiques européennes



Économisez jusqu'à
50%

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement
à l'arrière

(514) 344-1400

Un Macintosh professionnel à petit budget.

Profitez de rabais
de 300\$ à 450\$. *



Powerbook
Processeur G3 400 mhz
64 mo de mémoire vive
Disque dur 10 go. DVD-ROM
USB, Firewire, iMovie 2.0
Écran matrice active 14.1"
3399\$*



PowerMac + 17"
Processeur G4 400 mhz
64 mo de mémoire vive
Disque dur 20 go. DVD-ROM
USB, Firewire, iMovie 2.0
avec Moniteur Apple 17" Studio Display
2799\$**



Cube + 17"
Processeur G4 450 mhz
64 mo de mémoire vive
Disque dur 20 go. DVD-ROM
USB, Firewire, iMovie 2.0
avec Moniteur Apple 17"
2999\$*

* Rabais postal de 300\$ sur les tous les modèles de Powerbook. Quantité limitée.
** Rabais postal de 450\$ sur le Powermac Cube à l'achat d'un moniteur Apple courant. Quantité limitée.

* Rabais de 300\$ inclus à l'achat du Powermac G4 et du moniteur Apple 17" uniquement. Prix régulier de 3099\$.
Rabais éligible sur les modèles Powermac G4 400, 450 DP et 500 DP. Valable jusqu'au 31 octobre 2000.

micro
boutique
La boutique numérique



Concessionnaire autorisé

6615, avenue du Parc, Montréal Stationnement gratuit à l'arrière au 6640, Jeanne-Mance
Heures d'ouverture: lun. mar. mer. 9 à 18 jeu. ven. 9 à 19 sam. 10 à 17

Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, inc., enregistrés aux États-Unis et autres pays.

2895777

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 octobre 2000

Page A33 manquante

En octobre 1995 le Canada nous criait son amour

5 ans après le référendum, que reste-t-il de cet amour?



dès lundi
15 h 30.

Le légendaire Gilles Proulx
est aux commandes de
ONDES DE CHOC
un retour à la maison percutant.

CKAC 730

RADIO MÉDIA

La radio de l'information
ckac.com

2894833

BLANCHIMENT D'ARGENT

La justice en a presque fini avec la filière Morris Mayers

ANDRÉ CÉDILLOT

AU RYTHME OÙ ses membres passent discrètement aux aveux devant le tribunal, la filière Morris Mayers, spécialisée dans le blanchiment de narcodollars, disparaîtra bientôt des rôles du palais de justice de Montréal.

De fait, au moment où le procès du groupe allait commencer avant-hier, il ne restait plus que Morris Mayers et Harry Klinger sur la liste des accusés. Considéré comme le chef de ce gang, Mayers est sous les verrous en Suisse, tandis que Klinger est décédé.

Dans la mire de la police depuis 10 ans, Mayers et sa bande d'une vingtaine de narcotrafiants avaient été arrêtés le 27 mai 1997, au terme d'une longue et difficile enquête de la GRC. Celle-ci avait permis de saisir aux États-Unis, au Pakistan et aux Pays-Bas quatre chargements totalisant 8302 kilos de haschisch à destination de Montréal!

Mayers, 51 ans, de Dollard-des-Ormeaux, coordonnait en quelque sorte les activités de trafic de drogue et de blanchiment d'argent. Ce qui l'amenaient régulièrement à voyager en Amérique, en Europe et en Asie. En moins de quatre ans, de 1993 à 1997, son groupe est soupçonné d'avoir blanchi pas moins de 86 millions.

En liberté contre une caution de 200 000 \$, Mayers profitait d'une permission spéciale du tribunal pour se rendre en Israël « afin d'y trouver des preuves indispensables à sa défense ». Il n'est jamais revenu, ayant été épinglé en France lors d'un transit en avion. Il vient tout juste d'être extradé en Suisse, où il est inculpé de blanchiment d'argent. Un mandat d'arrêt pèse maintenant sur lui au Canada.

Quant à Klinger, 67 ans, son principal conseiller financier, il a rendu l'âme dernièrement en Israël où il s'était réfugié en apprenant la razzia de la GRC. Comme il n'existe pas de traité d'extradition entre le Canada et ce pays du Moyen-Orient, Klinger n'a jamais été inquiété. Il supervisait les transferts monétaires à l'étranger.

Pas plus tard que jeudi dernier, l'adjoint de Klinger dans l'administration d'un bureau de change à la tour de la Bourse, Carmine Marconi, 41 ans, a reconnu sa participation à du lessivage d'argent. Les arguments sur la sentence sont prévus pour le 21 novembre.

Le même jour, au moins deux autres figures importantes de l'organisation ont fait les mêmes confessions devant le juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec. Il s'agit de Shimon Ben-David, 43 ans, et Pierrot Amzallag, 43 ans. Le premier était ni plus ni moins « l'ombre » de Morris Mayers, tandis que l'autre agissait comme entremetteur avec les fournisseurs de stupéfiants.

Deux autres accusés, Ronald Buckles, 35 ans, et Hubert Lemesurier, 45 ans, ont pour leur part reçu leur sentence. Chargé de superviser la collection de l'argent dans la rue, Buckles a été condamné à deux ans de pénitencier. En plus de se voir confisquer les 19 000 \$ saisis chez lui en mai 1997, il a également écopé d'amendes de 50 000 \$ et 191 000 \$. À défaut de payer, il devra purger 30 mois de prison ferme.

Lemesurier, qui travaillait pour Buckles, s'est pour sa part vu infliger 12 mois à purger dans la communauté, et une amende de 5000 \$. Plusieurs autres dossiers devraient se conclure d'ici la mi-janvier.

Enquête sur une double intoxication mortelle

Presse Canadienne

SHERBROOKE — L'enquête publique sur les décès par intoxication à l'oxyde de carbone des adolescents Rachel Dubois et Simon Therrien, âgés de 16 ans, survenus à Bromptonville, le 20 février 2000, a pris hier un virage technique.

La coroner Catherine Rudel-Tessier, qui mène les travaux avec le procureur Eric Lépine, a prévu un calendrier de cinq jours d'audiences pour entendre 14 témoins, dont quatre experts et un médecin les 25 et 26 octobre prochains.

« Un système de chauffage au propane est sécuritaire à 100 pour cent, lorsqu'il fait l'objet d'une

bonne installation et d'un bon suivi », a déclaré, hier, M. Réjean Boutin, un représentant à la retraite de la compagnie ICG.

M. Boutin avait vendu le système de chauffage d'appoint, à savoir un foyer alimenté au propane, à M. Luc Dubois, père de Rachel et propriétaire de la maison où le drame s'est produit. « C'est un système propre et qui nécessite peu d'entretien », a redit plusieurs fois M. Boutin. « On n'offrirait pas de service après vente parce que ça n'aurait pas valu la peine, a-t-il ajouté. Une inspection une fois par année avec un miroir, pour vérifier l'état de la chambre de combustion, me semble suffisant.



DI ROMA

Vêtements pour hommes

Économisez de

20% à 50%

sur le prix régulier.

Exemple :

habit en laine d'Italie, super 100'S

Valeur : 425 \$,

notre prix : **285 \$**

- Cours Mont-Royal, niveau métro, tél. : (514) 844-4122
- Complexe Guy-Favreau, local 10, tél. : (514) 499-0404
- 5133, av. du Parc (nord de Laurier), tél. : (514) 271-2626



NEVADA Le mariage parfait de l'élégance et du confort. Avec ses confortables coussins moelleux, c'est une magnifique causeuse au dossier galbé.

Rien à payer
avant 1 an*

**FORGET
MEUBLES**

3505, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (450) 687-1812

*Détails en magasin